

Regards

ANNÉE 2010



L'ÉCONOMIE S'ENLISE

Supplément au trimestriel "Te Avei'a"
Regards sur l'économie de l'année 2010



INSTITUT
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE
FRANÇAISE

ANNÉE 2010

L'ÉCONOMIE S'ENLISE

REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2010 – REGARDS N° 21

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
BP 395 – 98713 Papeete (TAHITI) – Polynésie française
Tél. : (689) 47 34 34 / Fax : 42 72 52
Courriel : ispf@ispf.pf / Site internet : www.ispf.pf

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Stéphan CHALLIER

AUTEURS :	Chapitre 1 : Conjoncture internationale	Claire	TALVARD
	Chapitre 2 : Tourisme	Julien	VUCHER VISIN
	Chapitre 3 : Commerce extérieur	Claire	TALVARD
	Chapitre 4 : Perliculture	Claire	TALVARD
	Chapitre 5 : Pêche	Claire	TALVARD
	Chapitre 6 : Les entreprises polynésiennes	Karine	ELLACOTT
	Chapitre 7 : Bâtiment et Travaux Publics	Claire	TALVARD
	Chapitre 8 : Emploi	Claire	TALVARD
	Chapitre 9 : Indice des prix à la consommation	Claire	TALVARD
	Chapitre 10 : Démographie	Sebastien	MERCERON

REALISATION : ISPF

Dépôt Légal : Décembre 2011
ISSN 0293 -2547

© ISPF 2011 « Aucune reproduction, même partielle, autre que l'une de celles prévues à l'article 41 de la loi du 1^{er} mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique ne peut être faite de ce document sans l'autorisation expresse de l'ISPF ». Toute reproduction autorisée et conforme à la réglementation doit explicitement citer la source ISPF : Supplément au trimestriel « Te Avei'a », Regards sur l'économie de l'année 2010.

1. REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2010

	page
1 LA CONJONCTURE INTERNATIONALE	06
1.1 La croissance américaine se renforce	08
1.2 La zone euro en crise	09
1.3 Le Japon renoue avec la croissance.....	10
1.4 La Chine devient la deuxième économie mondiale	10
1.5 Le Pacifique Sud	11
2 LE TOURISME	18
2.1 Les arrivées de touristes étrangers en Polynésie française	18
2.2 Baisse continue du tourisme de circuit	18
2.3 Une durée de séjour en hausse	20
2.4 22 % des touristes sont déjà venus en Polynésie	21
2.5 Une offre hôtelière en retrait pour un coefficient de	22
2.6 Le retour des américains ne compense pas le recul des	23
2.7 Tourisme international : une reprise à plusieurs vitesses	25
2.8 Poursuite de la croissance en 2011	27
3 LE COMMERCE EXTÉRIEUR	30
3.1 La balance commerciale se dégrade	30
3.2 Les importations	30
3.3 Les exportations locales	34
4 LA PERLICULTURE	42
4.1 La production	42
4.2 La pré-commercialisation	45
4.3 La commercialisation	46
4.4 La Recherche et développement, veille sanitaire	50
5 LA PÊCHE	54
5.1 Activité du secteur	54
5.2 Les exportations	57
5.3 La situation mondiale des pêches	58
6 LES ENTREPRISES POLYNÉSIENNES	60
6.1 Un secteur tertiaire dominant	60
6.2 Forte rotation du parc	62
6.3 Papeete pôle d'attraction	63
6.4 Une majorité d'entreprises individuelles	63
7 BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	64
7.1 Une activité qui décline	64
7.2 La demande est là, mais très insuffisante pour redynamiser...	67
7.3 L'emploi revient à son niveau d'il y a dix ans	69
8 L'EMPLOI	72
8.1 Effectifs salariés : 1 500 postes en moins	72
8.2 La durée moyenne du travail salarié	75
8.3 Les bas salaires victimes de la crise	77
8.4 L'emploi non salarié	78
8.5 Marché du travail : peu d'offres, plus de demandes	79
9 L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	86
9.1 Une inflation modérée dans un contexte international tendu	86
9.2 L'alimentaire, vecteur d'inflation en Polynésie française	87
9.3 Un rythme mensuel d'inflation conforme aux années passées	89
9.4 Zoom sur ...	90
9.5 Indice général et indice ouvrier évoluent à des rythmes différents	91
10 LA DÉMOGRAPHIE	96
10.1 Mortalité – Espérance de vie	96
10.2 Natalité – Fécondité	96
10.3 Mariage – Nuptialité	98

2. LES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

1- REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2010

En 2010, l'économie locale, comme le reste du monde, a du mal à retrouver ses marques pour renouer avec la croissance. L'économie mondiale se redresse au niveau global, mais la répartition de la croissance a changé. Tandis que les pays développés affichent péniblement une croissance de 3 % (pays de l'OCDE), les pays émergents ont connu une activité en progression globale de 7,1 %.

Les difficultés économiques que rencontrent les pays développés se retrouvent dans les résultats des secteurs clés de l'économie polynésienne comme le tourisme et la perle qui subissent les aléas de cet environnement international défavorable. La fréquentation touristique se retrouve ainsi à son plus faible niveau depuis 1996 et les résultats de la perle de culture brute à l'exportation (70 % du total des exportations polynésiennes) enregistrent leur cinquième année consécutive de repli des ventes, et la quatrième année consécutive de hausse des volumes exportés. Tandis que les recettes atteignent le niveau le plus bas jamais enregistré, les volumes atteignent à l'opposé leur niveau le plus haut et le prix moyen de la perle au gramme s'établit à son niveau le plus bas. Pour les autres produits exportés, l'évolution du chiffre d'affaires à l'exportation laisse entrevoir des signes encourageants pour le secteur primaire, avec une hausse de 17 % des recettes en 2010 (hors perles).

La demande intérieure n'a pas compensé la faible activité des secteurs dépendants de l'extérieur. Ainsi le secteur de la construction demeure sinistré, même si la baisse de son activité semble s'amortir. L'absence de plan de relance, le manque de grands projets et les doutes qui pèsent sur la capacité d'investissement du Pays n'incitent pas à l'optimisme pour la fin de l'année et le début d'année 2011. Seule la demande privée, dopée par les dispositifs de bonification des taux d'intérêt, a permis aux entreprises tournées vers la construction individuelle de connaître une embellie. Le secteur de la construction a encore perdu plus de 8 % de ses effectifs en 2010. De plus, les entreprises ont peu renouvelé leurs outils de production au cours de l'année. Ainsi, les importations de biens d'équipement, déjà en baisse en 2009, continuent de décroître en 2010. Pour les produits destinés aux ménages, le constat est identique à celui des entreprises. Si les 73 milliards de F.CFP d'importations sont supérieurs à celles de 2009 (+2 %), la confiance et la reprise de la consommation ne sont pas encore consolidées, et ce malgré un contexte d'inflation maîtrisé (+1,3 % d'inflation moyenne annuelle).

L'année 2010 confirme la reprise économique timidement entamée en 2009. Mais cette reprise s'effectue à deux vitesses, avec d'un côté les pays développés dont la croissance demeure faible, et de l'autre les pays en développement dont la croissance est d'autant plus forte qu'ils sont pour la plupart producteurs de matières premières. Et dans un contexte où les produits de base se font plus rares, leurs prix flambent et enrichissent les producteurs tandis que les autres importent...

ÉCONOMIE MONDIALE : 2010, redistribution des cartes

En 2010 l'économie mondiale se redresse, mais la répartition de la croissance a changé. Tandis que les pays développés affichent péniblement une croissance de 3 % (pays de l'OCDE), les pays émergents ont connu une activité en progression globale de 7,1 %.

Le bilan de l'année 2010 est très positif pour les pays émergents. La croissance des trente principales économies émergentes est restée très forte jusqu'au troisième trimestre 2010 même si elle a ralenti en cours d'année passant de 9 % l'an au premier trimestre à 5 % l'an au troisième trimestre. Cela dit, en Inde et en Chine, elle a légèrement ré-accélééré au cours de l'été. Les moteurs de cette croissance ont été la hausse des prix des matières premières, les prix du pétrole, mais aussi le rebond du commerce mondial (+12 % en 2010 après -11 % en 2009 selon le FMI). En 2011 ces pays s'exposent à des risques de surchauffe et de bulles d'actifs. En outre, des conflits sociaux grandissent, du fait de l'essor des classes moyennes et des inégalités qui se creusent.

Dans les pays développés, l'année 2010 est celle de la dette ; pour prendre le relais du secteur privé, les pays du G20 ont décidé de « laisser filer » les déficits publics et d'adopter des plans de relance, enrayant la chute de l'activité qui s'est ensuite redressée. Mais certains pays de la zone euro ont été obligés d'entrer dans une phase de rigueur budgétaire et de faire appel à des prêts européens et du FMI (notamment la Grèce). Les taux des emprunts d'État demeurant élevés, les pays les plus fragiles risquent de s'enfoncer dans une spirale dépressive et déflationniste, de baisse de demande, de l'offre et de l'emploi.

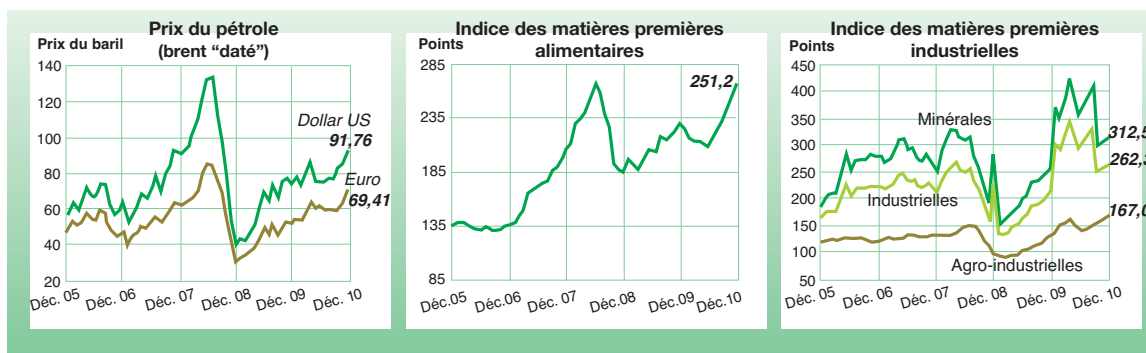
L'année 2010 aura aussi été celle de la guerre des monnaies. Les États-Unis affichent une politique du dollar faible pendant que la Chine traîne des pieds pour remettre un peu de flexibilité dans les règles de fluctuation du yuan ; chacun veut conserver une devise faible, et donc augmenter ses exportations et ainsi l'emploi. Parallèlement, la zone euro, prudente quant à l'inflation, essaie de conserver un euro relativement fort, et paie les pots cassés. De nombreuses économies émergentes freinent volontairement la hausse de leur monnaie. Les taux de change ne reflètent plus le nouveau rapport de force issu de la crise ; désormais deuxième économie mondiale, la Chine devrait afficher une des monnaies les plus fortes au monde.

Enfin, les réformes bancaires nécessaires à l'assainissement du secteur financier en Europe et aux États-Unis suite à la crise des subprimes peinent à s'imposer ; cette crise qui aurait dû servir de leçon, rappelant à tous que le système bancaire doit être régulé, débouche finalement sur de timides réformes, les États membres du G20 ayant du mal à contrer les lobbies bancaires.

En 2011, le monde s'approche d'une situation d'excès d'endettement dont l'issue dépendra de l'arbitrage entre politique monétaire et budgétaire.

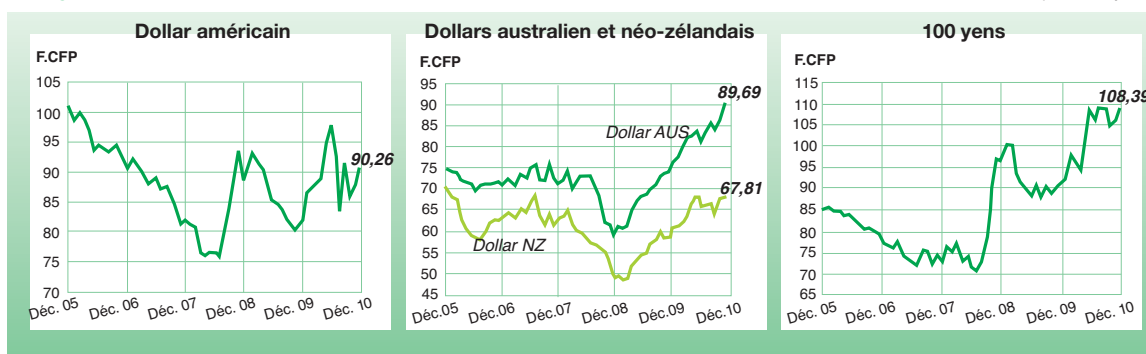
Industrie

Source : INSEE



Change

Source : Banque de Polynésie



Indices boursiers

Source : yahoo finance



Principaux indicateurs économiques - données brutes - année 2010

	PIB (estimations du FMI)	Indice des prix à la consommation	Taux de chômage	Taux directeur	Variation sur un an
	<i>Taux de croissance annuelle</i>	<i>Taux moyen</i>	<i>en fin de trimestre</i>	<i>Banques centrales</i>	
États-Unis	2,8 %	1,6 %	9,4 %	0,25 %	0,00
Zone Euro	1,8 %	1,6 %	10,0 %	1,00 %	0,00
France métropolitaine ¹	1,6 %	1,5 %	9,7 %	1,00 %	0,00
Japon	4,3 %	-0,7 %	4,9 %	0,00 %	-0,10
Australie	2,9 %	2,8 %	5,0 %	4,75 %	+1,00
Nouvelle-Zélande	1,5 %	2,3 %	6,8 %	3,00 %	-0,50
Chine	10,3 %	3,3 %	4,1 % ²	5,81 %	+0,51

¹ Les Départements d'Outre-Mer sont inclus pour le taux de chômage et l'indice des prix

² Taux de chômage urbain (seul taux officiel)

Sources : instituts statistiques nationaux, banques centrales, missions économiques, OCDE, FMI.

1 • La croissance américaine se renforce

Sortis de la récession depuis mi-2009, les États-Unis ont connu une croissance de 2,8 % en 2010, grâce, entre autres, au rétablissement des marchés financiers, au sauvetage de l'industrie automobile, mais aussi à la légère reprise de la consommation et de l'investissement, dans un contexte d'inflation maîtrisée. Les plans de relance du gouvernement ont aussi contribué à éviter une grande dépression, ainsi que plusieurs millions de nouveaux chômeurs.

Toutefois, malgré le redémarrage du secteur financier et des taux d'intérêts proches de zéro, les banques limitent toujours la capacité d'emprunt des agents, ce qui a des conséquences sur la consommation, en particulier sur l'immobilier. Les ventes de biens immobiliers ne redémarrent pas, et la morosité du logement privé plombe le secteur de la construction dont les dépenses mensuelles se contractent.

La rationalisation de la production effectuée pendant la crise a permis d'énormes gains de productivité, mais pourrait peser sur l'évolution du marché du l'emploi ; les entreprises sont encore prudentes dans les recrutements, même si elles ont retrouvé des marchés, et la structure du chômage évolue (les chômeurs de longue durée sont plus nombreux). Les créations de postes du secteur privé ont été largement insuffisantes par rapport aux besoins du marché compte tenu de la simple croissance démographique. Parallèlement, le travail précaire s'est fortement développé (26 % des embauches dans le privé en 2010), de nombreux chômeurs ont cessé leurs recherches (et sont donc sortis des comptes). Fin 2010, plus de 15 millions d'américains étaient au chômage (9,4 % de la population active), et presque autant de personnes « sous-employées » (précaires).

Tandis que les pays européens commencent leurs restrictions budgétaires afin de diminuer la dette, les États-Unis préfèrent attendre que la situation sociale (entre autres le chômage) soit moins tendue avant d'entamer une période d'austérité. La banque centrale (Fed) a mis le financement de l'État

et de l'économie sous perfusion en procédant à plusieurs assouplissements quantitatifs, consistant à créer de la monnaie pour racheter des titres de dette. Le statut du dollar, monnaie de réserve internationale, laisse plus de marge de manœuvre à l'État américain pour se financer, mais laisse cependant courir le risque d'une crise de confiance vis-à-vis du billet vert, une chute du dollar et une remontée importante des taux d'intérêt, autrement dit un krach obligataire, qui toucherait le monde entier.

L'état des finances publiques américaines demeure fortement dégradé : les États-Unis devront accomplir un effort budgétaire équivalent à 9 points de leur PIB pour rétablir leurs finances d'ici à 2015, contre 4 points pour la zone euro.

2 • La zone euro en crise

Tandis que le reste du monde donne des signes de reprise, la zone euro a été mise à rude épreuve en 2010. En 2009, les états européens ont annoncé, chacun de leur côté, et sans tenir compte des critères européens de convergence, différentes mesures de soutien de leurs économies, laissant filer déficits et endettements publics. La crise de la zone Euro commence alors avec la crise grecque en début d'année. Associée au FMI, l'union européenne sauve la Grèce de la faillite, puis crée deux fonds européens anticipant un éventuel effet domino sur d'autres pays. À l'automne, c'est l'Irlande qui est sauvée, après avoir été emportée par la crise bancaire et la bulle immobilière. En fin d'année, des doutes planent encore sur l'avenir du Portugal et de l'Espagne. Ces plans de sauvetage ont le mérite d'affirmer la solidarité entre pays européens, et que le retrait forcé d'un pays membre n'est pas à l'ordre du jour. Cette crise montre aussi les limites de la gouvernance de la zone euro et provoque de nombreux débats et propositions de réforme.

Au terme de l'année, la croissance des pays de la zone euro atteint difficilement 1,9 %, avec un chômage qui augmente dans tous les pays. Un seul fait exception à la morosité de l'économie européenne, l'Allemagne, dont l'économie portée par une industrie exportatrice, bénéficie du redémarrage du commerce mondial, et affiche une croissance de 3,6 % en 2010, après une forte récession en 2009 (-4,7 %). La croissance de l'économie française, amorcée au deuxième trimestre 2009, a continué en 2010 pour atteindre 1,6 % sur l'ensemble de l'année. Mais cette croissance demeure insuffisante pour agir positivement sur le taux de chômage qui demeure proche des 10 %. En fin d'année, l'indicateur du climat des affaires de l'INSEE a retrouvé son niveau de la mi-2008, et les carnets de commandes globaux se sont nettement regarnis. Quant à la consommation des ménages, traditionnel moteur de la croissance française, elle a rebondi au second semestre, après un repli au premier semestre. La reprise économique s'amorce sans que la fin de la crise sociale ne se profile.

3 • Le Japon renoue avec la croissance mais perd son rang de deuxième économie mondiale

Pour le Japon, l'année 2010 restera comme celle de son déclassement au troisième rang des économies mondiales, derrière la Chine. En 1950, le PIB du Japon représentait à peine 20 % du PIB américain. En 1968, l'Archipel ravissait la place de deuxième économie du monde à l'Allemagne. En 1991, le PIB nippon atteignait 80 % du PIB américain. Aujourd'hui, la Chine a pris la place de deuxième économie du monde. Mais avant d'être concurrentes, les deux superpuissances économiques asiatiques tirent profit l'une de l'autre. Et leur coopération est devenue un axe clé de la croissance mondiale. Le PIB japonais a pourtant progressé en 2010 (+4,3 %), grâce justement à cette bonne tenue des exportations vers la Chine, mais aussi grâce à d'importantes mesures de soutien de la consommation (achat de véhicules peu polluants, appareils de l'électronique grand public). L'avenir reste toutefois incertain, avec la fin annoncée de ces mesures et l'endettement du Pays qui explose, la persistance d'un niveau de chômage élevé pour le Japon (4,9 %), la baisse ininterrompue des prix depuis début 2009, ainsi que le risque de voir stagner les exportations avec la morosité de l'économie mondiale, déjà pénalisées par le niveau élevé du yen face au dollar. À une économie qui tourne au ralenti, il faut ajouter l'instabilité politique qui freine la mise en place de réformes nécessaires à la relance de l'économie.

4 • La Chine devient la deuxième économie mondiale

Toujours en plein essor, la Chine a connu une croissance soutenue à +10,3 % en 2010, et devient la seconde puissance économique devant le Japon. L'économie chinoise diffuse progressivement son dynamisme aux pays exportateurs de produits de base, de biens d'équipement ou de consommation.

Moteur de la croissance, la production industrielle a augmenté de 15,7 % en 2010. En revanche, les investissements en capital fixe dans les zones urbaines, ont augmenté plus faiblement qu'en 2009, avec 24,5 % de hausse contre 30,5 % sur l'exercice précédent. Enfin les ventes de détail, principal indicateur de la consommation, ont fortement augmenté en 2010, à +18,4 %, contre une hausse de 15,5 % en 2009. L'économie chinoise est marquée par des investissements très élevés et une consommation encore relativement faible.

Cette croissance robuste de la Chine attire les capitaux mais entraîne des tensions inflationnistes qui ont ressurgi en fin d'année (pic à 5,1 % en novembre), en particulier sur les fruits et légumes frais (75 % de la hausse de l'indice des prix à la consommation). Et cette hausse fait naître quelques craintes chez les autorités dans la mesure où les couches les plus faibles de la population sont touchées et le risque d'instabilité sociale est accru. Autre

aspect de l'économie chinoise qui ouvre les portes à un déséquilibre, l'inégalité entre la Chine rurale et citadine. L'une des priorités du douzième plan quinquennal est de combler le fossé qui existe entre la Chine des villes et celle des campagnes. Le vieillissement de la population constitue également une menace réelle à la croissance économique de la Chine. La viabilité budgétaire du pays est directement menacée par ce phénomène qui engendre de fortes augmentations de soins de santé et des charges de retraites ainsi qu'une raréfaction à terme de la main d'œuvre disponible. Autres faits notables de cette année, la hausse des salaires (21 % en moyenne) qui s'inscrit dans le cadre du réaménagement du mode de croissance chinoise et l'investissement en masse en Afrique ainsi qu'en Europe où l'on constate une recrudescence du rachat des dettes publiques comme en témoignent dernièrement les cas de la Grèce ou de l'Espagne.

Depuis le 21 juin, le yuan peut de nouveau s'apprécier ou se déprécier chaque jour de 0,5 % au maximum par rapport au cours pivot fixé quotidiennement par la banque centrale. Cette variation de plus ou moins 0,5 %, suspendue en 2008 au moment de la crise financière, a été réintroduite suite à des pressions américaines. Mais le cours pivot de la monnaie chinoise ne s'est apprécié que de 2,12 % depuis juin, tandis que des experts la jugent sous-évaluée dans une fourchette de 20 % à 40 %. La Chine a exclu toute réévaluation drastique de sa monnaie, estimant que cela se traduirait par une explosion du chômage et de l'instabilité sociale dans le pays. Dans ses perspectives semestrielles, le FMI a estimé que la Chine avait besoin d'un yuan plus fort pour rendre son économie moins dépendante des exportations et accroître la demande intérieure.

5 • Le Pacifique Sud

Avec une croissance positive dans presque tous les secteurs, l'Australie a non seulement évité la récession, mais la croissance de 2010 atteint 2,7 %, avec un chômage qui demeure faible. Cette croissance s'appuie sur les industries des matières premières, minéraux en tête, dont l'Australie est largement pourvue. L'Australie est le premier exportateur au monde de charbon, second pour le sucre, troisième pour le coton et quatrième pour le blé. Elle dispose aussi d'importantes réserves en minerais de fer, gaz naturel ou uranium. Toutes ces ressources intéressent les pays d'Asie, et en particulier la Chine dont la demande n'a pas faibli.

En outre, le gouvernement a pu s'appuyer sur ses excédents budgétaires cumulés depuis le début du boom minier (2000) pour financer un généreux plan de relance fiscale. Le pays a aussi bénéficié d'un système bancaire relativement sain.

Un des revers de ce succès : la hausse du dollar australien a fait souffrir d'autres secteurs tels que le tourisme ou les exportations d'autres produits.

Et une trop grande dépendance vis-à-vis des matières premières inquiète les économistes pour l'avenir du pays ; les inondations qui ont débuté en fin d'année dans le Queensland pourraient mettre à mal une grosse partie de la production de matière premières et de produits agricoles, et pénaliser l'économie en 2011.

La Nouvelle-Zélande était quant à elle entrée en récession en 2008, avant la crise mondiale. En 2010, ce pays a réussi à limiter l'impact de la crise grâce à un système bancaire sain, des exportations soutenues avec son principal partenaire, l'Australie, une demande mondiale accrue pour les produits laitiers dont le cours a grimpé, et enfin un secteur touristique dynamique. Le pays n'est plus en récession, mais la prudence reste de mise car la fin d'année 2010 a été plus morose (sécheresses, tremblement de terre...).



Janvier

- le 10 • **DOM – Statuts** : appelés à se prononcer sur une autonomie élargie, les électeurs guyanais, martiniquais et guadeloupéens ont refusé massivement un changement de leur statut. Ces DOM ne deviendront pas des COM.
- le 25 • **GRÈCE – Dette** : la Grèce a réussi sa première émission obligataire sur cinq ans, attirant cinq fois plus de demande que le montant proposé. L'opération a permis de lever 8 milliards d'euros, avec un rendement de 6,1 %. La Grèce a été désavouée en décembre par les marchés, et placée sous surveillance européenne, pour avoir laissé filer son déficit et sa dette. Le budget 2010 prévoit un déficit public de 8,7 % du PIB contre 12,7 % en 2009. Le gouvernement s'est engagé auprès de la Commission européenne à le réduire à 2,8 % en 2012.
- le 28 • **MONDE – Finances** : fin des swaps (échanges financiers entre deux institutions financières) en dollars via les banques centrales : plusieurs grandes banques centrales ont annoncé la fin du système de prêts d'urgence en dollars mis en place pendant la crise financière, en raison de l'amélioration des conditions de marché. Cette décision est une étape importante et marque le premier retrait unifié du soutien exceptionnel mis en place par les banques centrales pour les marchés financiers. Cela enlève des dollars en circulation et cela devrait être favorable au dollar, simplement en raison de l'équilibre entre l'offre et la demande.

Février

- le 28 • **CHINE – Crédit** : la surchauffe de l'économie chinoise inquiète toujours les marchés avec une inflation à 2,7 % en février, en hausse de 1,5 % par rapport au mois de janvier. Le gouvernement chinois surveille les indices et pour la troisième fois cette année a intimé aux banques de contenir les crédits. Avec succès : le montant des nouveaux crédits a baissé de 50 % par rapport à janvier. Les exportations chinoises se portent bien, en hausse de 46 % en février 2010 sur un an. De même, la production industrielle est en hausse de 20,7 % sur les deux premiers mois de 2010, tout comme les ventes de détail à +17,9 %. Pour mémoire, l'économie chinoise a crû de 8,7 % en 2009, et les prévisions pour le 1^{er} trimestre 2010 s'approchent des 13 % de croissance.
- le 28 • **FRANCE – Demande** : la consommation des ménages baisse de 1,2 % au mois de février. La fin progressive de la prime à la casse fait sentir ses effets, les achats de véhicules neufs reculant de 1,5 %. Les ménages n'ont pas le moral : en période de chômage, ils s'inquiètent et rechignent à dépenser. Ils ont beau avoir perçu une légère amélioration de la conjoncture, ils ne pensent pas qu'elle sera durable. Les ménages semblent plus tentés d'épargner que de se lancer dans des achats à crédit. Le Crédit à la consommation a chuté de 13 % en 2009, revenant à son niveau de 2001.
- le 28 • **JAPON – Échanges commerciaux** : les exportations du Japon ont augmenté de 45,3 % en un an en février. C'est le troisième mois consécutif de hausse des exportations nippones, signe qu'avec la reprise mondiale, les carnets de commandes se remplissent à nouveau. Les exportations ont notamment augmenté de 50,4 % vers les États-Unis et de 47,7 % vers la Chine, premier partenaire commercial de l'archipel, demandeuse de voitures et de produits de haute technologie japonais.

Mars

- le 22 • **ÉTATS-UNIS – Santé** : la Chambre des représentants a approuvé par 219 voix contre 212 le texte adopté le 24 décembre par le Sénat, sur la réforme santé. Elle doit permettre d'étendre la couverture-santé à 32 millions de personnes qui en sont actuellement dépourvues, tout en réduisant les coûts d'un système hyperinflationniste en termes de tarifs médicaux. Elle impose à tous les Américains de se doter d'une assurance médicale, mais prévoit des aides pour les foyers à revenu modeste et étend également Medicaid, le programme fédéral de couverture-santé pour les pauvres. Le plan interdit aux compagnies d'assurance de refuser de prendre en charge un client qui ne répondrait pas à des critères médicaux préétablis. Il prévoit de combattre les hausses de tarifs « déraisonnables ou injustifiées » imposées aux assurés par des compagnies privées. Au cours de la décennie écoulée, celles-ci ont augmenté cinq fois plus que le coût de la vie.
- le 25 • **GRÈCE – Plan d'aide** : les seize pays de la zone euro se sont accordés sur les bases du plan d'aide à la Grèce en trouvant des compromis sur plusieurs points. Le rôle du FMI était l'aspect le plus difficile à régler. L'accord prévoit un cadre européen de prêts « qui seront complétés par des crédits du FMI », sachant que « les prêts européens doivent être majoritaires », a-t-on indiqué de source française.

- le 31 • **IRLANDE – Finances** : le pays veut « remettre d'aplomb » ses établissements financiers en les débarrassant de plus de 81 milliards d'euros d'actifs toxiques. Un plan qui prévoit la nationalisation de plusieurs d'entre eux. Le pays est l'un des plus touchés par la crise. En 2009, l'activité économique a encaissé une chute de 7,1 % et le pays n'est toujours pas sorti de la récession. Tout comme la Grèce, le Portugal ou l'Espagne, l'Irlande traverse des problèmes de dettes qui l'ont déjà poussé à un programme de restriction budgétaire en décembre dernier. À 11,7 % du PIB, le déficit budgétaire est actuellement le plus important après celui de la Grèce qui s'élève à 12,7 %.

Avril

- le 01 • **FRANCE – Matières premières** : le gaz naturel augmente en moyenne de 4 euros par MWh, soit +9,7 %. Il s'agit de la première augmentation des tarifs de vente depuis août 2008. Il y a un an, les tarifs avaient reculé de 11,3 %. Ce mouvement répercutait la baisse des coûts d'approvisionnement due à la baisse du prix des produits pétroliers et la hausse des coûts d'infrastructure et des coûts commerciaux qui n'avaient pas été réévalués depuis 2004.
- le 13 • **ZONE EURO, ÉTATS-UNIS – Marchés financiers** : les indicateurs publiés en ce mois d'avril envoient des messages contradictoires aux marchés. En France, le CAC 40, qui avait dépassé les 4 000 points est vite redescendu sous cette barre symbolique, inquiet de la solvabilité de la Grèce et de la stabilité de l'euro corrélative, mais aussi du risque de contagion aux « PIS » (Portugal, Irlande et Espagne).
En revanche, l'économie américaine semble repartir si l'on en croit les chiffres de l'emploi avec 1,1 million d'emplois créés au premier trimestre, soit les meilleurs chiffres depuis 2005. Le marché du commerce de détail et celui de l'immobilier semblent eux aussi mieux se porter. Le Dow Jones a repassé cette semaine, la barre de 11 000 points.
- le 15 • **MONDE – Transports aériens** : le volcan islandais Eyjafjöll est entré en éruption, entraînant de fortes perturbations dans le trafic aérien, en particulier en Europe. Le nuage de poussière volcanique formé à la suite de l'éruption a cloué de nombreux avions au sol pendant plusieurs jours, bloquant un grand nombre de passagers dans les aéroports un peu partout dans le monde.

Mai

- le 04 • **ÉTATS-UNIS – Marchés financiers** : encore une semaine dépressive pour les marchés, et dans un bel unisson avec une clôture de Wall Street épique suite à une erreur, encore mal identifiée, d'un trader. En ayant confondu millions et milliards, tous les ordres de vente à seuil de déclenchement sont passés comme un seul homme créant un « mini-krach » à New York avec une chute de 998 points, soit à peu près 1 000 milliards de dollars. Au-delà de cette épisode malheureux, et malgré des indicateurs macroéconomiques relativement positifs issus des États-Unis, les marchés financiers traversent une forte zone de turbulence à l'épicentre européen.
- le 31 • **MONDE – Tourisme** : selon les derniers chiffres proposés par le Bureau des statistiques de Fidji, coup d'État militaire ou pas, 45 000 visiteurs internationaux se sont rendus dans l'archipel en mai 2010. Résultat : le nombre de visiteurs, entre le premier janvier dernier et le mois de mai, a dépassé la barre des 216 000. Le tourisme est aussi à la hausse partout ailleurs dans le monde avec notamment une croissance de 24 % aux États-Unis, 34 % au Japon, 21 % en Corée du Sud et 3 % en Nouvelle-Zélande.

Juin

- le 04 • **JAPON – Élection** : Naoto Kan a été élu nouveau premier ministre du Japon. Quelques heures après avoir été élu président du parti au pouvoir (PLD), le vice-premier ministre a été nommé chef du gouvernement par la chambre basse du pays, en remplacement du démissionnaire Yukio Hatoyama.
- le 19 • **CHINE – Monnaie** : la Chine abandonne son régime de change fixe face au dollar US, pour revenir à un régime administré : le yuan fluctuera par rapport à un panier de monnaies de référence.
- le 28 • **MONDE – Matières premières** : la crise de la dette, la défiance vis-à-vis de l'euro et du dollar poussent les investisseurs financiers à se replier sur l'or, éternelle valeur refuge, qui a battu des records : fin juin, à Londres, le lingot a dépassé 1 265 dollars US. Du jamais vu.
- le 30 • **ÉTATS-UNIS – Emploi-Finances** : alors que le taux de chômage persiste à 9,5 % aux États-Unis, le cœur financier de New York se remet à embaucher : 2 000 personnes depuis février. Un chiffre modeste en apparence, au regard des 28 000 emplois perdus à Wall Street depuis son plus haut niveau en 2008, lorsque le secteur employait 189 000 personnes. Les embauches sont donc reparties depuis 5 mois et le rythme ne cesse de s'accélérer. Cette embellie reflète la renaissance du New York Stock Exchange, qui a réalisé 61,4 milliards de

dollars de profits en 2009, son record historique. Deutsche Bank a embauché 414 personnes à New York depuis le début de l'année ; Credit Suisse a recruté 600 personnes au premier trimestre au niveau mondial, dont la plupart à New York ; Goldman Sachs a créé 600 emplois au premier trimestre au niveau mondial depuis le début de l'année, et JP Morgan 2 000. Au même moment, les copieux bonus réapparaissent. Malgré le passage récent de la réforme financière, Wall Street est revenu au « business as usual ». Richard Stein, président du chasseur de têtes Global Sage, indique qu'une douzaine de golden boys s'est vu offrir des emplois à plus d'un million de dollars annuel.

- le 30 • **UNION EUROPÉENNE – Automobiles** : pour le troisième mois consécutif, les ventes automobiles ont reculé en juin dans l'Union européenne, selon les dernières données de l'Association des constructeurs automobiles européens (ACEA). La fin des primes à la casse, plus ou moins progressive selon les pays, et la crise économique ont encore influé sur les ventes automobiles dans l'Union européenne en juin. Elles ont reculé de 6,9 % par rapport au même mois en 2009 (soit 1 342 000 immatriculations de véhicules).

Juillet

- le 13 • **FRANCE – Tourisme de luxe** : le voyage de luxe bénéficie d'une « réelle reprise » en 2010 : tours du monde en classe affaires, privatisations de yachts en Méditerranée ou hôtels de luxe dans des réserves africaines... Les agences de voyage spécialisées dans le luxe voient le nombre de leurs dossiers réaugmenter en 2010 ; « le dossier à 10 000 euros revient alors qu'il avait beaucoup chuté l'an dernier » contrairement aux très gros budgets « qui eux ont toujours été là » (plus d'un tiers du chiffre d'affaires provient de dossiers à plus de 30 000 euros).
- le 15 • **CHINE – Sidérurgie** : sous la pression du gouvernement la fusion entre quatre aciéristes vient de se produire : le nouveau groupe occupe la 6^{ème} place dans le classement chinois des groupes de ce secteur appelé à connaître une rationalisation croissante, avec une production annuelle avoisinant les 21 millions de tonnes (en 2009). Une telle fusion bouleverse le classement mondial des groupes sidérurgistes : le nouveau géant chinois occupe le 11^{ème} rang des plus importants producteurs du secteur, la 10^{ème} place revenant à l'indien Tata.
- le 20 • **MONDE – Matières premières** : un hedge-fund londonien a acheté 241 000 tonnes de cacao (pour 900 millions de dollars), l'équivalent de l'approvisionnement annuel de l'Europe. L'objectif étant de faire monter les cours ; Anthony Ward, co-fondateur du groupe Armajaro, n'en est pas à son coup d'essai. Au mois d'août 2002, il a acheté 203 320 tonnes de cacao, ce qui a eu pour effet de faire passer le cours de 1 400 à 1 600 livres la tonne. Il a gagné près de 40 millions de livres dans les deux mois qui ont suivi.
- le 21 • **CHINE – Salaires des ouvriers** : la Chine est touchée par une vague de grèves depuis le mois de mai ; des centaines d'ouvriers de différentes usines ont cessé le travail. La grande majorité des ouvriers réclame la suppression du système du « hukou », ce permis de résidence qui prive des millions de « migrants » de l'accès aux avantages sociaux offerts aux citoyens. Une intégration d'autant plus indispensable que seul 1 % d'entre eux envisage de retourner dans leurs campagnes d'origine. Un renversement par rapport à la génération précédente.

Août

- le 01 • **FRANCE - Épargne** : le taux de rémunération du Livret A passe de 1,25 % à 1,75 %. Au mois de juin, le ministre du Budget François Baroin avait annoncé le relèvement du taux du livret A, « pour suivre le coût de la vie ». Un taux qui stagnait depuis août 2009 à 1,25 %, son plus bas niveau depuis la création du livret A en 1988. À la fin 2009, la France comptait près de 60 millions de détenteurs de livrets A. Un encours total de plus de 180 milliards d'euros.
- le 02 • **RÉUNION – Tourisme** : désormais classée au patrimoine mondial de l'UNESCO pour ses sites naturels (« Pitons, cirques et remparts de l'île de la Réunion »), la Réunion espère un boom du tourisme. Elle espère atteindre 600 000 touristes d'ici à 2015 contre 421 900 en 2009.
- le 04 • **NOUVELLE-ZÉLANDE – Séisme** : un puissant séisme (magnitude 7) a frappé Christchurch, sans faire de victime, mais a endommagé des milliers d'habitations et de nombreuses infrastructures.
- le 20 • **CHINE – Salaires des ouvriers** : la province du Quinghai, dans le Nord-Ouest du pays, a annoncé qu'elle relèverait de 28,8 % son salaire minimal mensuel en le portant à 770 yuans (85 dollars). C'est la vingt-septième autorité régionale à franchir le pas depuis les grèves déclenchées au printemps

dans les usines des grandes entreprises comme Honda ou Foxconn. La reprise économique rapide avec un taux de croissance de plus de 10 %, alliée à la pression sociale dans les usines, a convaincu les autorités, évitant un dérapage social.

Septembre

- le 01 • **CHINE – PIB** : selon les premières estimations, le PIB chinois vient de dépasser celui du Japon, au cours du second trimestre 2010. Mais avant d'être concurrentes, les deux superpuissances économiques asiatiques tirent profit l'une de l'autre. Et leur coopération est devenue un axe clé de la croissance mondiale. Le ministère du Commerce à Pékin a estimé que les entreprises étrangères avaient injecté 46 milliards d'euros dans l'économie chinoise pendant les sept premiers mois de l'année en cours (+20,7 % par rapport à la même période en 2009).
- le 06 • **CHINE – Investissements Directs à l'Étranger** : la Chine a bondi au rang de cinquième investisseur mondial. Une progression spectaculaire, puisqu'elle n'occupait que la 12^{ème} place en 2008, et qui la positionne de surcroît en tête des pays émergents. En 2009, les investissements d'entreprises chinoises à l'étranger ont ainsi représenté 56,5 milliards de dollars, soit une augmentation de 1,1 % par rapport à 2008, tandis que le chiffre global des investissements étrangers dans le monde est en recul d'environ 40 %.
- le 08 • **JAPON – Plan de relance** : annoncé fin août, le plan de soutien du gouvernement japonais de 915 milliards de yens (8,5 milliards d'euros) a été adopté en Conseil de Ministres. Destiné à créer 200 000 emplois, à aider plus particulièrement les jeunes diplômés et à soutenir les petites et moyennes entreprises, il vise tout à la fois à contrer les effets négatifs de la déflation, à enrayer la hausse du yen et à relancer la consommation. Il sera financé via un fonds de réserves provisionné sur l'année budgétaire 2010-2011, a précisé le premier ministre, Naoto Kan.
- le 22 • **ZONE EURO – Monnaie** : la devise européenne s'établit à 1,34 dollar. Sa valeur a progressé de 2,8 % en une semaine, et de 12 % depuis le 7 juin (dernier point bas à 1,19 dollar). La Zone Euro rassure davantage les investisseurs (que les États-Unis) du fait de la coopération accrue entre les États membres, et de la création du Fonds Monétaire Européen dont la capacité d'intervention (450 milliards d'euros) couvre largement les besoins d'emprunt du Portugal, de l'Irlande, de la Grèce et de l'Espagne jusqu'en 2013. La bonne résistance des banques européennes et leur effort de transparence jouent aussi en faveur de la monnaie unique.

Octobre

- le 08 • **JAPON – Plan de soutien** : le gouvernement japonais approuve un plan de relance de 44 milliards d'euros pour l'économie nipponne, menacée par la déflation et le ralentissement de la croissance mondiale. Les mesures à financer porteront sur cinq aspects jugés prioritaires : l'emploi, la croissance économique, l'aide sociale, l'économie régionale et la révision des réglementations perçues comme handicapantes. Parallèlement, la Banque du Japon vient de ramener ses taux d'intérêt à zéro en réaction à l'impact de plus en plus visible de la vigueur du yen sur l'économie.
- le 12 • **CHINE – Énergie** : selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la Chine a supplanté les États-Unis pour devenir le premier consommateur mondial d'énergie. « Probablement la moitié de l'augmentation de la demande de pétrole provient de Chine. Personne ne sait quand cela va ralentir ».
- le 20 • **CHINE – Taux d'intérêt** : la Banque centrale chinoise augmente de 0,25 point ses taux d'intérêts sur les prêts et les dépôts à terme d'un an (l'équivalent des taux directeurs des banques centrales occidentales). Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme d'un an passe de 2,25 % à 2,50 %, et celui sur les prêts à terme d'un an de 5,31 % à 5,56 %.
- le 25 • **ASIE-PACIFIQUE – Marchés financiers** : la Bourse de Singapour (SGX) a lancé une offre de 8,2 milliards de dollars américains pour absorber la Bourse de Sydney (ASX). En cas de fusion, les deux centres devraient conserver leurs identités respectives, l'objectif étant de coupler le poids de la Bourse de Sydney dans le secteur des matières premières à celui de Singapour, plus international et plus connecté au dynamisme de l'économie chinoise. Selon la presse australienne, un tel rapprochement donnerait naissance à la cinquième place boursière mondiale, concurrençant les Bourses de Hong Kong et de Shanghai, et créerait un marché d'environ 1 900 milliards de dollars américains (1 146 milliards d'euros).

Novembre

- le 01** • **BANGLADESH - Salaires ouvriers** : les prix de l'habillement vont augmenter, répercutant la hausse des coûts de production. Dans le nord de la capitale du Bangladesh, Dacca, des centaines d'ouvriers du textile ont violemment manifesté, revendiquant la hausse de 80 % du salaire minimum, théoriquement déjà entrée en vigueur. L'habillement emploie 3,5 millions de personnes au Bangladesh et représente 80 % des exportations du pays, quatrième fournisseur de la France pour ce type de produit.
- le 03** • **ÉTATS UNIS – Monnaie** : la Banque centrale américaine injectera jusqu'à la fin du mois de juin de l'année prochaine 600 milliards de dollars, à un rythme de 75 milliards d'obligations d'État par mois. Le but de cette injection massive de liquidités dans le circuit économique est de soutenir les prix (éviter la déflation), favoriser l'investissement grâce à des taux d'intérêt bas, et donc de soutenir la reprise de l'emploi. Cet assouplissement (monétaire) quantitatif est aussi censé favoriser la baisse du dollar, et par là même la hausse des recettes à l'export.
- le 04** • **FRANCE – Nacre de Tahiti** : Dior a choisi la nacre de Tahiti pour le cadran de son tout dernier modèle de montre : D de Dior. Ce produit de luxe se distingue par son cadran de nacre de Tahiti et son index sertis de diamants. En octobre, la célèbre maison avait lancé un modèle de téléphone mobile en nacre noire de Tahiti. La nacre de Tahiti se met au service du luxe et du prestige.
- le 29** • **MONDE – Matières premières** : au cours de la semaine du 29 novembre, les cours du pétrole, or, cuivre et céréales ont fortement augmenté. Bonnes nouvelles macroéconomiques et mauvaises conditions météorologiques expliquent cette ambiance fiévreuse. Le pétrole est proche des 90 dollars, le palladium est au plus haut depuis neuf ans, les cours des métaux de base (cuivre, aluminium, zinc, plomb) ont retrouvé le chemin de la hausse, portés par des perspectives d'une augmentation de la demande mondiale et la faiblesse du billet vert.

Décembre

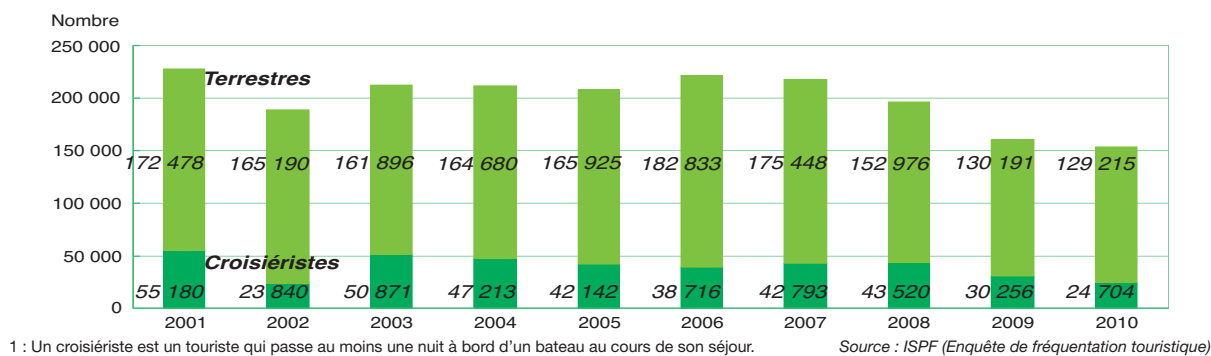
- le 06** • **AUSTRALIE – Matières Premières** : l'Australie est victime du phénomène climatique La Niña qui a déjà fait 200 000 sinistrés et isolé vingt-deux villes au milieu d'un océan de boue et d'eau brune. Trois États sont touchés par les pluies mettant en péril les productions de charbon, de sucre, de coton et de blé, dont l'Australie est l'un des premiers exportateurs (respectivement 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème}). Le cours de ces produits a déjà fortement augmenté.
- le 24** • **CHINE – Politique monétaire** : la Banque populaire de Chine (PBOC), banque centrale chinoise, augmente à nouveau ses taux d'intérêt. Ils passent respectivement à 2,75 % et 5,81 %, soit 0,25 point de plus que leur précédent niveau. Le gouvernement recourt au taux d'intérêt pour enrayer plus efficacement l'inflation. En novembre, l'indice des prix à la consommation a progressé de 5,1 %, une ampleur jamais vue en presque deux ans et demi.
- le 28** • **CHINE – Terres rares** : la Chine, qui produit environ 97 % des terres rares utilisées dans le monde, a réduit ses quotas d'exportations de 11 % pour 2011. Cela, malgré la menace des États-Unis de porter plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce. Cela concerne 17 métaux aux propriétés électromagnétiques très recherchées dans les technologies de pointe : voitures hybrides et électriques, énergies renouvelables, électronique, éclairage et armement.
- le 31** • **CHINE – IDE** : le volume des investissements directs étrangers (IDE) en Chine a augmenté de 17,4 % en 2010. Au cours du seul mois de décembre, la Chine a attiré 14,03 milliards de dollars d'IDE, en hausse de 15,6 % par rapport à 2009, faisant de ce mois le 17^{ème} mois consécutif de la croissance des IDE depuis août 2009. Cette croissance rapide pourrait être attribuée au fort développement du secteur tertiaire.
- le 31** • **FIDJI – Tourisme** : avec 619 780 visiteurs étrangers accueillis en 2010 contre 542 186 en 2009 (+14 %), Fidji a dépassé l'objectif de 600 000 fixé par les autorités locales. D'ici 2016, l'archipel espère attirer 1 million de personnes. Pour l'année 2011, Fidji escompte tirer parti de la coupe du monde de rugby qui doit se dérouler chez son voisin néo-zélandais.

Au niveau mondial, les arrivées touristiques ont progressé au cours de l'année 2010 alors que la fréquentation touristique pour la Polynésie est en recul de 4,1 % sur l'année. Cependant, des premiers signes de reprise apparaissent depuis le deuxième semestre 2010 avec le retour des touristes terrestres et plus principalement, celui de la clientèle américaine. Dans un contexte de réduction de l'offre, les hôtels ont ainsi pu améliorer leur taux de remplissage.

1 • Les arrivées de touristes étrangers en Polynésie française

Elles diminuent de 4,1 % sur l'année 2010, pour s'établir à un peu moins de 154 000, soit 6 528 touristes en moins. Cette baisse s'explique par une réduction de 18 % du nombre de croisiéristes (-5 552 personnes) qui représente 85 % du recul des effectifs touristiques. Cette baisse globale masque deux périodes très différentes. La baisse entamée en 2007 s'est poursuivie au cours du premier semestre 2010 (-11 % sur cette période) alors que les touristes ont été 1 % de plus sur la deuxième partie de l'année. Ce retour de tendance est lié à une autre grande composante du tourisme polynésien qu'est le tourisme terrestre, qui a stoppé son retrait entamé en 2007, pour rester relativement stable en 2010.

Croisiéristes¹ ou terrestres



2 • Baisse continue du tourisme de circuit

Les touristes de circuit, qui voyagent en Polynésie française avant de poursuivre leur périple vers une autre destination (19 % des touristes) diminuent encore de 8 % en 2010 après une chute de 23 % en 2009. Ce mode de vacances explique 40 % du recul de la fréquentation en 2010 et cette baisse traduit le recul de l'activité « hub aérien » de l'aéroport de Tahiti. Elle trouve son origine dans la diminution de 11 % des touristes originaires de l'Europe (hors France) qui représentent la moitié des effectifs de ce mode de voyage alors qu'ils ne représentent que 20 % des touristes accueillis en Polynésie française.

But du voyage

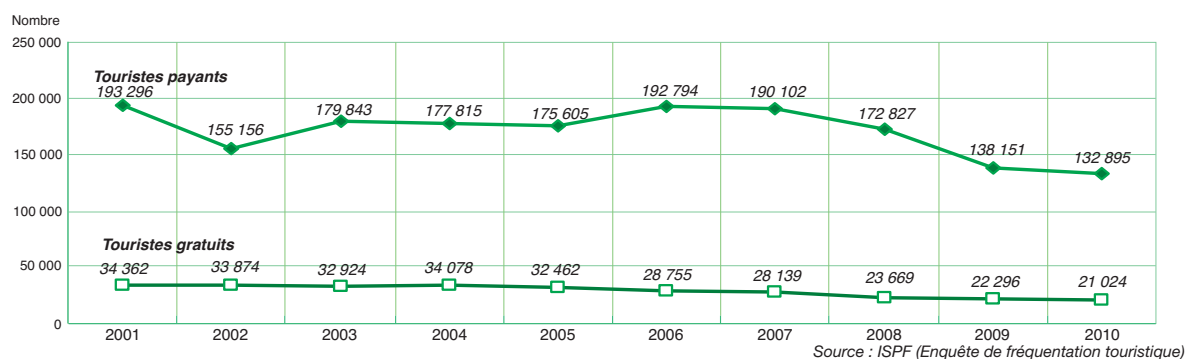
	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Variation 2010 / 2009
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
Vacances et loisirs	201 542	180 752	147 203	141 359	-4,0
Travail et affaires	11 182	13 445	10 949	10 853	-0,9
Études et congrès	1 273	1 620	1 766	1 412	-20,0
Autre but	4 244	679	529	295	-44,2
Total général	218 241	196 496	160 447	153 919	-4,1
.dont touristes de destination	160 622	156 156	129 256	125 220	-3,1
.dont touristes de circuit	57 619	40 340	31 191	28 699	-8,0

Source : ISPF (Enquête de fréquentation touristique)

Le tourisme en Polynésie française a comme particularité de recevoir un certain volume de touristes (affinitaires, affaires, études) qui déclarent à leur arrivée ne prévoir aucun hébergement payant (13,5 % du total). Ces touristes « gratuits » sont à opposer aux touristes « payants ».

Ainsi, la baisse du tourisme observée en 2010 est plus forte chez les touristes « gratuits » ; ils sont pénalisés par la baisse de 7 % des effectifs du marché des français originaires de métropole qui représente près des deux tiers de cette clientèle. Le nombre de touristes « payants », bien qu'en retrait de 3,7 % en 2010, laisse entrevoir des signes positifs au second semestre avec une reprise depuis juillet, principalement liée au retour de la clientèle nord-américaine « payante » sur la deuxième partie de l'année (+15 %).

Payants ou gratuits



3 • Une durée de séjour en hausse

La durée moyenne de séjour a progressé en 2010 de 0,4 jour, amortissant pour partie la baisse des effectifs touristiques. Cette progression de la durée de séjour est à mettre à l'actif de l'ensemble des marchés émetteurs qui composent le tourisme polynésien, mais s'explique par la hausse de la durée de séjour des touristes « gratuits » (28,6 jours en moyenne, soit une hausse de 1,5 jour) alors que celle des touristes « payants » est relativement stable à 11,2 jours en moyenne.

Marchés émetteurs

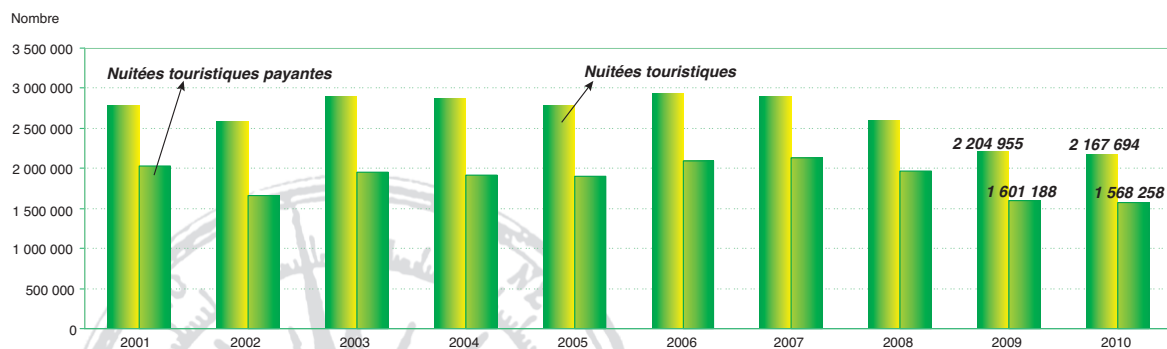
	2007	2008	2009	2010	Variation 2010 / 2009
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
Afrique	18,6	16,0	15,5	21,3	37,3
Amérique Centrale	11,2	10,4	10,3	11,2	8,0
Amérique du Nord	10,3	10,6	10,4	10,4	0,1
Amérique du Sud	11,7	11,3	10,9	11,2	2,3
Asie	7,5	6,6	6,8	6,8	0,0
Europe (hors France)	12,7	11,9	12,2	12,3	0,9
France	24,3	23,7	23,9	25,2	5,7
Pacifique	10,1	10,2	11,3	11,6	3,1
Proche et Moyen-Orient	12,6	12,4	11,8	14,5	23,4
Total général	13,3	13,2	13,7	14,1	2,4

Source : ISPF (Enquête de fréquentation touristique)

Cette relative stabilité masque pourtant une baisse de la durée de séjour des touristes terrestres « payants » (10,7 jours en baisse de 0,3 jour) alors que celle des croisiéristes progresse de près d'un jour à 14,4 jours.

Ainsi ce sont 2 167 700 nuitées qui ont été passées en Polynésie française par les touristes (-1,7 % depuis 2009), dont 72 % sont des nuitées payantes.

Nuitées touristiques et nuitées payantes



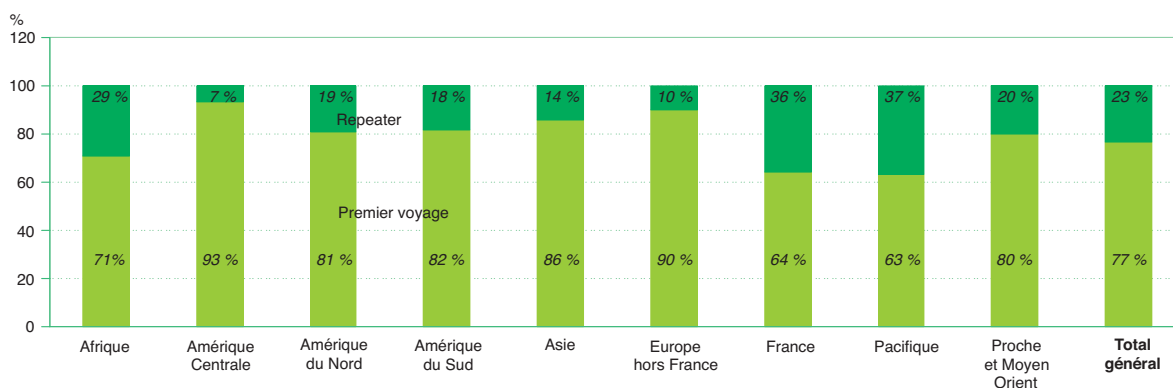
Source : ISPF (Enquête de fréquentation touristique)

4 • 22 % des touristes sont déjà venus en Polynésie

Les touristes qui ont visité la Polynésie française en 2010 sont composés pour près d'un tiers d'entre eux de personnes entre 25 et 34 ans. Plus de la moitié des visiteurs sont des cadres ou des chefs d'entreprise et 13 % sont retraités. Pour 77 % d'entre eux, ils découvrent la Polynésie française pour la première fois, et 23 % en sont aux moins à leur deuxième séjour. Le taux de retour des touristes (les « repeater ») reste relativement faible pour les marchés européens (hors France), asiatique et nord américain et plus important auprès des voisins du pacifique (37 %) et de la clientèle historique de la Polynésie française, la France métropolitaine (36 %).



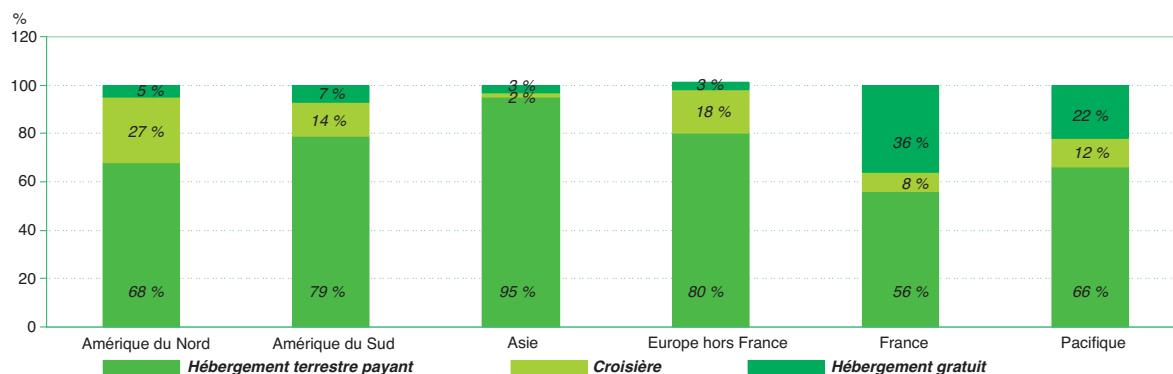
Taux de retour par grand marché



Source : ISPF (Enquête de fréquentation touristique)

Ils sont 70 % à privilégier les hébergements terrestres payants ; 80 % d'entre eux prévoient de ne dormir que dans les structures hôtelières et 11 % dans une pension de famille. Le marché asiatique est un marché de touristes terrestres « payants » avec 95 % des effectifs totaux, alors que le marché nord américain est friand de croisière avec 27 % des effectifs. Les deux marchés les plus fortement « repeater » sont aussi ceux qui déclarent le plus séjourner dans des hébergements gratuits (amis ou famille par exemple) avec 36 % des français de métropole et 22 % des touristes originaires du pacifique.

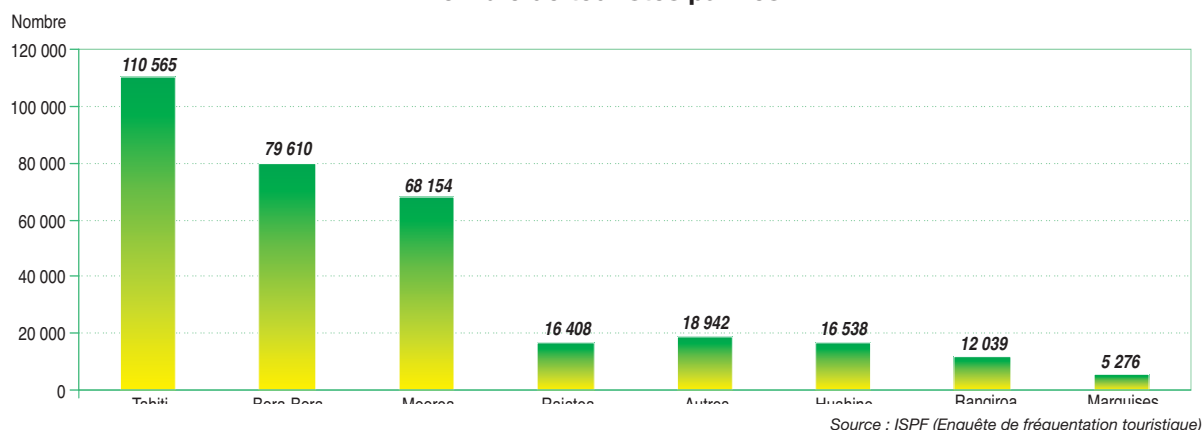
Poids des différents types d'hébergement dans la clientèle touristique par grand marché



Source : ISPF (Enquête de fréquentation touristique)

Au cours de leurs séjours, les touristes qui viennent en Polynésie française visitent les îles polynésiennes. Ils sont ainsi plus de 80 % à déclarer séjourner dans les Îles Du Vent, 56 % à prévoir d'aller dans les Îles Sous-Le-Vent et 20 % à visiter un autre archipel. Ainsi, l'île la plus visitée est bien évidemment Tahiti, suivie de Bora-Bora et Moorea.

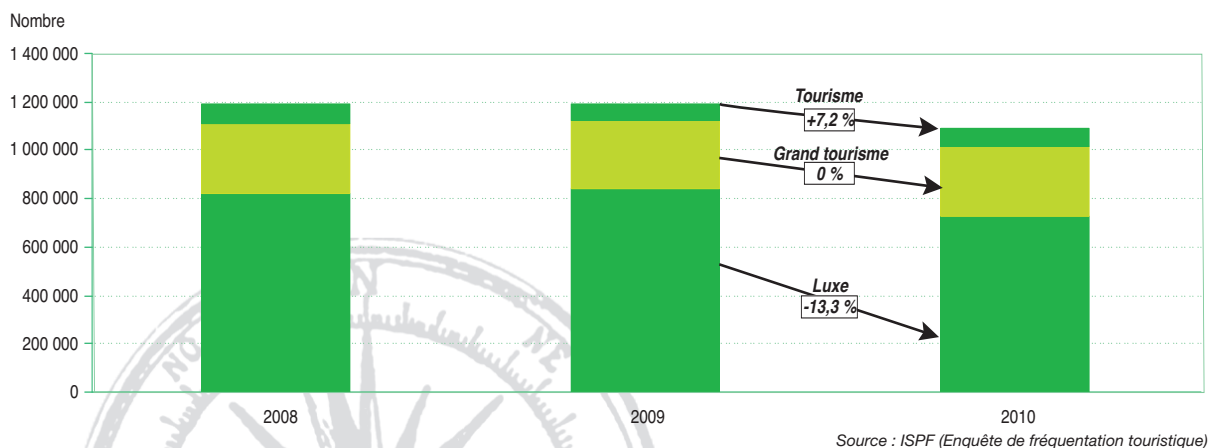
Nombre de touristes par îles



5 • Une offre hôtelière en retrait pour un coefficient de remplissage qui progresse

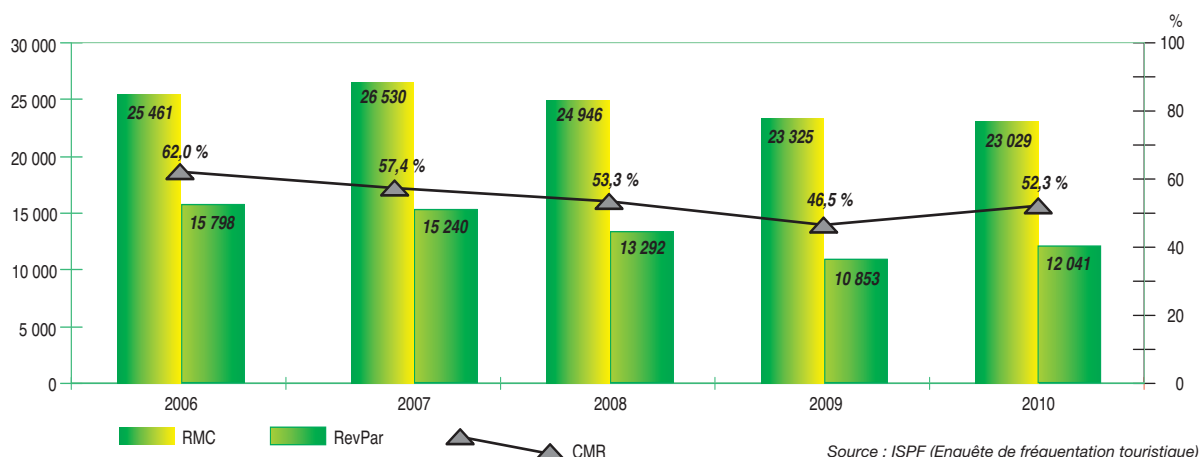
Sur les 1,5 million de nuitées consommées par les touristes en hébergement payant, 78 % le sont dans une structure d'hébergement terrestre payante (hôtel, pension de famille) et 22 % dans un bateau. Le nombre de nuitées payantes passées en croisière recule de 13 % alors que celui passé en hébergement terrestre progresse de 1,7 % par rapport à 2009, malgré un contexte de réduction de l'offre hôtelière globale (-8,9 % de chambres offertes). La gamme des hôtels luxe est la plus touchée avec les fermetures définitives de l'hôtel Hilton de Tahiti, du Bora-Bora Lagoon Resort et la fermeture temporaire du Saint Régis (de février à juin 2010).

Évolution du nombre de chambres offertes dans l'hôtellerie internationales



Les hôtels ont ainsi vu leur coefficient de remplissage progresser de près de 6 points en moyenne en 2010, tout en maintenant la recette moyenne par chambre au même niveau que 2009, ce qui mécaniquement permet au principal indicateur de gestion qu'est le revenu moyen par chambre vendue de progresser de 20 % et de se rapprocher de sa moyenne de longue période.

Évolution des principaux indicateurs de gestion de l'hôtellerie internationale



Pour les pensions de famille, la situation demeure difficile avec un coefficient moyen de remplissage qui s'établit à 25,7 % en 2010 (contre 26,4 % en 2009), et un revenu moyen par chambre stable à 11 173 F.CFP. Les pensions classées en Tiaré (78 pensions en 2010) se remplissent un peu mieux que les autres et affichent un remplissage de 31,1 % (-1 point par rapport à 2009) pour un revenu moyen par chambre de 12 000 F.CFP. La reprise du tourisme terrestre international au cours du deuxième semestre n'a pas réellement profité à ce type d'hébergement. Avec près de 37 % de sa clientèle qui réside en Polynésie française (40 % en 2009), les effets de la crise économique polynésienne et la concurrence des hôtels sur ce marché ont contribué à la baisse du nombre de clients résidents (-13 %) qui explique le recul d'activité en 2010.

6 • Le retour des américains ne compense pas le recul des européens

Premier marché émetteur en 2010 avec 30,2 % de part de marché, l'Amérique du Nord progresse de 3,2 % en nombre de touristes par rapport à 2009, avec 1 443 personnes en plus. Ce résultat s'explique par le retour des touristes terrestres (+20 %, soit +5 689 personnes) sur le deuxième semestre 2010. Cette augmentation a été contrariée par la contraction du nombre de croisiéristes. Ces derniers ont été pénalisés par la baisse de l'offre sur ce segment, qui affiche un recul de 25 % (soit 4 249 personnes). Les résultats obtenus sur le marché canadien (12 % des touristes nord américains) portent quasi-exclusivement la hausse globale du marché nord-américain, avec une progression de 28 % de leurs effectifs (soit +1 200 personnes) alors que le nombre de touristes originaires des États-Unis est

en hausse de 0,6 % (soit +240 personnes). La croissance du marché canadien est le fait des croisiéristes (40 % des effectifs, +24 %) et des touristes terrestres (+31 %). En revanche le marché des États-Unis montre deux comportements opposés, avec une baisse de 31 % du nombre de croisiéristes et une progression de 20 % des touristes terrestres qui stoppent leur baisse entamée depuis 2006.

Le marché français, avec 23,7 % de part de marché, est le second marché émetteur de Polynésie française en 2010, malgré une deuxième année de recul de sa fréquentation (-7 % sur un an, soit 2 712 touristes). Ce retrait affecte les touristes terrestres (92 % des touristes français) et plus principalement ceux séjournant dans des structures payantes (-8 %), même si le tourisme affinitaire, qui représente plus d'un touriste sur trois, perd aussi 6 % de ses effectifs.

Les effectifs des autres pays européens (19,5 % de part de marché) sont en retrait de 10,7 % en 2010, avec 3 584 touristes de moins. Cette baisse touche les touristes terrestres (-9 %, soit, -2 491 personnes) et les croisiéristes (-18 %, soit 1 117 personnes). Parmi les principaux marchés émetteurs, le Royaume-Uni (-18,4 %), l'Espagne (-9,9 %) et l'Italie (-6,1 %) expliquent la plus grande part de cette baisse. Il faut noter que les marchés d'Europe centrale, bien que représentant une faible part de marché, étaient en progression depuis 2006, et ont connu une forte baisse en 2010.

Le marché des touristes originaires du pacifique, 10,9 % de part de marché, affiche une hausse des arrivées touristiques de 7,9 %. Constitués essentiellement des touristes australiens et néo-zélandais (72 % du total), ces deux marchés, respectivement en hausse de 5,9 % et 4,4 %, expliquent la venue des 394 touristes supplémentaires du marché pacifique. Cette reprise du tourisme pour cette zone est celle des touristes terrestres (88 % des touristes) qui affiche leur première progression annuelle depuis 2006.

Le nombre de touristes originaires d'Asie, 10,9 % de part de marché, est en baisse de 12 % (-2 275 personnes), soit la plus forte baisse des grands bassins touristiques de l'année 2010. Le marché japonais, 82 % du marché asiatique, explique à lui seul avec 2 592 touristes en moins (-15,9%), le recul des effectifs de cette espace géographique. Le marché chinois connaît un doublement de ses effectifs (+110 % de croissance), et avec 1 143 personnes se positionne comme le 16^{ème} marché touristique pour la Polynésie française.

Touristes internationaux par domicile permanent

	2009	2010	Variation 2010 / 2009
Unité :	nombre	nombre	%
États-Unis	40 780	41 020	0,6
France	39 256	36 544	-6,9
Europe (hors France)	33 601	30 017	-10,7
Japon	16 353	13 761	-15,9
Nouvelle-Zélande	4 914	5 128	4,4
Australie	6 557	6 945	5,9
Autres pays	18 986	20 504	8,0

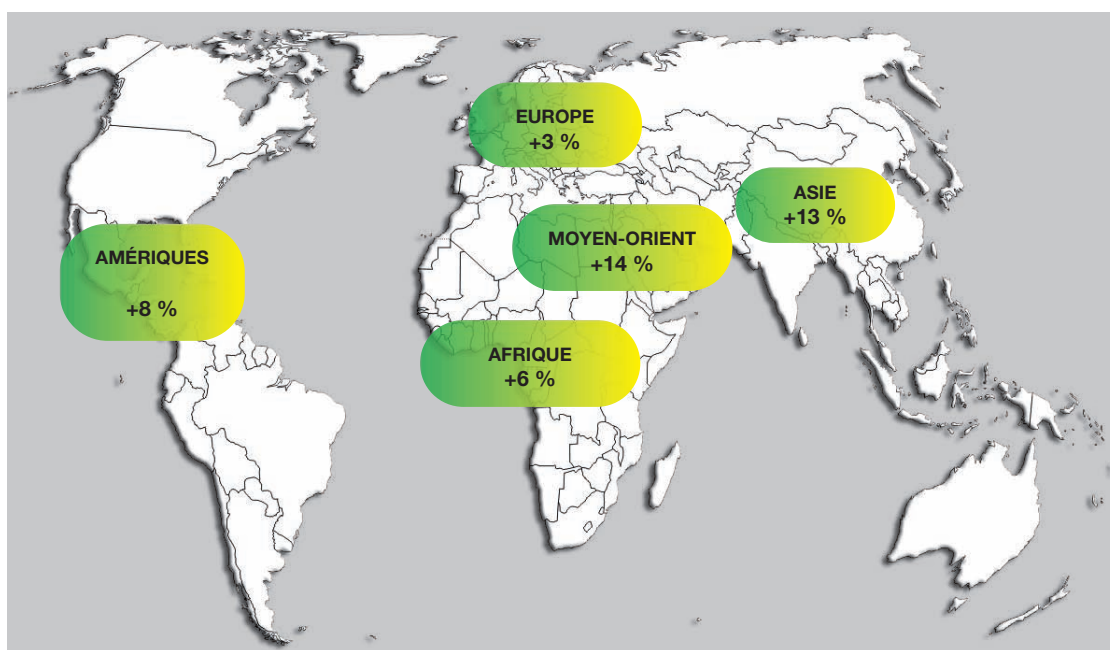
Source : ISPF (Enquête de fréquentation touristique)

7 • Tourisme international : une reprise à plusieurs vitesses

L'année 2010 a été l'année de la consolidation de la reprise économique mondiale. Cette reprise varie cependant nettement selon les régions, et quelques pays sont restés en récession. La croissance mondiale a été supérieure de près d'un point à sa moyenne de longue période mais la reprise n'a pas été uniforme. Les pays émergents se sont situés en tête du peloton de la croissance mondiale et aux États-Unis, le PIB a progressé de 2,7 % sur l'année. C'est deux fois moins que la moyenne des pays émergents, mais c'est nettement plus que la zone euro qui enregistre une croissance globale de l'ordre de 1,7 %. Cette croissance masque, au sein de l'union européenne, des différences importantes avec l'Allemagne qui se distingue par une croissance soutenue, la Grèce et l'Irlande qui sont restées en récession, et la croissance espagnole qui a été nulle.



**Tourisme international 2010 : augmentation de 7 % (2010/2009),
pour atteindre 935 millions de touristes**



Le tourisme international a repris avec vigueur en 2010, malgré la persistance d'incertitudes économiques dans quelques grands marchés, des catastrophes naturelles endurées par certains pays, des troubles politiques et sociaux soufferts par d'autres, l'interruption prolongée du trafic aérien provoquée par l'éruption du volcan d'Islande en avril et les conditions climatiques difficiles qui ont frappé plusieurs régions d'Europe ainsi que les États-Unis en décembre. Mais des événements sportifs et culturels majeurs ont permis d'accélérer la reprise. L'année 2010 a également souligné la capacité extraordinaire de méga-événements (sports, culture, expositions) d'attirer des visiteurs et de faire de leurs pays d'accueil des destinations touristiques attirantes. On se souviendra à cet égard des Jeux olympiques d'hiver du Canada, de l'Expo de Shanghai en Chine, de la Coupe du monde de la FIFA en Afrique du Sud et des Jeux du Commonwealth en Inde.

Selon les données anticipées du Baromètre OMT du tourisme mondial, le nombre d'arrivées de touristes internationaux a augmenté de près de 7 % pour atteindre 935 millions (+58 millions de plus qu'en 2009) après un recul de 4 % en 2009, l'année la plus durement frappée par la crise économique mondiale.

La plupart des destinations du monde affichent des chiffres positifs qui leur permettent de compenser les pertes récentes ou de se rapprocher de cet objectif. Ce redémarrage s'est toutefois effectué à plusieurs vitesses et les économies émergentes en ont été le principal moteur. Cette reprise, plus faible dans les économies avancées (+5 %), plus rapide dans les émergentes (+8 %), reflète globalement la situation économique mondiale et devrait persister en 2011 et dans un avenir prévisible.

L'**Asie-Pacifique** (+13 %) a été la première région à se redresser et celle où la croissance a été la plus forte en 2010. Les arrivées de touristes internationaux y ont atteint le nouveau record de 204 millions contre 181 millions en 2009.

L'**Afrique** (+6 % à 49 millions), la seule région qui avait déclaré des chiffres positifs en 2009, a poursuivi son expansion en 2010 grâce à un regain de dynamisme économique et à la tenue d'événements tels que la Coupe du monde de la FIFA en Afrique du Sud. La croissance s'est de nouveau écrite à deux chiffres au *Moyen-Orient* (+14 % à 60 millions) où pratiquement toutes les destinations ont rebondi d'au moins 10 %.

En **Europe** (+3 % à 471 millions), la reprise a été plus lente que dans d'autres régions en raison de l'interruption du trafic aérien provoquée par l'éruption du volcan Eyjafjallajökull et de l'incertitude économique planant sur la zone euro qui pénalise le tourisme intra régional. Néanmoins, le secteur a pris de la vitesse au second semestre et les performances de certains pays ont largement dépassé la moyenne régionale, ce qui n'a toutefois pas suffi à compenser les pertes globales de 2009.

Les **Amériques** (+8 % à 151 millions) se sont ressaisies après le déclin de 2009 provoqué par les épreuves économiques en *Amérique du Nord* et l'impact de la pandémie de grippe A (H1N1). Le retour à la croissance de l'économie des États-Unis, l'intégration régionale croissante en *Amérique Centrale et du Sud* et la vitalité des économies de l'Amérique latine ont amélioré les résultats de la région dans son ensemble. La croissance a été la plus prononcée en *Amérique du Sud* (+10 %).

L'augmentation des recettes touristiques internationales est restée quelque peu à la traîne de celle des arrivées en 2010, ce qui est normal en période de reprise. Pour ce qui est des dépenses à l'étranger, parmi les premiers marchés touristiques émetteurs, c'est dans les économies émergentes que l'on trouve les taux de croissance les plus élevés : *Chine* (+17 %), *Fédération russe* (+26 %), *Arabie saoudite* (+28 %) et *Brésil* (+52 %).

Parmi les marchés émetteurs traditionnels, l'*Australie* (+9 %), le *Canada* (+8 %), le *Japon* (+7 %) et la *France* (+4 %) ont rebondi, tandis que les *États-Unis*, l'*Allemagne* et l'*Italie* sont restés à des niveaux plus modestes de 2 %. Le score le plus bas doit être attribué au *Royaume-Uni* où les dépenses à l'étranger ont baissé de 4 % en 2010.



8 • Poursuite de la croissance en 2011

Après la reprise mondiale de 2010, la croissance devrait se poursuivre dans le secteur du tourisme en 2011 mais à un rythme plus modéré. Selon l'OMT, les arrivées de touristes internationaux augmenteront de 4 % à 5 % en 2011, un taux légèrement supérieur à la moyenne à long terme. La tendance récente à introduire et augmenter les taxes sur les voyages pour équilibrer les comptes publics représente un nouveau défi pour le secteur.

Arrivées de touristes internationaux par (sous-) région

	2008	2009	2010	Part 2010	Variation 2009/2008	Variation 2010/2009
Unité :	millions	millions	millions	%	%	%
Monde	913	877	935	100	-4,0	6,7
Économies avancées	489	468	493	52,7	-4,3	5,3
Économies émergents	424	409	442	47,3	-3,5	8,2
<i>Pour les régions de l'OMT</i>						
Europe	480,8	456,9	471,5	50,4	-5,0	3,2
Europe du Nord	56,4	53,4	53,3	5,7	-5,5	-0,1
Europe Occidentale	153,2	143,6	156,1	16,7	-3,0	5,1
Europe Centrale et Orientale	100	89,9	93,7	10,0	-10,1	4,2
Europe du Sud méd.	171,2	165,1	168,4	18,0	-3,5	2,0
Asie et Pacifique	184,1	181,0	203,8	21,8	-1,7	12,6
Asie du Nord-Est	101,0	98,1	111,7	11,9	-2,9	13,9
Asie du Sud-Est	61,8	82,1	69,6	7,4	0,5	12,1
Océanie	11,1	10,9	11,6	1,2	-1,6	6,0
Asie du Sud-Est	10,3	9,9	10,9	1,2	-3,4	10,1
Amériques	147,8	140,5	151,2	16,2	-4,9	7,7
Amérique du Nord	97,7	92,1	99,2	10,6	-5,8	7,8
Caraïbes	20,1	19,5	20,3	2,2	-2,8	3,9
Amérique centrale	8,2	7,6	8,3	0,9	-7,4	8,3
Amérique du Sud	21,8	21,3	23,5	2,5	-2,3	10,4
Afrique	44,4	45,8	48,7	5,2	3,1	6,4
Afrique du Nord	17,1	17,6	18,6	2,0	2,5	5,8
Afrique subsaharienne	27,3	28,2	30,1	3,2	3,5	6,9
Moyen Orient	55,9	52,7	60,0	6,4	-5,7	13,9

Source : OMT (janvier 2011)

Définitions

Touriste : visiteur qui passe au moins une nuit dans le pays visité (y compris les membres d'équipage des compagnies aériennes non résidents et les transitaires, le cas échéant).

Croisiériste : visiteur hébergé sur une structure d'hébergement flottante basée en Polynésie française.

Touriste terrestre : s'oppose au touriste de croisière. Touriste qui passe au moins une nuitée à terre.

Touriste de Circuit : touriste qui effectue un voyage englobant la Polynésie française et d'autres pays.

Touriste de Destination : par opposition au touriste de circuit, ce touriste effectue un voyage vers un seul pays.

Tourisme affinitaire : touriste qui rend visite à des amis ou à de la famille.

Nuitée : unité de compte de la durée du séjour, constituée d'une nuit par personne passée en hébergement hors de son domicile déclaré. Cette unité de mesure permet de mesurer la durée de séjour moyenne des touristes dans les lieux touristiques.

Hébergement terrestre payant : un hôtel, une pension de famille, une résidence de tourisme.

Hébergement gratuit : un hébergement chez des particuliers (la famille ou les amis) ou dans une structure collective gratuite.

Hébergement flottant : un bateau de croisière, un voilier.

Durée moyenne de séjour : nuitées touristiques rapportées au nombre de touristes correspondants.

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : exprimé en pourcentage, il est obtenu en divisant le nombre de chambres vendues par le nombre de chambres offertes à la location. Ce coefficient tient compte de l'ensemble des nuitées des touristes (internationaux ou résidents locaux).

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RMC) est le produit de la Recette par le nombre de chambres vendues.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RevPar) est le produit de la Recette par le Coefficient Moyen de Remplissage. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente.

« Retrouvez toutes les données sur le tourisme sur le site de l'ISPF, www.ispf.pf,

rubrique 'Enquêtes&Répertoires/Tourisme' »

- statistiques de fréquentation touristique et hôtelière, mensuelles et annuelles ;
- tableau de bord du tourisme trimestriel et annuel.



Malgré les résultats encourageants des exportations de produits locaux, le déficit de la balance commerciale se creuse en Polynésie française, du fait de l'impact bien plus important de la hausse de la valeur des importations. Celle-ci ne semble pourtant pas liée à une amélioration de la consommation des agents économiques, mais plutôt à un effet-prix et une hausse des devises de nos principaux partenaires commerciaux.

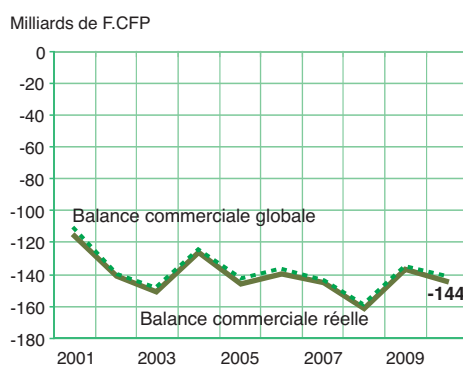
1 • La balance commerciale se dégrade

Le déficit de la balance commerciale réelle se creuse en 2010, s'établissant à 144 milliards de F.CFP (+6 %).

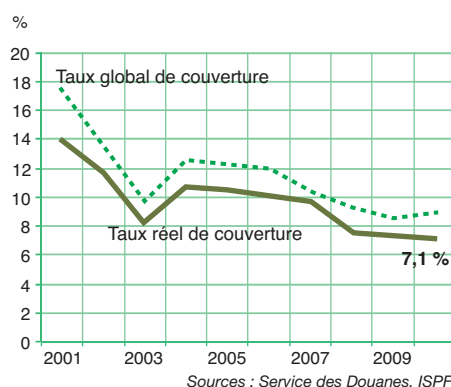
Malgré les meilleurs résultats des exportations locales (+3 % en valeur), l'augmentation de la valeur des importations civiles (+5,6 %) a été plus importante, essentiellement sous l'impulsion d'une hausse des prix ; les volumes importés poursuivent leur baisse entamée il y a deux ans, avec le ralentissement de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises.

Le taux réel de couverture s'établit à 7,1 % (-0,2 point par rapport à 2009), le niveau le plus faible jamais enregistré.

Balance commerciale



Taux de couverture

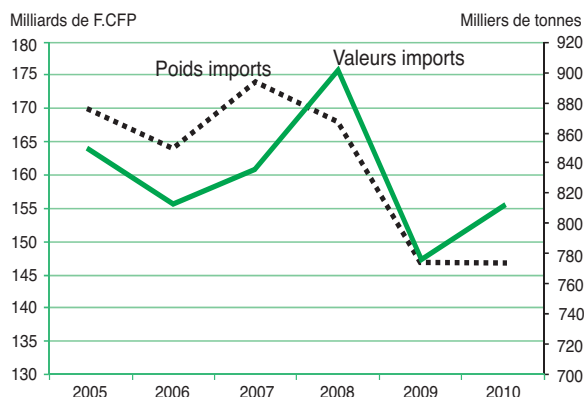


2 • Les importations

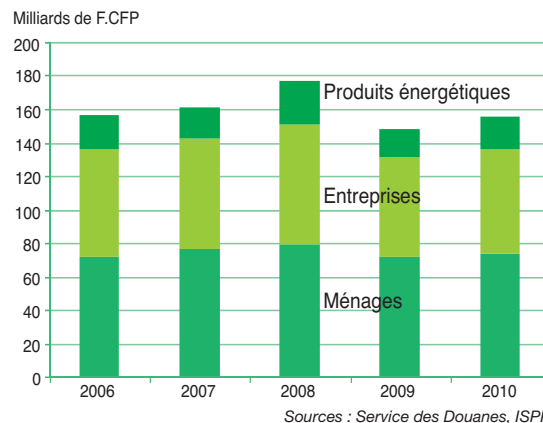
Dans un contexte de hausse des devises étrangères, mais aussi du cours mondial des matières premières, la valeur des importations civiles est en hausse de 5,6 % en 2010. Les volumes correspondants sont sur une tendance baissière depuis deux ans. Près de la moitié (42 %) de ce renchérissement de nos importations vient de la hausse de la facture énergétique.

Les ménages et les entreprises se partagent le reste de la hausse (respectivement 19 et 39 %), sans pour autant que l'on constate une réelle hausse de la consommation. Le chiffre d'affaires des commerces de détail ne progresse d'ailleurs que de 0,7 %, hors inflation. Les ménages subissent un effet-prix sur les biens de consommation (alimentaires ou non), et sont plus économes sur les achats automobiles. Les entreprises semblent plus investir à court terme au vu de l'évolution des imports de biens d'équipement et des crédits octroyés par les banques. Seule l'industrie semble avoir connu une activité relativement soutenue en 2010.

Importations civiles



Importations civiles par agent économique



Sources : Service des Douanes, ISPF

Importations civiles

	2006	2007	2008	2009	2010	Variation 2010/2009	
<i>Unité :</i>	<i>millions de F.C.F.P</i>					<i>%</i>	
Ménages							
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	2 680	2 742	2 766	2 749	2 827	2,9	2,1 %
Produits des industries agricoles et alimentaires	28 203	30 985	32 888	32 209	34 089	5,8	
Biens de consommation	25 605	26 385	27 478	24 918	25 038	0,5	
Produits de l'industrie automobile	15 056	15 650	15 415	11 881	11 332	-4,6	
Entreprises							5,5 %
Biens d'équipement	28 306	29 000	34 299	27 335	27 034	-1,1	
Biens intermédiaires	35 769	36 969	37 635	31 417	34 941	11,2	
Produits énergétiques	19 843	18 907	25 391	16 617	20 073	20,8	
Total	155 462	160 638	175 871	147 126	155 333	5,6	

Sources : Service des Douanes, ISPF

2.1 • Biens d'équipement & biens intermédiaires : la demande des entreprises

La valeur des produits importés par les entreprises (biens d'équipement et biens intermédiaires) repart en hausse en 2010, avec la reprise de la croissance des importations des biens intermédiaires, alors que les achats de biens d'équipement sont en retrait pour la deuxième année consécutive. La politique d'investissement des entreprises semble toujours attentiste, ce que confirment les données bancaires de l'IEOM à travers la diminution des demandes de financement de moyen et long termes.

La hausse des achats de biens intermédiaires (valeur et volume) traduit une reprise d'activité dans l'industrie après une année 2009 morose, excepté pour l'industrie du textile qui enregistre sa cinquième année consécutive de retrait. Les industries des composants électriques et électroniques ont connu une très bonne année grâce à l'installation de cellules photovoltaïques et de la connexion internet haut débit.

2.2 • Biens de consommation (alimentaires ou non) et produits automobiles : la consommation des ménages

La valeur des importations de produits relevant essentiellement de la consommation des ménages (biens de consommation, produits agricoles, produits des industries agro-alimentaires, produits automobiles) repart à la hausse en 2010, après la forte baisse de 2009, mais reste inférieure à 2008.

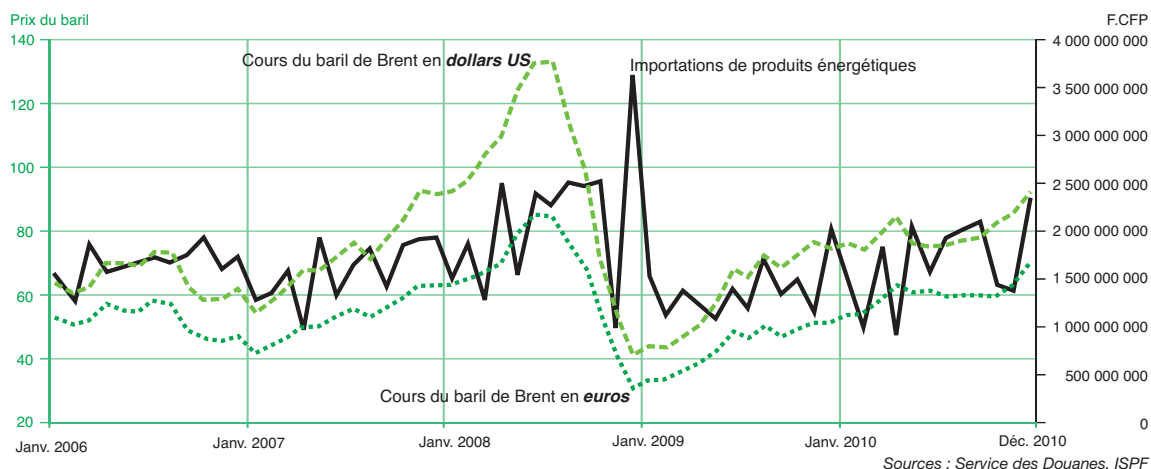
Les importations de produits de l'industrie automobile diminuent pour la seconde année consécutive. Pourtant, les immatriculations de véhicules neufs sont légèrement en hausse en 2010 ; les ménages se tournent vers des modèles de voiture moins chers. Les achats de voitures aux États-Unis – souvent de gros modèles onéreux – ont diminué de moitié en deux ans, revenant au niveau de 2004. On notera en revanche de très fortes hausses (relatives) des importations de voitures en provenance de pays nouvellement producteurs de voitures, souvent à bas prix (Roumanie, Hong Kong, Turquie), mais aussi en provenance de Thaïlande ou de Chine, marchés qui étaient sur une tendance baissière auparavant.

Les ménages subissent la hausse du cours mondial des produits agricoles (+17 %), qui a impacté à la hausse la valeur des importations de produits des industries agricoles et alimentaires, et des produits agricoles, sylvicoles et piscicoles, dont la consommation (volume) est stable voire en baisse pour certains produits. En outre, ces marchandises sont principalement importées des États-Unis, de Nouvelle-Zélande et d'Australie, dont les monnaies se sont largement appréciées face au franc pacifique (respectivement +10 %, +20 %, et +22 % en moyenne annuelle). De la même façon, les importations de biens de consommation non alimentaires (+0,5 % en valeur, -5,4 % en volume) semblent plus touchées par des prix et des devises en hausse que par une réelle hausse de la consommation des ménages. Les biens d'équipement du foyer ont toutefois bénéficié d'un sursaut de consommation lié à l'arrivée de la télévision numérique.

2.3 • La facture énergétique

Le montant des importations de produits énergétiques demeure corrélé à l'évolution du cours international du baril de Brent qui s'est renchéri de 29 % en 2010 (après une baisse à peu près équivalente en 2009). La baisse de 3 % des volumes importés confirme la baisse de la consommation entamée en 2008.

Prix du pétrole (brent « daté ») et valeur des importations de produits énergétiques en Polynésie française



2.4 • La France reste le premier pays d'importation

Les produits de France métropolitaine représentent un tiers de nos importations en 2010, malgré une baisse de 2 % par rapport à 2009.

Depuis 2006, Singapour, nouvelle source d'approvisionnement pour les achats de produits pétroliers, est devenu le second partenaire commercial de la Polynésie française devant les États-Unis. Ses importations représentent 13 % de nos achats, et augmentent de 21 % sur un an suite à la hausse des cours des produits pétroliers (les volumes importés diminuent de 3 %, et le dollar de Hong Kong n'augmente que de 5 % sur la période).

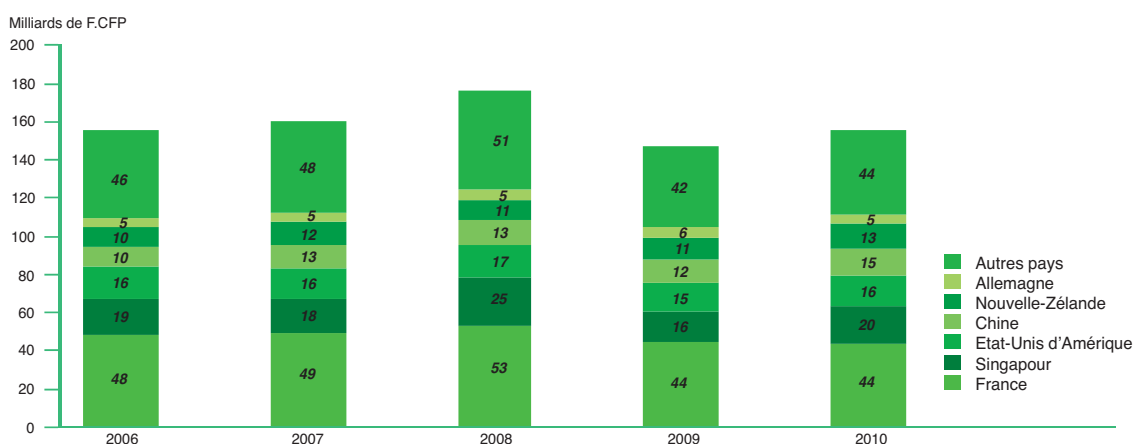
Les importations en provenance des États-Unis, qui représentent 10 % du total, augmentent de 3,4 % en valeur sur un an ; la hausse plus rapide des volumes correspondants (+6 %) conjuguée à l'appréciation du dollar révèle des prix d'achat en baisse par rapport à 2009.

La Chine reste le 4^{ème} partenaire commercial devant la Nouvelle-Zélande, et ce depuis 2006. Les importations chinoises, essentiellement des produits non alimentaires, sont principalement destinées aux entreprises (60 % des biens d'équipement et intermédiaires en 2009). Elles ont augmenté de 19 % en valeur par rapport à 2009, avec des volumes en hausse de 10 %, et un yuan faible qui a peu augmenté.

Les importations néo-zélandaise, essentiellement constituées de produits des industries agricoles et alimentaires, sont orientées à 65 % vers les ménages. Elles sont en hausse de 14 % en valeur sur un an, tandis que les volumes n'augmentent que de 3 % et que le dollar néo-zélandais s'apprécie de 22 % en moyenne en 2010.

Les autres principaux partenaires commerciaux sont dans l'ordre l'Allemagne (-6 %), l'Australie (-8 %), la Thaïlande (+10 %) et le Japon qui passe devant l'Italie (resp. +5,6 % et -5,3 %) suite à la forte hausse du yen (+12 %).

Les principaux pays importateurs en Polynésie française



Sources : Service des Douanes, ISPF

3 • Les exportations locales

En 2010, les exportations locales semblent avoir profité de la reprise des échanges commerciaux internationaux (+14 %), et repartent en hausse en valeur. Toutefois, les volumes exportés augmentent beaucoup plus vite (+44 %), traduisant des prix unitaires encore en baisse sur un an.

Exportations locales par produit

	2006	2007	2008	2009	2010	Variation 2010/2009
Unité :	millions de F.C.F.P					%
Produits perliers	12 043	12 103	9 701	7 877	7 719	-2,0
Perle de culture brute	10 943	10 577	8 316	7 471	7 357	-1,5
Ouvrages en perles	945	1 422	1 228	202	241	19,5
Poisson	416	488	276	535	674	26,0
Noni	1 161	751	559	768	743	-3,2
Huile de coprah	257	371	481	261	395	51,8
Nacre	398	335	269	214	255	19,4
Vanille	182	229	196	198	229	16,1
Monoï	191	256	194	147	203	38,7
Bière	113	94	92	68	74	7,5
Total	15 789	15 612	13 187	10 738	11 051	2,9

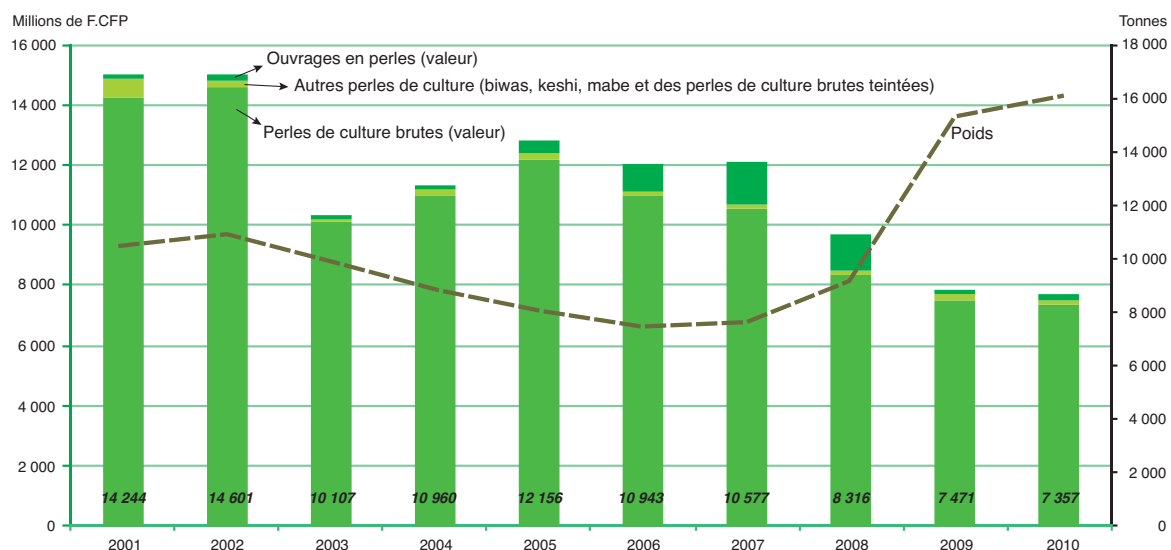
Sources : Service des Douanes, ISPF

3.1 • Les difficultés de la perle se poursuivent

Les ressources générées par le secteur de la perliculture continuent leur repli en 2010 (-2 % en valeur et +2 % en volume). Ce résultat est largement influencé par ceux de la perle de culture brute, dont les recettes diminuent tandis que les volumes correspondants augmentent (+4,6 %) ; le prix de la perle brute à l'export diminue à nouveau à 460 F.CFP/gramme (-6 %). Paradoxalement, le poids moyen des perles brutes augmente légèrement à 1,62 gramme (+4 %). La perle de Tahiti est donc toujours confrontée à un problème de rapport qualité-prix. La hausse des volumes exportés met aussi en lumière l'existence de stocks importants de perles brutes présentes sur le territoire, mais aussi d'un marché parallèle qui aurait réintégré le circuit légal depuis 2009 : le nombre de nucléus importés est bien plus important que la quantité de perles exportées.

Enfin, si le marché des ouvrages en perles a été déserté depuis la suspension du DSPE au 1^{er} octobre 2008, les prix moyens de ces ouvrages à l'export s'est renchéri en 2010.

Exportations de produits perliers



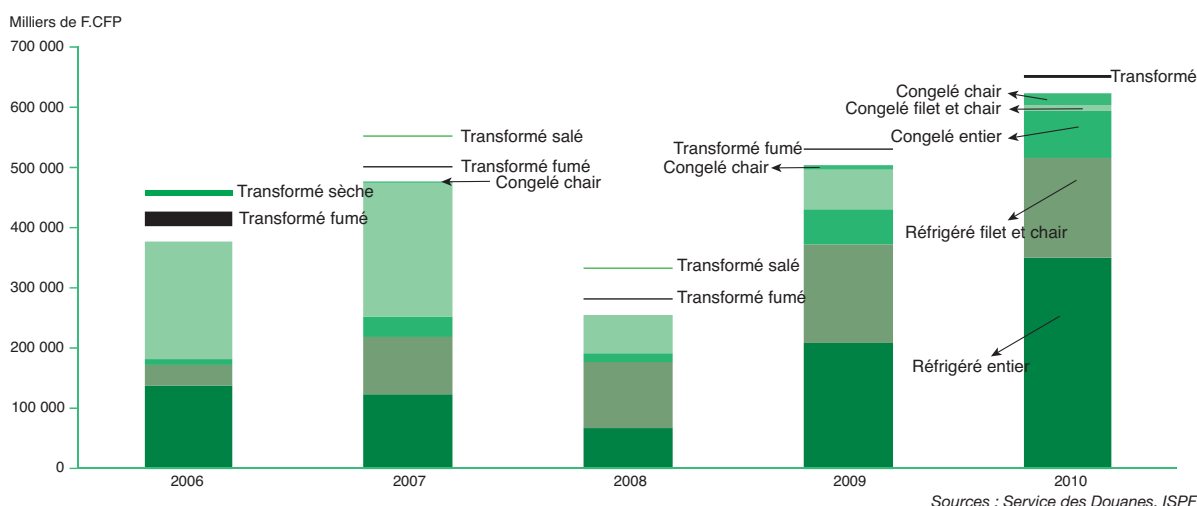
Sources : Service des Douanes, ISPF

3.2 • La pêche

En 2010, les exportations de produits de la pêche confirment le rebond de 2009 ; 1 012 tonnes de poissons ont été exportées (+20 %), pour une valeur de 674 millions de F.CFP (+24 %), soit un niveau bien supérieur à la moyenne de ces cinq dernières années. L'effort de pêche a donc continué sa hausse en 2010, au vu de l'augmentation des volumes exportés. Le prix au kilo progresse sur un an à 673 F.CFP (+3 %), le niveau le plus élevé jamais observé, grâce au renchérissement de 6 % du poisson réfrigéré, à 994 F.CFP le kilo. Ce

type de préparation représente désormais plus de 80 % des exportations. Historiquement ce sont les États-Unis qui achetaient la quasi-totalité des poissons réfrigérés entiers, les filets et chairs étant envoyés vers la France. Mais après 2002, les exports de poissons vers les États-Unis ont commencé à décliner, et la filière a trouvé de nouveaux débouchés vers la France. Depuis 2009, les États-Unis recommencent à importer nos poissons réfrigérés entiers, recettes qui viennent désormais s'ajouter à celles de la France, qui n'a pas déserté ce marché.

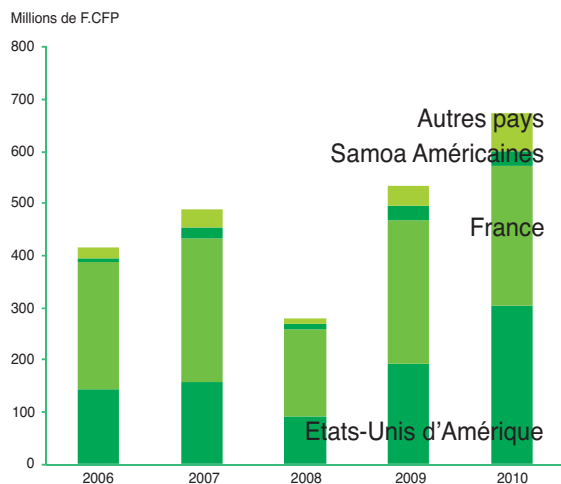
Exportations de poisson (hors poissons vivants et crustacés) par type de préparation et de conservation



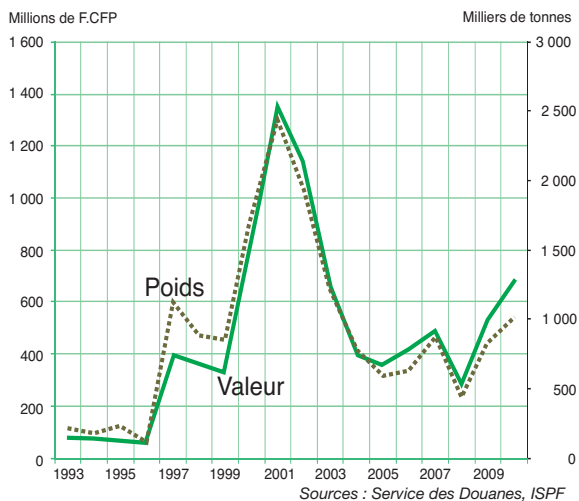
La France et les États-Unis sont nos principaux clients (85 % des exportations). Les achats du Japon ont fortement progressé en 2010, tout comme ceux des États-Unis, compensant les baisses vers la France, les Samoa et Hong Kong.

Le secteur semble donc se redresser depuis deux ans, après une longue période de baisse (2001 à 2008). Pourtant des problèmes subsistent : pour des raisons de rentabilité (durée de campagne et prix) certains navires ne pêchent qu'en campagnes de frais, alors que les armateurs disposent de navires congélateurs. Même s'ils sont encourageants, ces résultats demeurent deux fois inférieurs à ceux du début des années 2000 où ce secteur était en plein essor.

Exportations de poissons par pays destinataire



Exportations de poissons

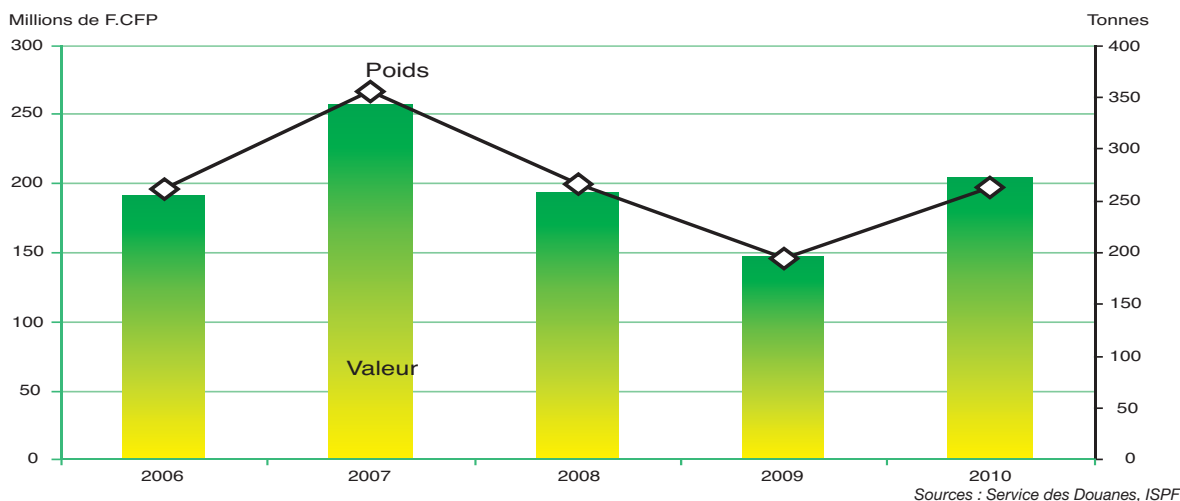


3.3 • Reprise énergétique pour le Monoï de Tahiti

Les exportations de monoï repartent en hausse (+39 % en valeur) après deux années de baisse. Les résultats du second semestre 2010 ont été particulièrement bons puisque proches du record de 2007. Cette hausse s'est effectuée grâce à la reprise de nos marchés historiques que sont la France (87 % des volumes de monoï exportés) et les États-Unis. Le prix au kilo augmente encore légèrement en 2010, à 780 F.CFP (+3 %).

Le Groupement Interprofessionnel du Monoï de Tahiti souligne le développement prometteur d'exportations vers de nouvelles zones géographiques (Europe de l'Est, l'Amérique latine), ainsi que l'exploitation du monoï pour de nouveaux produits (maquillage, produits d'ambiance).

Exportations de monoï



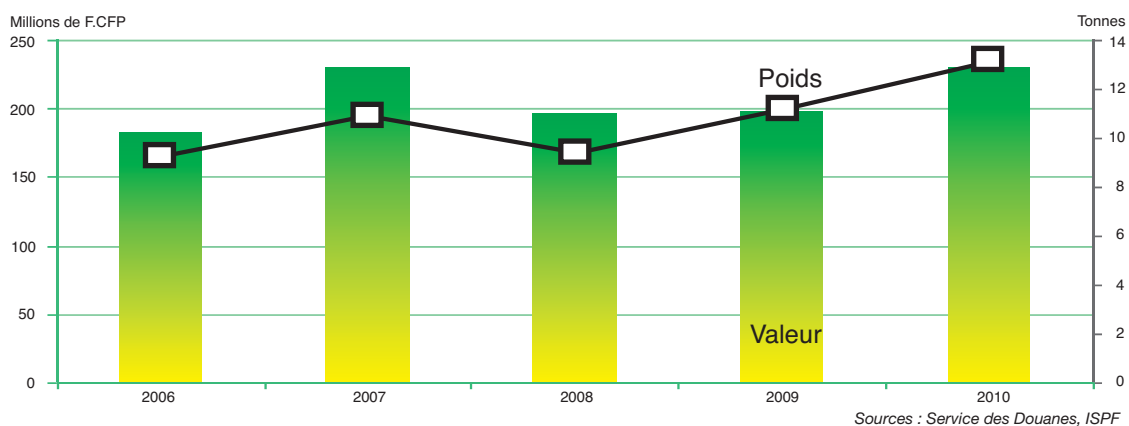
3.4 • La vanille de Tahiti s'exporte bien

En 2010, 13 tonnes de vanille ont été exportées (+17 %), soit le plus gros volume depuis 1993 (15 tonnes). Les recettes s'élèvent à 230 millions de F.CFP (+16 %) et le prix à l'export est stable à 17 500 F.CFP le kilo.

La vanille de Tahiti s'exporte toujours aussi bien, et même si elle souffre de la chute du cours mondial de la vanille (divisé par trois en 2009, année où la production mondiale a vivement progressé, +51 % à Tahiti), ses recettes se tiennent bien mieux que celles de la vanille de Madagascar (70 % de la production mondiale), du fait qu'elle ne vise pas le même marché. La vanille de Tahiti est en effet un produit « de bouche très parfumé » utilisé dans la restauration, tandis que la vanille de Madagascar intéresse plus les industriels. Toutefois, la production mondiale devrait chuter en 2010, car de mauvaises récoltes sont annoncées en Inde, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Indonésie (150 tonnes chacun), mais surtout du fait de la baisse dramatique de l'offre malgache (les producteurs ont été découragés par le cours mondial dérisoire et ont obtenu la création d'un prix plancher à 27 \$US/kg). De plus les vanilles malgaches sont attaquées par un champignon qui détruit les récoltes. En attendant la remontée des cours, les grossistes stockent leur vanille. La demande se reprend alors que l'offre restera faible pendant quelques temps ; le cours devrait ainsi remonter assez rapidement.

Pour la quatrième année consécutive, la vanille de Tahiti a remporté la médaille d'or lors du concours des produits du terroir de la Foire agricole de Paris.

Exportations de vanille



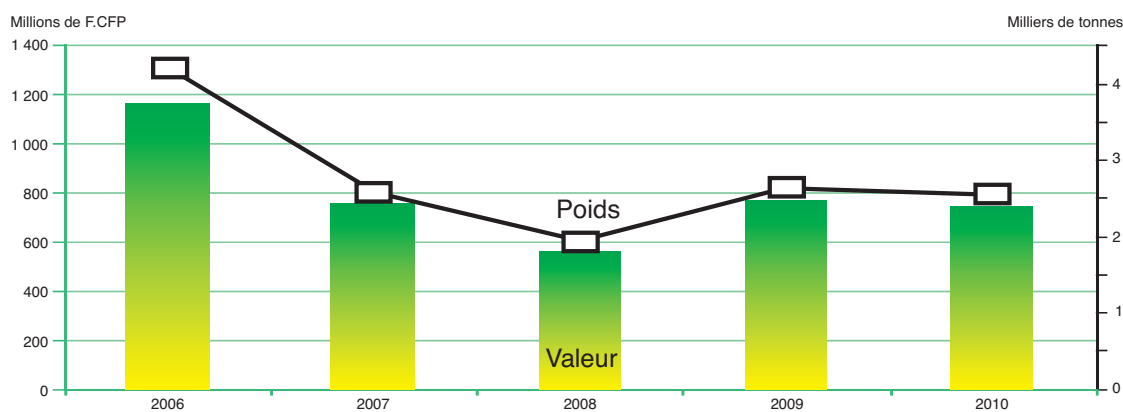
3.5 • Les exportations de noni stagnent

Les exportations de noni enregistrent un léger fléchissement en 2010 (-3 % en valeur) ; les recettes de la confiture de noni (86 % des volumes exportés) diminuent de 6 %, tandis que celles de jus de fruit (14 %) augmentent de 8 %. Le prix à l'export est stable à 292 F.CFP le kilo.

Les exportateurs locaux dépendent des décisions marketing de la maison-mère aux États-Unis qui fixe les quantités dont elle a besoin pour ses usines de production dans l'Utah, en Allemagne, au Japon et en Chine. Toutefois, la demande correspond à peine à la production des Îles Du Vent et des Îles Sous-Le-Vent.



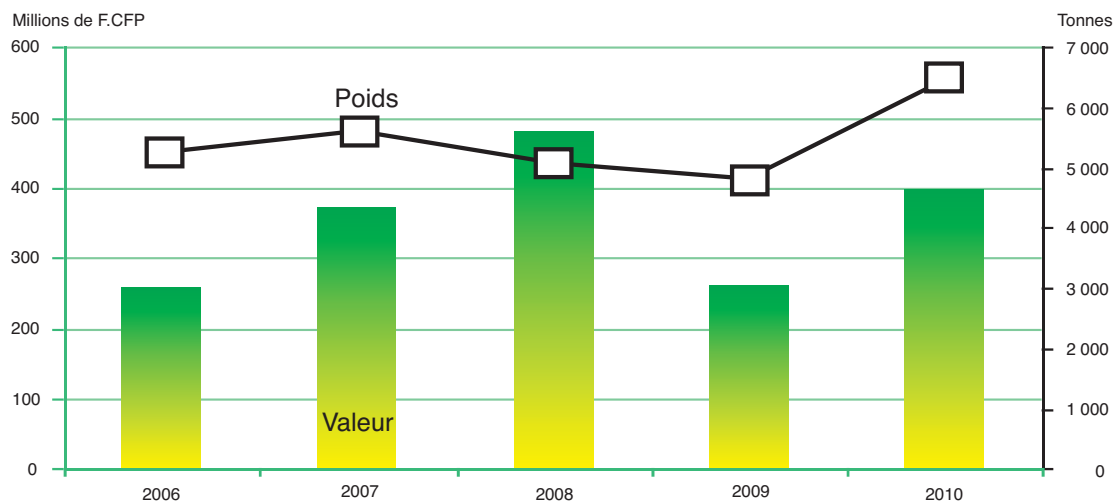
Exportations de noni



Sources : Service des Douanes, ISPF

3.6 • Huile de coprah

Exportations d'huile de coprah



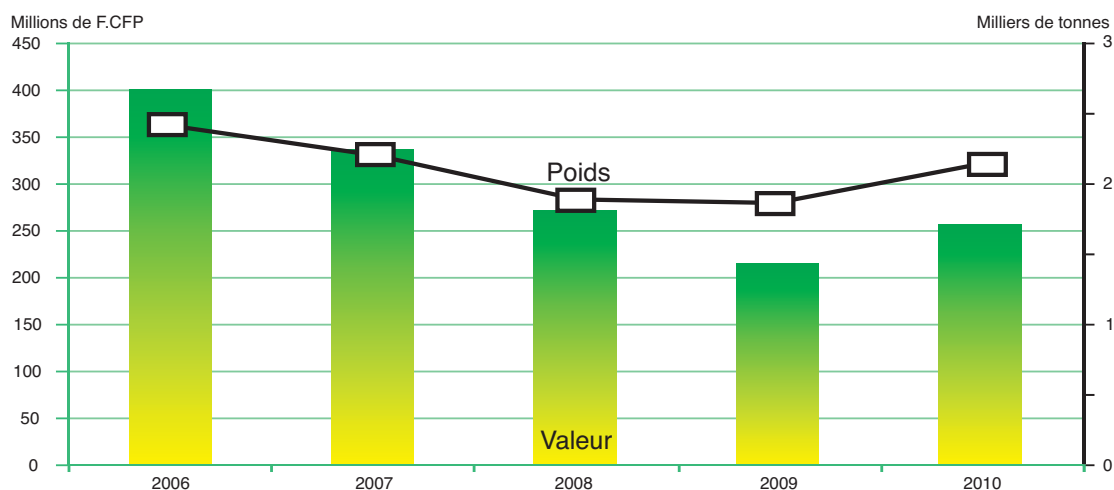
Sources : Service des Douanes, ISPF

Les exportations d'huile de coprah repartent à la hausse après une année 2009 difficile ; le transport (maritime) de l'huile de coprah rencontre quelques difficultés depuis le dernier trimestre 2009, qui ne sont pas encore résolues. Les producteurs doivent stocker leur produit en attendant son acheminement vers l'extérieur, devenu moins fréquent. En 2010, seulement quatre exports ont eu lieu, un en janvier, un en juillet (40 % chacun de la production 2010), et le reste en novembre et décembre, contre en moyenne 9 exports par an sur les dix dernières années. Le prix moyen à l'export se redresse légèrement à 60 F.CFP le kilo, dans la moyenne des dix dernières années. Au cours de l'année 2010, le cours mondial de l'huile de coprah a repris 55 % de sa valeur après avoir diminué de 41 % en 2009, soit 1 124 \$US/mt (méga tonne).

3.7 • Les ventes de nacre se redressent

Les recettes de la nacre à l'export remontent après trois années consécutives de baisse (+20 %). La nacre est quasi-exclusivement envoyée vers le continent asiatique, dont deux tiers vers la Chine. Elle est essentiellement utilisée dans les usines de grands groupes qui produisent des produits manufacturés. En octobre et novembre 2010, Dior a présenté deux nouveaux produits de luxe décorés de nacre de Tahiti : un téléphone portable et une montre sertie de diamants.

Exportations de nacre



Sources : Service des Douanes, ISPF

3.8 • L'Asie, premier débouché pour les produits polynésiens

En valeur, l'Asie demeure notre premier client en 2010, essentiellement acheteur de produits perliers. Les exportations vers ce continent diminuent de 2 % sur un an.

Le continent européen, second client, importe de l'huile de coprah, des produits de la pêche et de la vanille. Ses achats augmentent de 13 % en 2010.

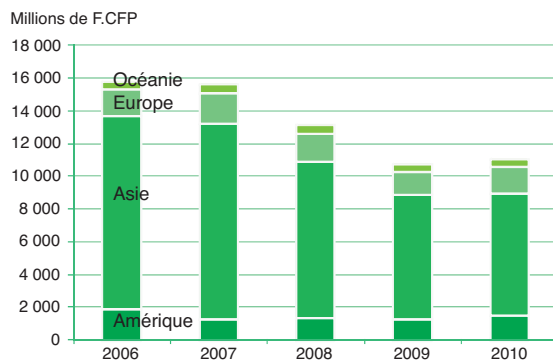
Le continent américain achète essentiellement les produits perliers et du noni. Les exportations vers ce continent augmentent de 20 %.

Enfin les pays océaniques (+16 %) achètent principalement des produits de la pêche.

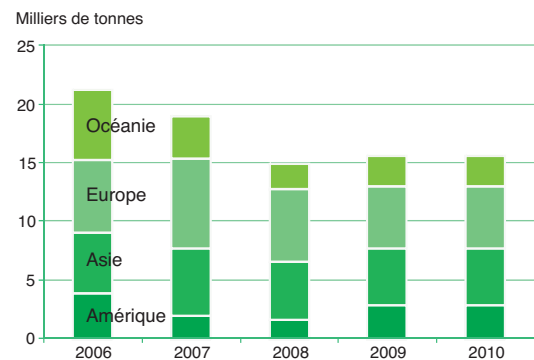
Hong Kong, le Japon, les États-Unis et la France se partagent 90 % des exportations, en valeur.



Exportations locales par continent



Volume des exportations locales



Sources : Service des Douanes, ISPF

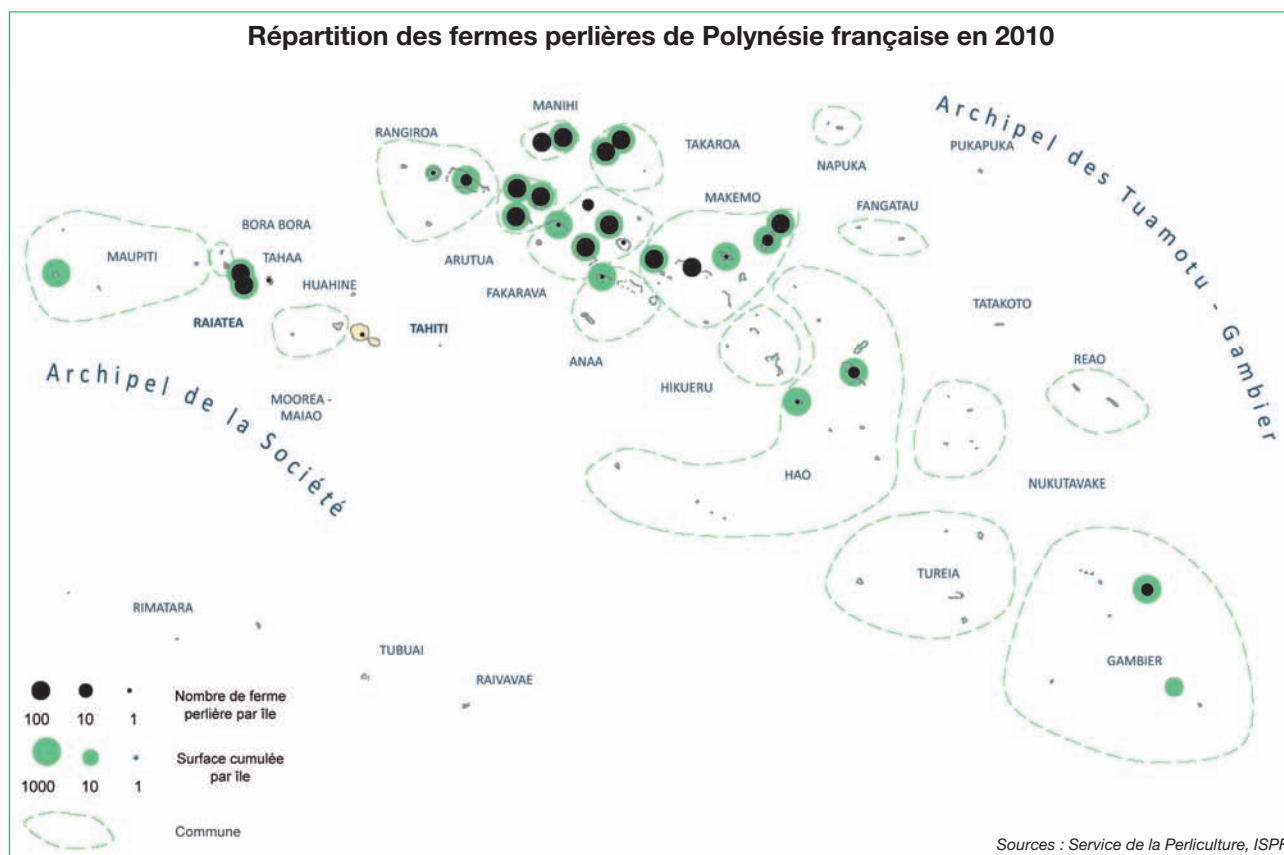
En 2010, la part des exportations de produits perliers dans le total des exportations locales est restée à 70 % (contre 92,5 % en 2000), résultat d'un recul de 1,5 % de la valeur des exportations sur un an. Le volume a quant à lui augmenté de 5 %. Ainsi, en 2010, le prix moyen des produits perliers à l'export passe de 490 F.CFP le gramme à 460 F.CFP. Entre 2001 et 2010, ce prix moyen a été divisé par 4. Les volumes exportés continuent donc de progresser plus vite que la valeur avec un doublement des volumes depuis 2006 alors que le chiffre d'affaires généré à l'exportation a baissé de 33 %. La perle est ainsi toujours victime d'une baisse de qualité du produit accompagnée d'une surproduction. Cette tendance inquiète les professionnels de la perle de Tahiti. De plus, la distribution internationale n'est concentrée que vers quelques négociants, la promotion et la commercialisation de la perle de Tahiti demeurent en panne et la concurrence sur la production s'intensifie au niveau mondial. Les surfaces lagunaires ouvertes à la perliculture et les importations de nucléi sont en augmentation en 2010, parallèlement à une baisse du nombre de concessions et de producteurs. Le nombre de négociants diminue nettement indiquant un ralentissement des ventes.

1 • La production

1.1 • Une surface totale d'exploitation en hausse limitée à 10 000 hectares

La production de perles est réalisée sur un total de 27 îles. En 2010, le nombre de concessions maritimes concernées est en léger retrait (-3 %, soit 555 concessions), tandis que la surface totale augmente (+16 %, 9 722 hectares) ; la surface moyenne des concessions augmente de 21 % soit 22 hectares. À lui seul l'archipel des Tuamotu regroupe 425 concessions (-5 %) réparties sur 8 230 hectares (+18,6 %) et 22 atolls. L'archipel des Gambier abrite 102 concessions (+10 %) pour une surface totale de 1 260 hectares (+3 %).

Deux types d'entreprises coexistent autour de la production : la grande majorité des fermes sont des exploitations familiales de petite taille, qui ne représentent que 20 % de part de marché, tandis qu'une quinzaine d'entreprises, à gros volume de production, représentent 80 % de part de marché. L'action publique se porte sur le développement des petites exploitations ; un nouveau dispositif d'encadrement de la production a été mis en place fin avril 2010 afin d'accorder des autorisations d'occupation temporaire du domaine public maritime à des perliculteurs disposant de petites exploitations ou à des jeunes qui souhaitent exercer ce métier, dans certaines limites tenant compte de la concentration des fermes existantes et de la surface des lagons. Dans ces cas, le nombre de lignes de collectage ou les surfaces maximum autorisées par entreprise seront encadrés ainsi qu'il suit :



- aucune autorisation de collectage pour les lagons de Takaroa, des Gambier et des Îles Du Vent ;
- 10 lignes pour les autres lagons ;
- aucune surface pour l'élevage de nacres ou d'huîtres perlières dans le lagon de Mopelia et aux Îles Du Vent ;
- 10 hectares pour des surfaces consacrées à l'élevage de nacres ou d'huîtres perlières dans les lagons de Ahe, Arutua, Gambier, Manihi, Marutea sud, Nengo Nengo, Raiatea, Raroia, Takaroa et Takume ;
- 30 hectares dans les autres îles.

De plus, un plafonnement portant sur les surfaces totales susceptibles d'être accordées dans certaines îles a été fixé, afin de préserver l'équilibre des ressources. Le plafonnement total des surfaces sur l'ensemble de la Polynésie française est de 10 000 hectares. Les renouvellements d'autorisation de situations existantes ne sont pas concernés par ce dispositif.

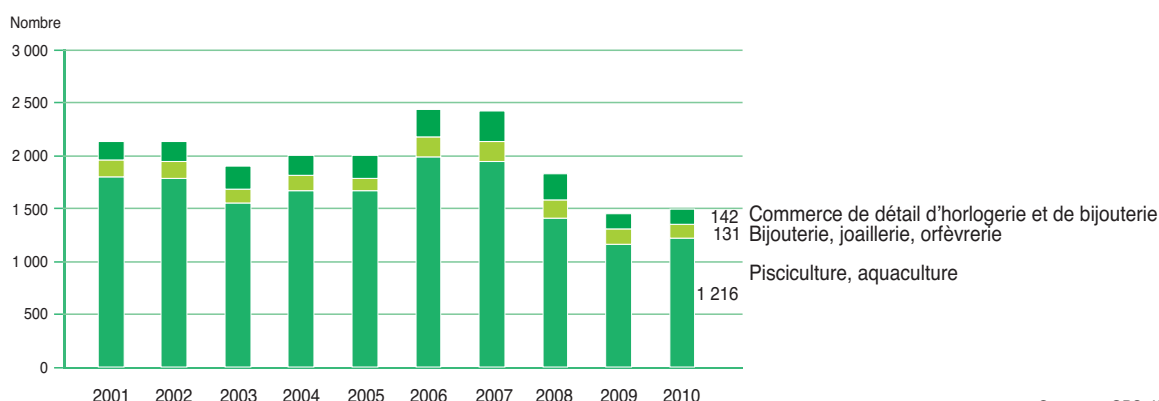
1.2 • Moins de producteurs

Une carte professionnelle de producteur d'huîtres perlières et/ou de producteur de perles de culture de Tahiti est obligatoire pour pratiquer l'activité de perliculture. Fin 2010, le service de la perliculture dénombre 410 producteurs d'huîtres perlières et 441 producteurs de perles de culture brutes (respectivement -11 % et -4 % sur un an).

1.3 • L'emploi est stable pour la perliculture en 2010

Fin décembre 2010, les activités de la « pisciculture, aquaculture » comptent 1 216 salariés (dont l'essentiel est issu de l'aquaculture), soit une hausse de 7 % par rapport à 2009. Parallèlement à ces emplois déclarés existe un grand nombre de personnes dans les archipels éloignés travaillant ponctuellement dans ce secteur dans un cadre familial et donc souvent non déclaré.

Effectifs salariés déclarés à la CPS - activités liées à la perliculture



Sources : CPS, ISPF

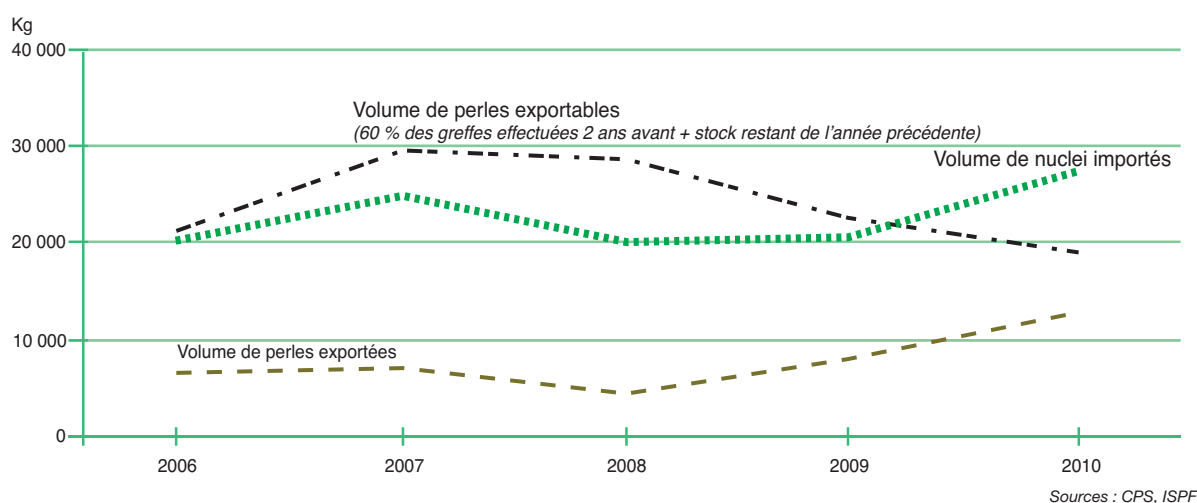
D'autres activités sont liées à la perliculture, comme les industries de la « bijouterie, joaillerie » (131 salariés, -10 %), et les « commerces de détail d'horlogerie et de bijouterie » (142 salariés, -10 %).

Le déficit en greffeurs locaux a, petit à petit, poussé les exploitations à embaucher des greffeurs étrangers. Les autorisations de travail délivrées pour des greffeurs étrangers sont stables à 235 en 2010. Ce sont principalement des ressortissants chinois qui exercent en qualité de greffeur dans le secteur de la perliculture. En quelques années, grâce à leur productivité, ils ont pris la place des greffeurs japonais qui ont quasiment disparu du secteur.

1.4 • Plus d'importations de nucléi

En 2010, les importations de nucléi augmentent de 32 %, soit 27 tonnes, légèrement plus que la moyenne de ces cinq dernières années (23 tonnes). 99 % des nucléi importés sont en nacre. Le reste est en corail. Ils sont essentiellement importés de Chine (57 %) et du Japon (40 %). Le contrôle de la distribution des nucléi aux producteurs perliers est effectué par le Service de la Perliculture.

Importations de nucléi et exportations de perles



2 • La pré-commercialisation

2.1 • Contrôles de la qualité : forte hausse du nombre de perles détruites

En 2010, 11 millions de perles ont été contrôlées (-2 %), correspondant à un poids total de 18,3 tonnes (+5 %). Le poids moyen des perles contrôlées augmente de 7 % à 1,63 gramme la perle. Quant au volume de perles détruites, il augmente nettement à 400 kg (+50 %). Cette hausse est une conséquence directe de la crise que traverse le secteur : les producteurs déstockent, et préfèrent être indemnisés pour leurs rebuts détruits (à hauteur de 50 F.CFP le gramme) plutôt que de trier eux-mêmes les perles.

En 2010, le Service de la perliculture a acquis deux machines à rayon X supplémentaires pour les contrôles (soit cinq machines au total).

2.2 • La promotion en panne

La promotion de la perle de Tahiti est essentiellement réalisée par les Groupement d'Intérêt Economiques (GIE), regroupements de petits perliculteurs qui fédèrent certains segments de leur activité, en l'occurrence la promotion et parfois les ventes. La taxe à l'export sur les perles de culture brutes est affectée à cette promotion. La quasi absence de fiscalité à l'export en 2009 a mis un terme à l'existence du principal Groupement d'Intérêt Economique (GIE), le GIE Perles de Tahiti, déjà en proie à des difficultés financières. Ce GIE permettait aux petits perliculteurs de fédérer la promotion et la vente de leurs produits. C'est dans ce contexte qu'a vu le jour un nouveau GIE, le GIE Poe O Rikitea aux Gambier, dont l'objectif est d'améliorer la qualité des perles produites et donc de faire remonter les prix.

Face à ces petits producteurs existent une poignée d'entreprises regroupant l'essentiel de la production perlicole, et qui maîtrisent la promotion et la commercialisation de leurs produits de manière autonome.

Début 2010 a été créée la Maison de la Perle, un EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) dont les missions sont la valorisation et l'expertise des perles, c'est-à-dire la labellisation des perles par des experts agréés, la délivrance d'un certificat classifiant la production et garantissant une valeur au lot expertisé, et enfin la promotion de la perle de Tahiti.

Une nouvelle fiscalité remplaçant l'ancienne taxe à l'exportation a été mise en place depuis décembre 2009, pour financer la promotion du secteur : elle s'appelle toujours Droit Sur la Perle à l'Export (DSPE), mais s'élève à 50 F.CFP/perle (au lieu de 200 F.CFP/gramme auparavant). Ainsi en 2010, les Droits et Taxes à l'Export (DTE) ont été multipliés par quatre par rapport à 2009, soit 493 millions de F.CFP, un niveau encore faible par rapport à la moyenne des cinq dernières années (860 millions de F.CFP entre 2006 et 2010).

3 • La commercialisation

3.1 • Les ventes aux enchères

En octobre 2010, quatre groupements, le GIE Poe o Tahiti Nui, le GIE Raromatai, le GIE Pearls of Manihi et le GIE Poe o Rikitea, ont réussi à organiser sur le sol polynésien la première vente aux enchères internationale depuis 3 ans. L'objectif est de relocaliser les ventes de perles de culture de Tahiti directement en Polynésie française afin d'en augmenter le prix et permettre aux perliculteurs de vivre plus aisément de leur activité. Globalement, 63 % des lots, représentant un total de 43 % des perles en vente, ont trouvé acquéreur. Le prix de vente moyen durant les deux jours s'élevait à 1 600 F.CFP pour une perle.

Des ventes aux enchères internationales ont toujours lieu chaque année à Kobe au Japon, ainsi qu'à Hong Kong.

3.2 • Le nombre de cartes de négociant sur une tendance à la baisse

Les négociants doivent disposer d'une carte professionnelle assurant leurs compétences ; elle s'obtient à l'issu d'un examen professionnel portant entre autres sur le commerce, le droit, et complété par une épreuve de tri des perles. Cette carte est assortie de garanties bancaires qui protègent les transactions. Le nombre de négociants est en baisse depuis plusieurs années. En 2010, une seule nouvelle carte a été attribuée, pour huit résiliations ramenant à 23 le nombre de cartes de négociant actives. Cette évolution dénote une nette baisse de l'activité du secteur en 2010, mais aussi une concurrence accrue de la part des GIE.



3.3 • Des recettes à l'export en baisse

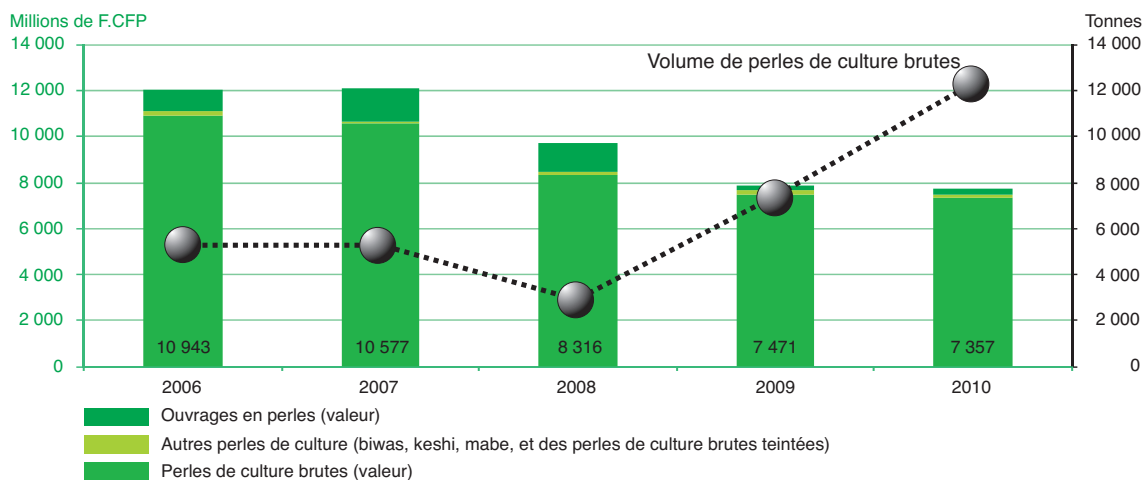
En 2010, les exportations de produits perliers ont rapporté 7,7 milliards de F.CFP à la Polynésie française (-2 %), soit la troisième baisse annuelle consécutive. Les recettes retombent ainsi à leur niveau d'il y a 20 ans et ne représentent plus que 70 % des exportations de produits locaux. Parallèlement, les volumes correspondants continuent d'augmenter (+2 % par rapport à 2009).

Les exportations de produits perliers sont réparties en trois catégories ; les perles de culture brutes représentent 95 % des produits perliers exportés, les ouvrages en perles 3 %, et les autres perles (keishis, biwas, etc.) de 2 %. Après 2004 et la création des entreprises franchises, les exportations d'ouvrages en perle ont pris plus d'importance, représentant jusqu'à 13 % des exportations de produits perliers en 2008 (86 % pour les perles de culture brutes). Mais la suspension de la taxe à l'exportation en 2008 a renversé la tendance et marqué la fin de l'essor des ouvrages en perles.

Les ventes de produits perliers ont généré environ 250 millions de F.CFP¹ de recettes liées au chiffre d'affaires déclaré soumis à la TVA (+15 % par rapport à 2009).

1 : Ce chiffre est bien inférieur aux recettes perlicoles à l'export du fait de nombreux systèmes fiscaux différents touchant les perliculteurs, les chiffre d'affaires soumis à la TVA n'étant que l'un d'entre eux.

Exportations de produits perliers

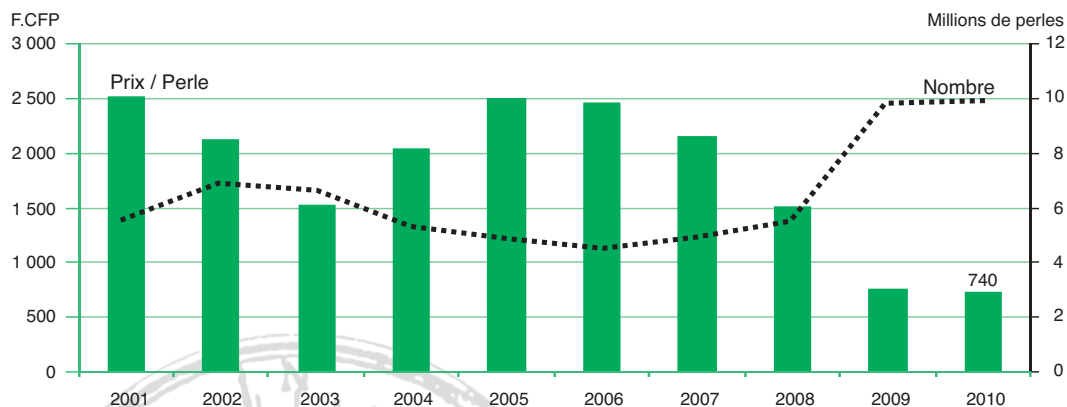


Sources : Service des Douanes, ISPF

► Les perles de culture brutes

Les résultats de la perle de culture brute à l'exportation enregistrent leur cinquième année consécutive de repli des ventes (7,4 milliards de F.CFP, soit -1,5 % en 2010), et la quatrième année consécutive de hausse des volumes exportés (16 000 tonnes, soit +5 %). Tandis que les recettes atteignent le niveau le plus bas jamais enregistré, les volumes atteignent à l'opposé leur niveau le plus haut. Mécaniquement, le prix moyen de la perle au gramme s'établit à son niveau le plus bas (460 F.CFP, contre 490 en 2009). Le nombre de perles exportées augmente lui aussi à un niveau élevé (9,9 millions, +1 %), faisant baisser le prix de la perle à 740 F.CFP (-2 %). Le poids par perle est quasiment stable (+2 % à 1,63 gramme).

Exportations de perles de culture brutes



Sources : Service des Douanes, ISPF

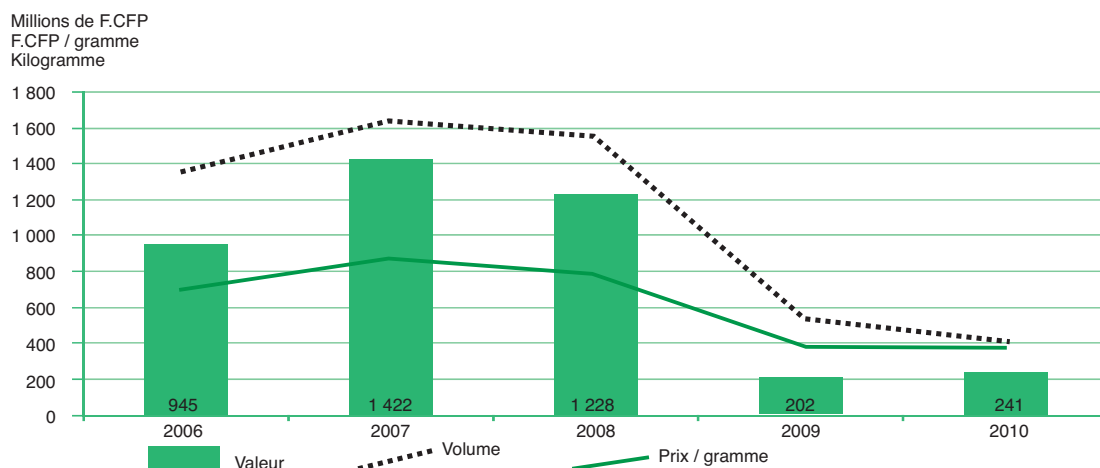
La crise de surproduction se poursuit et ne permet pas de faire remonter les prix. Conjugué à la quasi-absence de promotion sur ce produit, ainsi qu'à un rapport peu favorable pour les producteurs en termes de négociation, le prix moyen de la perle a fortement chuté ces dernières années. En 2007, il était encore à 2 200 F.CFP. C'est la cinquième année consécutive de baisse du prix moyen par perle ainsi que du prix moyen au gramme. La vente aux enchères organisée en 2010 aura permis de vendre des lots de perles à un prix moyen de 1 600 F.CFP pour une perle. Les perles de certains lots de qualité top gemme A et B sont parties à plus de 30 000 F.CFP l'unité.

► Les ouvrages en perles

La révision de la fiscalité sur les exportations de perles de culture brutes au 1^{er} octobre 2008 (suspension du DSPE) a incité les exportateurs à revenir sur ce marché des perles de cultures brutes et ont déserté le marché des ouvrages en perles dont les recettes ont été divisées par 5 par rapport à 2008. Sans taxe, la vente de perles brutes non montées est plus rentable avec un prix au gramme plus élevé. Pourtant, pour la première fois, le prix au gramme des ouvrages en perles (590 F.CFP) est supérieur à celui des perles de culture brutes (460 F.CFP).



Exportations d'ouvrages en perles

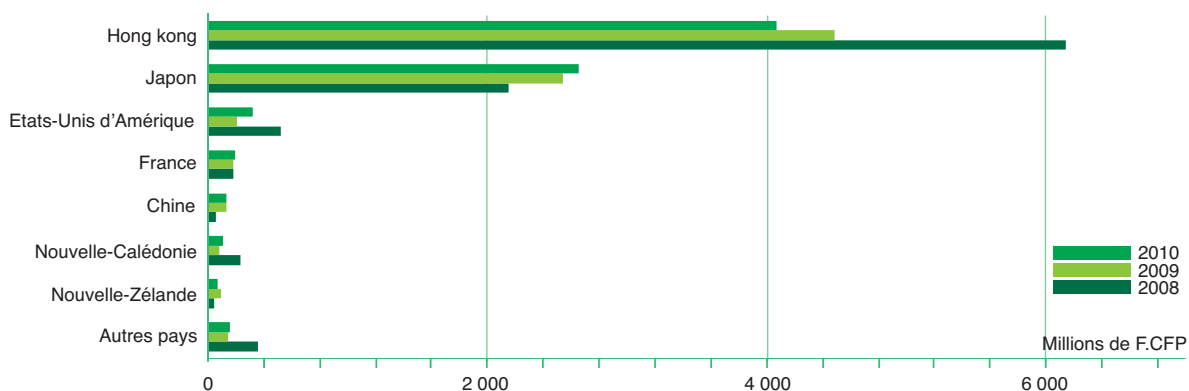


En 2010 on dénombrait 7 entreprises franches, soit une de moins qu'en 2009. Ce type d'entreprise a été créé en 2004 afin de permettre à certains exportateurs d'être affranchis de la taxe à l'exportation. Le principe est le suivant : ces entreprises importent le matériel nécessaire pour créer des bijoux à partir de perles de Tahiti qui doivent obligatoirement avoir été percées et montées pour pouvoir être exportées, sans payer de taxe. L'objectif était aussi d'apporter de la valeur ajoutée locale au produit en créant de vrais bijoux.

► Les pays destinataires

Depuis 2006, les professionnels de la perle privilégient les ventes aux enchères, et ce sont les négociants basés à Hong Kong qui dictent le marché. Depuis 2006, le marché traditionnel japonais est délaissé au profit de Hong Kong qui depuis représente de 50 à 60 % de nos exports de produits perliers. Ces derniers ont même réussi à habituer les clients internationaux (japonais, américains, européens, australiens...) à venir s'approvisionner chez eux. Hong Kong demeure donc le premier acheteur de produits perliers malgré une nouvelle baisse de ses achats (-9 %), tandis que le Japon – second marché – est en hausse de 4 %, et les États-Unis – troisième marché – de 57 %, compensant ainsi la forte baisse de 2009. La France, en 4^{ème} position, a augmenté ses achats de 7 %. Les achats de la Chine sont stables sur un an, après une forte hausse en 2009.

Exportations de produits perliers - principaux pays destinataires



Sources : Service des Douanes, ISPF

4 • La recherche et développement, veille sanitaire*

* : source : Service de la Perliculture

4.1 • Recherche et Développement

La recherche en perliculture s'organise autour de trois axes principaux :

- La pérennisation de la perliculture ;
- L'amélioration de la rentabilité des exploitations ;
- La prévention des risques sanitaires et écologiques.

En 2010, trois programmes de recherche associés et complémentaires illustrent ces différents thèmes :

1- Le groupement de recherche pour l'amélioration de la qualité des perles de culture de Polynésie française (GDR ADEQUA) officialisé par une convention

cadre avec le Pays (service de la perliculture) fin décembre 2007. Les recherches ont débuté en 2008 pour une période de quatre ans. Il regroupe les efforts et les compétences d'une dizaine de laboratoires en Polynésie et en métropole autour de six actions dont l'influence est jugée essentielle pour l'amélioration de la qualité des perles de culture de Tahiti (les facteurs externes, le nucléus, le greffon, le sac perlier, la perle et la sélection des donneuses de greffons).

2- Le programme « Ressource génétique de la perliculture Polynésienne (REGENPERL) » a été présenté pour un financement Etat-Collectivité (Délégation à la recherche) le 1^{er} décembre 2008. Il répond à la thématique « Biodiversité terrestre et marine, outil du développement de la Polynésie française », et regroupe trois laboratoires en Polynésie française et un au Canada. L'objectif de ce programme est d'évaluer l'impact de la perliculture sur les populations sauvages de Pintadines (huîtres perlières) en termes de variabilité génétique. Mais aussi de répondre à des questions sur l'origine des naissains collectés dans nos atolls afin de préserver les populations de géniteurs et finalement, pour proposer des solutions de préservation en améliorant le collectage, en optimisant les techniques d'élevage en écloserie et en conservant le patrimoine génétique d'huîtres perlières jugées intéressantes. Ce programme se terminant en 2010, un nouveau financement Etat-Collectivité a été obtenu pour le programme BiodiPerl afin de poursuivre et compléter les résultats obtenus. Nous proposons au travers de ce nouveau projet pour 2011-2013 :

- (1) de caractériser la diversité, la structuration et le recrutement de la « ressource » *P. margaritifera* en Polynésie française,
- (2) d'étendre la surveillance sanitaire de cette ressource,
- (3) de mettre en place un plan de sauvegarde du patrimoine génétique par la constitution de cheptels sauvages de référence d'origines géographiques et génétiques différentes et
- (4) de développer des outils afin d'exploiter la diversité de ce conservatoire pour la perliculture polynésienne dans l'objectif d'améliorer la productivité des entreprises perlicoles.

3- L'activité de recherche financée par le Fonds européen de développement (FED), dans le cadre du programme « Professionnalisation et pérennisation de la perliculture », consiste à analyser les interactions entre les huîtres perlières et leur environnement hydro-climatique. Elle se décline en trois activités de recherche (courantologie et climatologie – sources de nourriture – croissance, reproduction et larves) partagées entre 15 laboratoires et 30 chercheurs. Ces activités devraient permettre de proposer aux perliculteurs de mieux caractériser l'écosystème et d'envisager le développement d'outils et de méthodes permettant d'optimiser les stratégies de collectage avec le développement de modèles de croissance et de transport des larves de *Pinctada margaritifera*. Ces travaux permettront la mise en place d'un futur réseau de suivi des cohortes larvaires et du collectage afin de prévoir les secteurs et les périodes de collecte. Les résultats de ces recherches ont été présentés aux professionnels en novembre 2010.



4.2 • Activités sanitaires

Réseau de veille sanitaire : le monitoring

L'évolution du système de surveillance sanitaire a débuté en cours d'année. L'échantillonnage des exploitations est désormais aléatoire et non plus fondé sur le suivi de fermes perlières sentinelles. Treize missions de veille sanitaire ont été menées, permettant de suivre 18 exploitations perlicoles, dont la moitié pour la première fois. L'effort analytique a été d'environ 650 analyses histologiques. Il a conforté les connaissances épidémiologiques relatives aux agents infectieux présents chez les bivalves de Polynésie française.

Réseau de veille sanitaire : la surveillance

Trois foyers de mortalité ont été déclarés et ont fait l'objet d'une investigation sanitaire. Aucune maladie à déclaration obligatoire n'a été répertoriée. Dans chaque cas, un bloom algal était à l'origine des pertes.

La situation sanitaire internationale a été marquée par des foyers de mortalité massive d'huîtres creuses (80 % à 100 % des naissains) en France, en Nouvelle-Zélande et en Australie. La nouvelle souche d'herpès virus incriminée semble s'être adaptée en trois ans à des températures de plus en plus basses en métropole (émergence à 19°C en 2008, 16°C en 2009, 13°C en 2010) et inversement a fait son apparition dans les eaux chaudes du Pacifique Sud. Il a, en outre, été mis en évidence chez de nombreuses espèces de mollusques réparties en plusieurs genres : Bivalves (huîtres, palourdes) et Gastéropodes (ormeaux). Des mesures conservatoires ont été adoptées en fin d'année afin de limiter les risques d'introduction du virus principalement à la faveur d'importations de fruits de mer pour les fêtes, dans l'attente d'investigations épidémiologiques prévues en 2011.





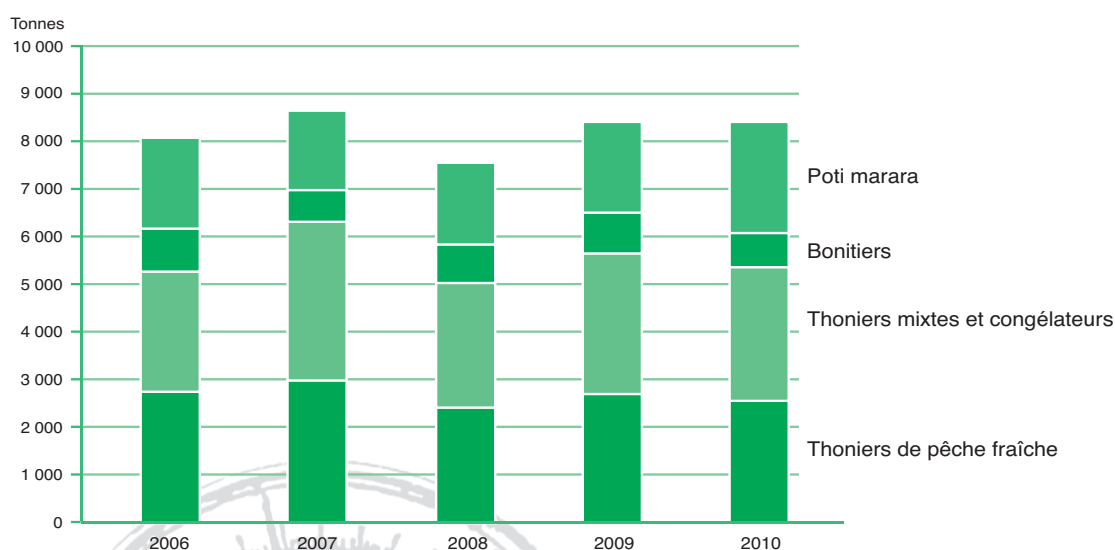
L'année 2010 conforte la reprise des exportations de produits de la pêche, malgré la stabilité de la production. Ce regain porte sur la production de poissons frais, plus rémunérateur. En revanche, la production de produits congelés demeure en deçà des capacités de la flotte, malgré une demande internationale en hausse avec la raréfaction des ressources halieutiques.

1 • Activité du secteur

La pêche en Polynésie française est constituée de deux filières. La plus importante, en termes de production, est la pêche hauturière (deux tiers de la production). Elle est constituée d'une flotte de thoniers palangriers, répartis en thoniers de pêche fraîche et thoniers mixtes et congélateurs, capables d'effectuer des campagnes de pêche pouvant atteindre 50 jours et parcourir toute la Zone Economique Exclusive (ZEE) polynésienne, ainsi que les eaux internationales du 40^{ème} parallèle Sud. La pêche au thon est le principal axe de développement.

Aux côtés de la pêche hauturière, coexiste toujours une pêche lagonaire traditionnelle, artisanale de type familiale, dite pêche côtière. Sa flotte est composée de poti marara (en bois ou en fibre de verre, de 6 à 8 mètres), et de bonitiers (en bois, de 10 à 13 mètres). La production de la pêche lagonaire est exclusivement tournée vers la satisfaction du marché intérieur. L'autoconsommation et le troc demeurent importants et seule une faible part des quantités capturées transitent sur les marchés municipaux. Les circuits de commercialisation de ce type de produits passent aujourd'hui en majorité par les ventes en bord de route ou les ventes directes aux magasins et restaurants.

Production du secteur de la pêche
(uniquement la production commerciale)



Sources : Service de la pêche, ISPF

En 2010, la production globale de pêche* s'élève à 8 400 tonnes (stable sur un an), légèrement inférieure à la moyenne des dix dernières années (8 500). La production côtière augmente de 9 % tandis que de la production hauturière diminue de 5 %.

1.1 • Pêche hauturière

Production et rendements

L'ensemble de la flotte hauturière a diminué sa production de 5 % à 5 700 tonnes en 2010, directement impactée par la baisse du nombre de bateaux actifs (sept unités en moins par rapport à 2009).

Moins nombreux qu'en 2009 (-3 unités) les thoniers de pêche fraîche ont donc globalement effectué moins de sorties en mer (-6 %). Ils ont pourtant essayé de compenser par une hausse du nombre de jours de mer par sortie (+6 %), et de lâchers par sortie (+9 %). Mais avec moins d'hameçons par lâcher (-3 %), la production s'établit à 2 800 tonnes, soit une baisse de 2,3 % sur un an.

Les thoniers mixtes et congélateurs ont connu à peu près le même scénario. Diminués de quatre navires par rapport à 2009, ils ont eux aussi effectué moins de sorties en mer (-3 %). En revanche, ils n'ont pas compensé par le nombre de jours en mer (-5 %) ou même le nombre de lâchers par sortie (-2,5 %). Ils ont simplement augmenté le nombre d'hameçons par lâcher (+3,5 %), ce qui n'a visiblement pas suffi à augmenter la production (-7 %).



Évolution de l'effort de pêche en 2010

	Thoniers de pêche fraîche	Thoniers mixtes et congélateurs	Total
	<i>Nombre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre</i>
Navires actifs	30	31	61
Marées (sorties)	557	284	841
Jours de mer	6 768	5 096	11 864
Lâchers	4 435	3 242	7 677
Hameçons posés	8 756 691	8 245 210	17 001 901
Production (t)	2 826	2 910	5 736
Jours de Mer/sortie	12	18	14
Lâchers/sortie	8	11	9
Hameçons/Lâcher	1 974	2 543	2 215
Rendement (Kg/100 hameçons)	32	35	34

Sources : Service de la Pêche, ISPF

Types et zone des captures

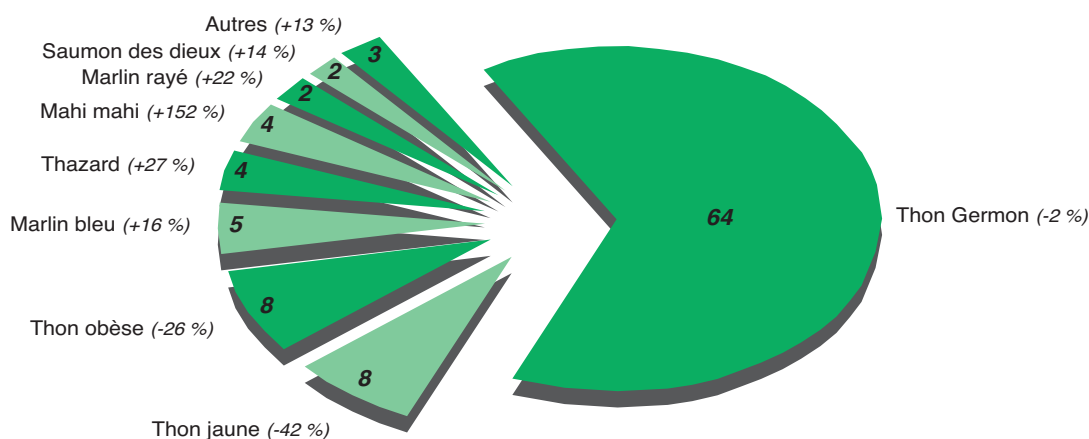
Les captures hauturières sont essentiellement du thon germon (3 500 tonnes), du thon obèse (436) et du thon à nageoires jaunes (418). Viennent ensuite le marlin bleu (260), le thazard (205) et le marlin rayé (127). Les prises de mahi-mahi ont été multipliées par trois en un an pour atteindre 204 tonnes, soit autant que le thazard.

* : uniquement la production commercialisable (hors espèces non commerciales comme le uravena, le lancier ... ou encore les espèces relâchées vivantes).

La production s'est répartie en 2010 sur environ 50 % de la Zone Economique Exclusive. L'essentiel de la production des thoniers de pêche fraîche (90 %) s'est réalisé au nord est et au sud de Tahiti dans un rayon de 400 miles nautiques. Près des deux tiers de la production des thoniers mixtes et congélateurs ont également été capturés dans cette zone, ce qui traduit un plus grand chevauchement des zones de pêche de ces deux flottilles par rapport à l'année dernière.

Plus de 80 % de la production des thoniers mixtes et congélateurs a été débarquée réfrigérée : l'année 2010 marque une nouvelle fois un repli du nombre de marées destinées à la congélation (-34 % par rapport à 2009) sans pour autant redescendre au niveau historique le plus bas (202 tonnes en 2008).

Production commerciale de la pêche hauturière en 2010 en % (volumes pêchés)



Sources : Service de la pêche, ISPF

1.2 • Pêche côtière

Production et rendements

La flottille côtière augmente de huit unités en 2010, sa production de 9 %, et ses rendements de 13 %. Cette évolution résulte d'une hausse de la production des poti marara (+22 %) qui représente 90 % de la production côtière, tandis que les bonitiers ont diminué leurs prises de 20 %.

Avec sept unités supplémentaires, les poti marara ont effectué 4 % de sorties en moins qu'en 2009, mais ont augmenté leur production de 22 %. Leurs rendements se sont ainsi améliorés (+22 %), et ce dans tous les archipels, essentiellement grâce à la hausse des prises de mahi-mahi. En revanche, avec une unité supplémentaire sur un an, et 6 % de sorties en mer en plus, la production des bonitiers se replie sur un an (-20 %), tout comme leurs rendements (-22 %).

Les trois quarts des prises de la flottille côtière sont composés de bonites, de mahi-mahi et de thon jaune. à l'inverse de 2009, l'année 2010 a été une bonne année pour les captures de mahi-mahi, mais une mauvaise pour les prises de bonite.

Production et rendements

Année 2010	Bonitiers	Poti marara	Total	Variation 2010/2009	Bonitiers	Poti marara	Total
	<i>Nombre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre</i>		<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>
Navires actifs	48	320	368	Navires actifs	2,1	2,2	2,2
Marées (sorties)	4 259	30 950	35 209	Marées (sorties)	5,7	-3,9	-2,8
Production (t)	691	2 343	3 034	Production (t)	-19,2	22,2	9,4
Rendement (Kg/sortie)	162	76	86	Rendement (Kg/sortie)	-23,5	27,1	12,6

Sources : Service de la Pêche, ISPF

Infrastructures et formation

Le parc à poissons (Dispositifs de Concentration de Poissons, DCP) est très prisé aux Tuamotu et aux Îles Sous-Le-Vent, et s'y avère très rentable, compte tenu de son efficacité et du peu d'équipements nécessaires. Les captures réalisées par les pêcheurs professionnels autour des DCP oscillent entre 25 et 40 % de la production des poti marara. Le DCP permet en outre de conserver les prises vivantes à moindre frais, en attendant le passage des avions ou goélettes pour leur acheminement sur l'île de Tahiti où elles seront vendues.

En 2010, 17 nouveaux DCP ont été ancrés pour un coût de 17,5 millions F.CFP. Dans le même temps, 14 DCP ont rompu leurs amarres ou coulé, notamment lors du passage du cyclone Oli, si bien qu'en fin d'année le parc comprenait 29 unités en place (+3 sur un an). Le Service de la Pêche a engagé depuis plusieurs années des recherches avec de nouveaux matériaux moins sensibles aux agressions diverses sur les parties hautes des lignes d'ancrage : la durée de vie moyenne de ces dispositifs s'est déjà nettement améliorée, et un nouveau type de DCP « de proximité » est en cours d'élaboration, avec des matériaux moins onéreux, disponibles localement.

Pour soutenir les secteurs de la pêche côtière, le Service de la pêche fournit des équipements frigorifiques nécessaires à la bonne conservation des produits. Aujourd'hui, la majorité des 26 chambres froides et 51 machines à glace est à réformer. En 2010, six machines à glace ont été commandées pour être installées en 2011 à Faa'a et Tautira à Tahiti, et dans les îles de Maupiti, Ua-Huka, Manihi et Arutua pour un montant total de 16 millions de F.CFP.

Les formations diplômantes ont perduré en 2010 afin de poursuivre la régularisation des titres professionnels des pêcheurs côtiers et de consolider leurs connaissances techniques. Trois sessions de formation au permis côtier ont été réalisées à Tahiti, Raiatea et Reao (74 inscrits) pour un coût total de 1 million de F.CFP.

2 • Les exportations

La croissance des exportations de produits de la pêche se confirme en 2010, avec 1 000 tonnes de poissons exportés pour un montant total de 675 millions de F.CFP (+26 % en valeur, +20 % en volume). En 2010, 19 % de la production hauturière a été exportée (contre 18 % en 2009 et en moyenne sur les cinq dernières années).

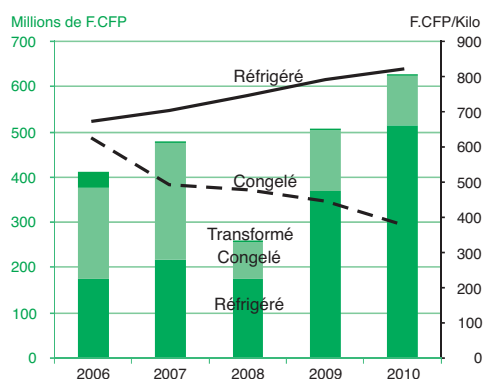
En corrélation avec la production hauturière, ces exportations concernent essentiellement des produits réfrigérés dont les volumes exportés augmentent de 40 %, tandis que les exports de produits congelés diminuent de 20 %. La hausse des achats des États-Unis (+60 %), mais aussi japonais (inexistants pendant 4 ans) explique cette prépondérance des produits frais sur les produits congelés essentiellement importés par la France (-2 %) et les Samoa américaines (-6 %). De même, les trois quart des exports concernent des poissons entiers, redevenu premier mode de préparation grâce au regain d'achat de la part des États-Unis, tandis que la France achète essentiellement des filets congelés. Ces tendances peuvent expliquer que les thoniers congélateurs aient préféré ramener plus de produits frais, plus demandés et plus rémunérateurs, pénalisant la filière du congelé.

Le prix du poisson au kilo atteint son niveau le plus élevé, à 660 F.CFP (+3 %), le prix du frais étant plus élevé que le prix du congelé. Les filets réfrigérés se négocient en moyenne à 1 300 F.CFP le kilo, tandis que le poisson entier frais est à 700 F.CFP le kilo. Le filet congelé s'exporte à 460 F.CFP le kilo, et le poisson entier congelé à 340 F.CFP. Quant au poisson transformé, il s'élève à 1 250 F.CFP le kilo.

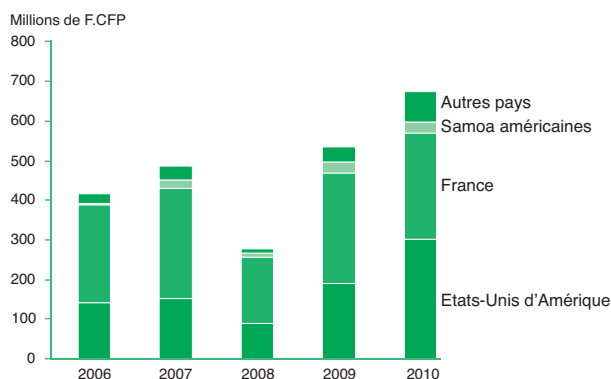
Le thon germon est la principale espèce exportée, suivi de loin par les deux thons à chair rouge.

Exportations de poissons

par type de conservation



par pays destinataire



Sources : Service de la pêche, ISPF

3 • La situation mondiale des pêches

La crise économique, l'instabilité des prix des denrées alimentaires et l'intensification des événements climatiques constituent des défis planétaires qui n'épargnent pas le secteur des pêches et de l'aquaculture. La contribution du secteur des pêches et de l'aquaculture à la sécurité alimentaire, à la lutte contre la pauvreté et au bien-être des populations est cruciale. En 2008, le monde a consommé 115 millions de tonnes de poisson et les prévisions indiquent que la demande est en hausse. Le poisson et les produits de la pêche constituent une source essentielle (et abordable) d'aliments et de protéines de haute qualité – en 2008 la consommation humaine de poisson a atteint un niveau record de près de 17 kg par personne et pour 3 milliards de

personnes le poisson a représenté au moins 15 pour cent de l'apport moyen de protéines animales.

La croissance de l'emploi dans le secteur des pêches et de l'aquaculture a été plus rapide que l'accroissement mondial de la population et de l'emploi dans le secteur agricole en général. En 2008, il faisait vivre près de 45 millions de personnes. En tenant compte d'autres activités importantes en aval, telles que la manutention et la transformation du poisson, la moitié des personnes travaillant dans cette filière sont des femmes. Enfin, en considérant la totalité de ces travailleurs et des personnes qui sont à leur charge, les pêches et l'aquaculture contribuent aux moyens d'existence d'environ 540 millions de personnes (8 % de la population mondiale).

Globalement, le marché mondial du poisson et des produits de la pêche est en expansion et représente une source croissante de recettes en devises pour bon nombre de pays en développement. En 2008, les exportations mondiales de poisson et de produits halieutiques ont atteint le chiffre record de 102 milliards de dollars US, soit 9 % de plus qu'en 2007. Malgré la chute brutale enregistrée en 2009 (en raison de la flambée des prix des denrées alimentaires), les données pour 2010 indiquent que le commerce du poisson amorce une reprise – et d'après les prévisions à long terme, qui restent positives, une part croissante de la production halieutique sera écoulee sur les marchés internationaux.

La demande accrue de poisson souligne aussi l'importance de la gestion durable des ressources aquatiques. L'accroissement général, au niveau mondial, du pourcentage des stocks marins surexploités, épuisés ou en cours de reconstitution apparaît d'autant plus inquiétant qu'il est couplé à une tendance à la baisse des stocks qui sont sous exploités ou modérément exploités.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



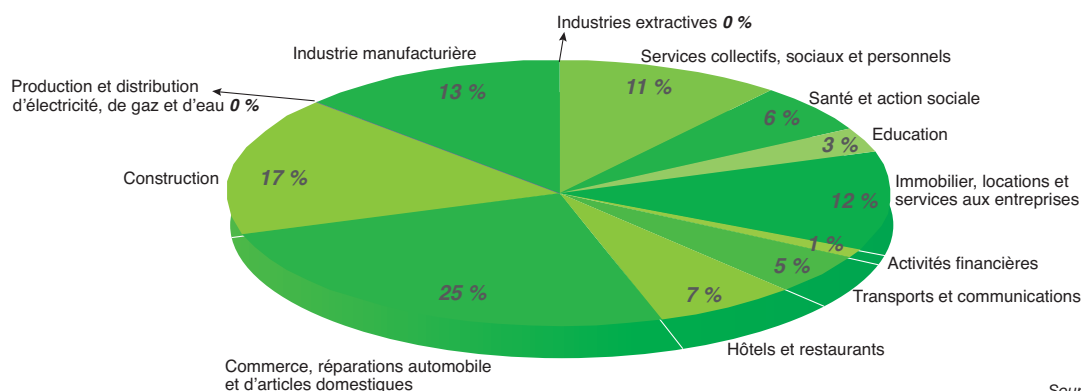
En 2010¹ les radiations des entreprises se stabilisent mais restent supérieures aux créations pures pour la deuxième année consécutive : 2 073 créations pour 2 264 radiations, soit une perte nette de 191 entreprises. Toutefois, le nombre de réinscriptions d'entreprises personnelles ayant repris une activité après une cessation ou une radiation s'élève à 723 unités et augmente d'autant le nombre des créations, ce qui démontre une grande rotation des activités dans le temps et un fort dynamisme.

Ainsi, parmi les entreprises créées en 2010, 74 % sont entièrement nouvelles et 26 % sont des réactivations. Les nouvelles entreprises sont constituées essentiellement par des personnes physiques (84 %) avec une légère suprématie des hommes sur les femmes respectivement 52 % et 48 %.

1 • Un secteur tertiaire dominant

69 % des entreprises polynésiennes du champ ICS sont concentrées dans le secteur tertiaire qui regroupe à la fois le commerce (25 % de l'ensemble des entreprises), les services collectifs, personnels et aux entreprises, les transports et communications, l'hôtellerie restauration, l'immobilier, les activités financières, l'éducation, la santé ; ce large panel d'activités favorise cette concentration d'entreprises. Elles sont moins nombreuses dans l'industrie qui compte 14 % des entreprises, l'absence de ressources naturelles pénalise son développement. Le secteur de la construction reste stable avec 17 % du parc d'entreprises.

Répartition des entreprises par secteur d'activité en Polynésie française en 2010



Source : ISPF

1 : Le champ de l'analyse des entreprises est restreint aux secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (ICS) dans le but d'une appréhension plus économique du monde des entreprises ; en 2010 ce champ ICS représente 39 % du parc d'entreprises polynésiennes ; les 61 % restants étant constitués par le secteur public (administration), les associations, le secteur primaire et autres sociétés civiles.

Dynamisme des services hors commerce, ...

De part sa diversité d'activités et sa flexibilité structurelle, c'est le secteur qui enregistre le taux d'inscription le plus élevé avec 49 % du total des créations pures en 2010 ; le poste des « services collectifs, sociaux et personnels » est toujours le plus dynamique avec 33 % des inscriptions du secteur soit une augmentation de 5 points par rapport à 2009. Les autres postes étant « l'immobilier, locations et services aux entreprises » (27 %), la « santé et action sociale » (12 %) et « l'éducation » (11 %) en baisse de 3 points comparé à l'an passé. Les créations dans les « hôtels et restaurants » sont stables : 9 % comme en 2009.

... omniprésence du commerce, ...

Le commerce totalise 26 % de l'ensemble des nouvelles créations en 2010 ; le secteur du « commerce de détail et réparation d'articles domestiques » renforce sa position cette année avec 59 % des unités créées soit une augmentation de 3 points par rapport à 2009, suivi du « commerce de gros et intermédiaires du commerce » avec 31 % des créations. Le « commerce et réparation automobile » augmente légèrement avec 10 % des créations. Structuellement, le poste « vente à domicile », qui regroupe les démarcheurs et représentants de commerce, est le plus dynamique avec 165 unités créées.

... et les autres secteurs.

Parmi les autres secteurs clés, l'industrie connaît une légère baisse des créations en 2010 avec 10 % des créations totales contre 11 % en 2009. Les industries alimentaires dominent encore le secteur industriel malgré un recul de 3 points et représentent 32 % des créations. En seconde position, la fabrication de meubles et industries diverses totalise 26 % des créations avec essentiellement deux activités : les autres activités manufacturières » (activité du petit artisanat) et la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie.

Les créations dans la construction en 2010 restent stables avec 14 % des créations totales. Ce sont encore les petits travaux de finition et la construction de maisons et bâtiments qui dominent la profession avec respectivement 45 % et 27 % des unités.

Mouvement des entreprises en 2009 et 2010

Unité :	2009	2010	Variation 2010/2009	
	nombre	nombre	nombre	%
Entreprises actives au 31 décembre	20 673	20 767	94	0,5
Entreprises créées durant l'année	2 155	2 073	-82	-3,8
Entreprises radiées durant l'année	2 274	2 264	-10	-0,44
Entreprises réinscrites durant l'année	724	723	-1	0,13

Source : ISPF - Répertoire des Entreprises - Champ ICS

2 • Forte rotation du parc

En 2010, les radiations d'entreprises sont quasi stables. D'une manière générale, on observe que les secteurs les plus porteurs de créations sont aussi ceux où les radiations sont les plus nombreuses et d'autre part, ces radiations concernent surtout des activités de nature temporaire ou sans grande qualification. Par ordre d'importance et par secteur, on trouve les services (hors commerce) avec 44 % des radiations soit une augmentation de 4 points comparativement à 2009. Le plus grand nombre de cessations réside dans les « services collectifs, sociaux et personnels » dont les radiations sont stables (30 %) et « l'immobilier, locations et services aux entreprises » dont les radiations augmentent légèrement (27 %).

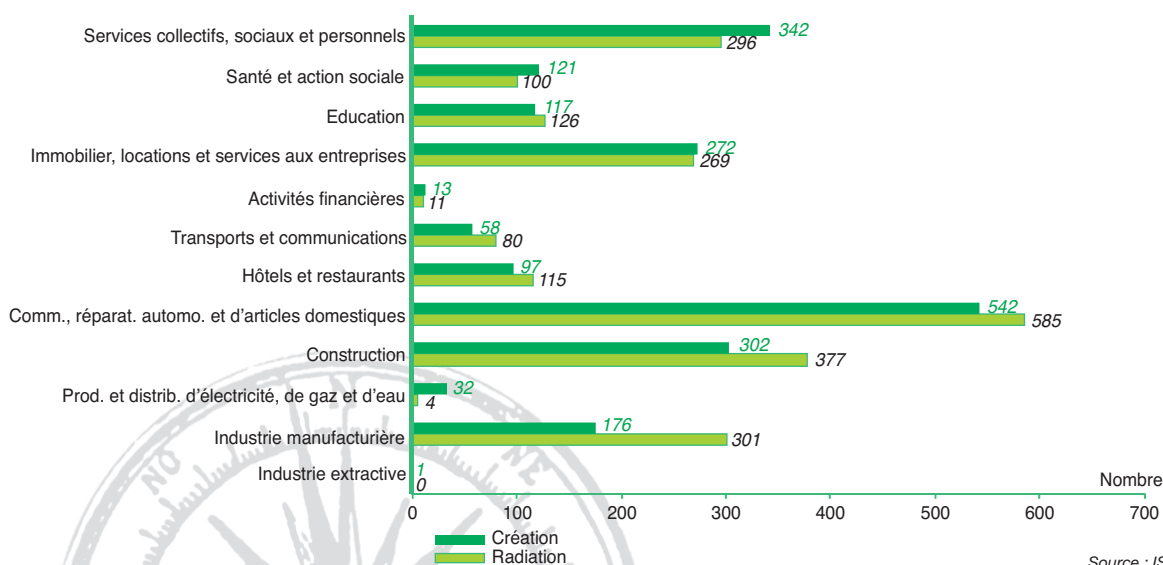
Le commerce concentre 26 % des radiations totales ; le poste « vente à domicile » où l'on trouve notamment les représentants de commerce, représente à lui seul 26 % des cessations.

La construction compte 17 % des radiations ; elle connaît un fort taux de radiation dans le poste des petits travaux de finition (47 %) et dans la construction de maisons et bâtiments (27 %). Enfin l'industrie comptabilise 13 % des radiations totales soit une baisse de 3 points par rapport à 2009, l'activité des plats préparés cumulant 22 % des radiations du secteur.

Toutefois les radiations totales ne représentent que 11 % du parc des entreprises productives. Le taux de création pure d'entreprises se maintient à 10 % et à 13 % en tenant compte des réactivations. Ces derniers chiffres restent structurellement stables depuis plusieurs années.

Sur les 2 073 entreprises créées durant l'année 2010, 260 unités ont cessé leur activité au 31 décembre contre 166 en 2009 soit une augmentation de 57 % des disparitions dans l'année. Les secteurs les plus touchés sont : les services (47 %), le commerce (36 %) avec une forte proportion de la vente à domicile, la construction (13 %) et l'industrie (3 %). Les services ont bien moins résisté avec une hausse des radiations sur un an de 9 points comparativement à 2009 alors que l'industrie connaît une baisse de ses radiations de 5 points.

Créations et radiations des entreprises en Polynésie française en 2010



3 • Papeete pôle d'attraction

Le stock d'entreprises du champ ICS inscrites au Répertoire des entreprises s'élève à 20 767 unités au 31 décembre 2010 et est quasi stable sur un an. Les entreprises polynésiennes restent fortement concentrées sur les Îles Du Vent qui regroupent 79 % des entités productives. La répartition des entreprises est structurellement la même que l'an passé.

Papeete demeure le principal pôle d'implantation, puisque 27 % des entreprises des Îles Du Vent y ont leur siège social. On trouve en second lieu Punaauia (14 %) et en troisième Faaa (11 %). Géographiquement, 59 % des entreprises polynésiennes relevant des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services se situent entre Mahina et Paea ; les entreprises cherchant à se rapprocher au maximum de la capitale afin de bénéficier d'un marché plus large et d'infrastructures plus développées.

Les Îles Sous-Le-Vent accueillent 12 % des entreprises. Elles sont majoritaires dans le secteur du « commerce, réparations automobile et d'articles domestiques ». Les Tuamotu-Gambier regroupent 5 % des entreprises, les activités de pêche et de perliculture n'étant pas comptabilisées dans le cadre de cette analyse, c'est le commerce qui devient l'activité dominante. Les Marquises avec 3 % du parc des entreprises se démarquent par une activité plus portée sur l'industrie. Les Australes sans le secteur primaire ne rassemblent plus que 1 % des entreprises du champ ICS essentiellement dans le commerce..

Répartition géographique des entreprises en Polynésie française en 2010



Source : ISPF

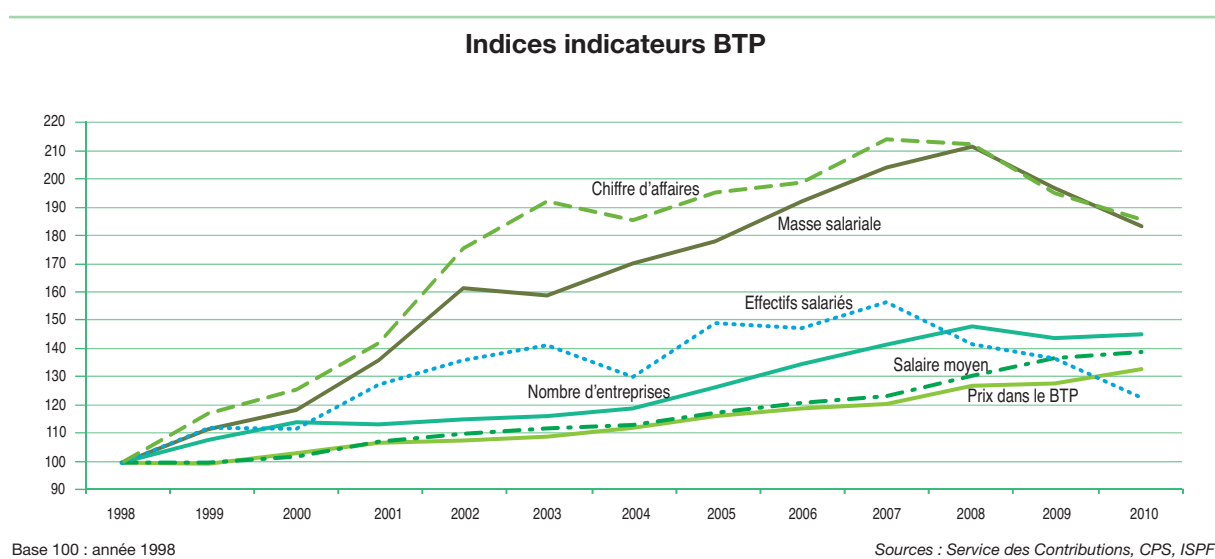
4 • Une majorité d'entreprises individuelles

La majorité des entreprises polynésiennes sont de petite taille : 88 % d'entre elles se composent de une ou deux personnes. En 2010, 79 % des entreprises sont constituées sous forme d'entreprises individuelles dont 63 % sont régies par des hommes et 37 % par des femmes. Cette forme juridique a l'avantage de simplifier les démarches administratives et d'être immédiatement opérationnelle.

Les sociétés commerciales les plus représentées sont les SARL (Sociétés à Responsabilité Limitée) avec 2 502 unités, puis les EURL (Entreprises Unipersonnelles à Responsabilité Limitée) avec 824 unités et les SNC (Sociétés en Nom Collectif) avec 494 unités.

L'absence de grands projets continue de pénaliser l'activité du secteur, dont les indicateurs sont mal orientés pour la troisième année consécutive.

Après plusieurs années d'expansion essentiellement soutenue par la commande publique et les investissements de la reconversion économique, le rythme de croissance du secteur de la construction a ralenti à partir de 2003. L'année 2008 marquera un tournant avec – pour la première fois – la diminution du chiffre d'affaires et des effectifs salariés. Le bilan de l'année 2010 est ainsi très sombre pour ce secteur.



1 • Une activité qui décline

1.1 • Troisième année de baisse du chiffre d'affaires

Le **chiffre d'affaires** des entreprises du bâtiment et des travaux publics diminue pour la 3^{ème} année consécutive et s'établit à 49,8 milliards de F.CFP en 2010 (-4,3 % sur un an), un niveau équivalent à 2004. Corrigé de l'évolution des coûts de production (+3,7 % pour l'index BTP.01 en 2010), la baisse s'établit à -8 %. Ces moindres résultats sont essentiellement dus à la diminution des dépenses publiques (en particulier à la fin du chantier de l'hôpital du Taaone) et à l'absence de nouveaux projets, conjuguée à la frilosité des entreprises quant aux investissements à réaliser. Seuls les ménages, qui profitent des incitations financières, soutiennent le secteur. Le chiffre d'affaires des activités des travaux publics diminue de 900 millions de F.CFP, celui du gros œuvre de 800 millions de F.CFP et celui du second œuvre de 500 millions de F.CFP.

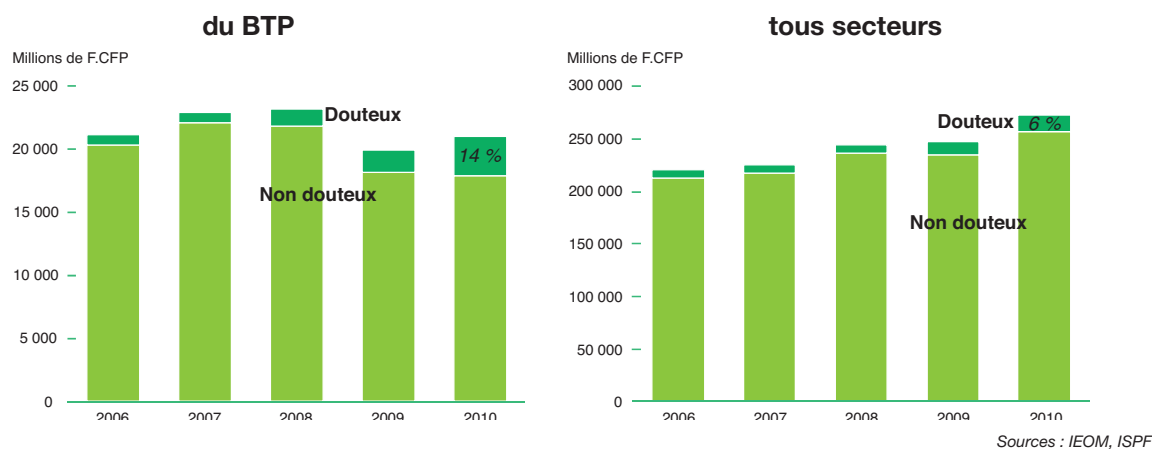
Chiffre d'affaires des entreprises soumis à la TVA - secteur de la construction -



La baisse généralisée des chiffres d'affaires s'accompagne d'une diminution du nombre d'entreprises assujetties (-10 % soit 130 entreprises en moins) qui sont désormais 1 165 à déclarer un chiffre d'affaires de plus de 2 millions de F.CFP, soit le niveau de 2006. Compte tenu du faible volume d'activité, les grosses entreprises réduisent leur recours aux sous-traitants et récupèrent des marchés qui auparavant revenaient aux entreprises de petite taille. Ce phénomène est plus marqué dans les activités du second œuvre, caractérisées par un plus grand nombre de petites entreprises (-70 entreprises assujetties).



Encours de crédit consentis aux entreprises

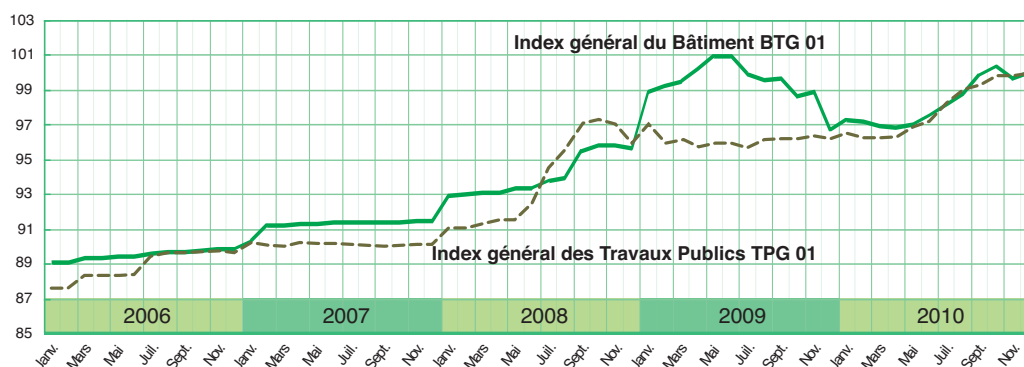


Avec des carnets de commande vides, la trésorerie des entreprises se dégrade, et il leur devient d'autant plus difficile d'obtenir un crédit (à l'équipement ou de trésorerie) alors que les **crédits douteux** sont nombreux : ils augmentent de 71 % sur un an (+40 % pour les autres secteurs), tandis que l'encours global de **crédits octroyés aux entreprises** du BTP augmente de 5 % (+11 % pour les autres secteurs). Si l'encours de crédit de trésorerie augmente en 2010, les crédits consacrés à l'équipement (c'est-à-dire l'investissement) diminuent.

1.2 • Des coûts en hausse

Les **coûts** dans la construction sont en hausse de 3,7 % en 2010 (+2,7 % au cours du second semestre), ramenant l'évolution réelle du chiffre d'affaires à -8 %. La hausse du cours mondial des produits énergétiques, en particulier le pétrole (+30 %), impacte fortement ce secteur. Les coûts ont ainsi progressé plus rapidement dans les activités des travaux publics (+4 %), gros consommateur de pétrole. Viennent ensuite les activités du second œuvre (+3,3 %) et du gros œuvre (+2,9 %). Le renchérissement des devises des partenaires commerciaux de la Polynésie française, conjugué à la hausse du cours des matières premières (+28 % pour les matières première hors énergie) renforce cette hausse des prix. Le coût de la main d'œuvre est stable en 2010.

Évolution des index du bâtiment et des travaux publics

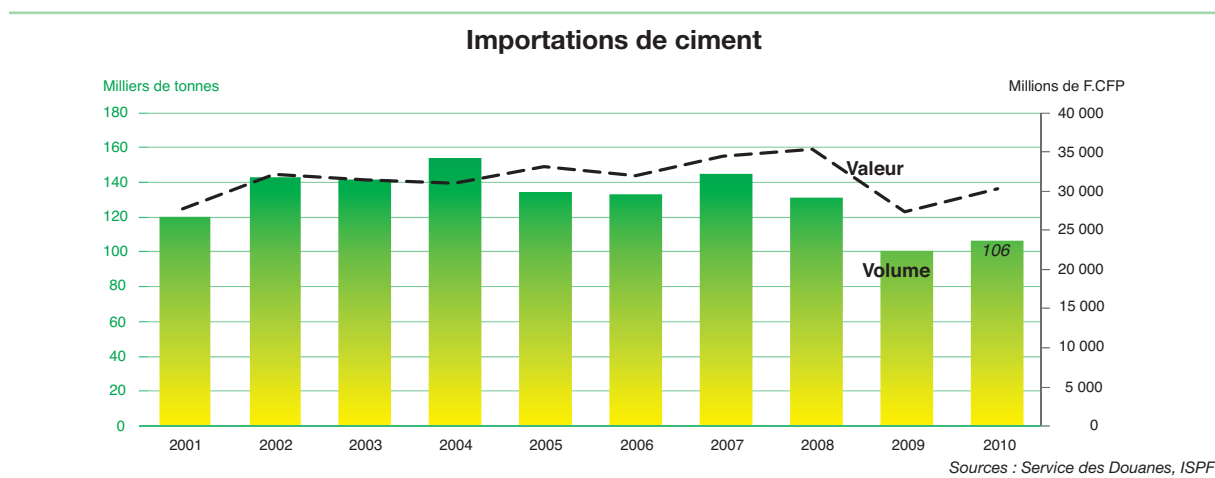


Base 100 : décembre 2010

Source : ISPF

1.3 • Des importations de matériaux au niveau de 1999

Les **importations de matériaux** augmentent de 10 % en valeur, mais seulement de 4 % en volume, traduisant un effet-prix. Ce sont essentiellement les prix en hausse du bois (13 % des importations de matériaux), du fer (11 %) et du ciment (50 %) qui renchérisse les achats des entreprises. Et malgré l'augmentation du volume de matériaux importés, celui-ci demeure faible revenant au niveau de 1999.



2 • La demande est là, mais très insuffisante pour redynamiser le secteur

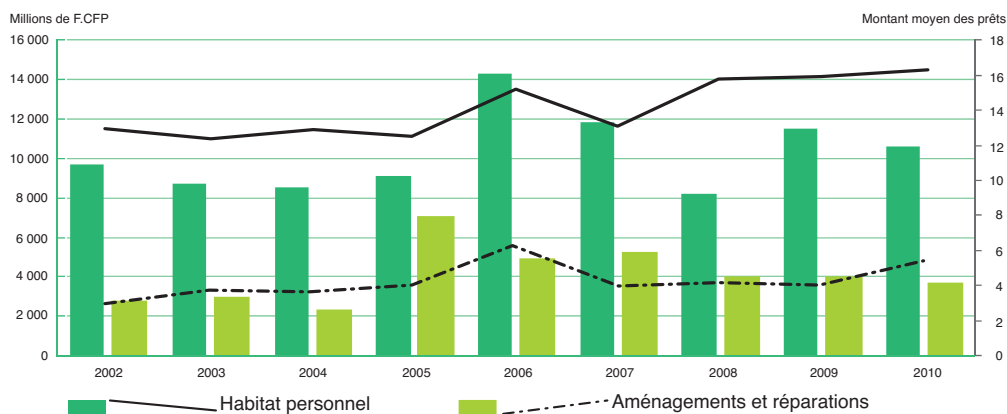
En 2010, le contexte de crise affectant la Polynésie française conforte l'attentisme des agents économiques.

2.1 • La demande des ménages a besoin d'être soutenue

Afin de soutenir le secteur du bâtiment, le gouvernement a mis en place trois nouveaux dispositifs de soutien à l'investissement des ménages en septembre 2010, qui ont rencontré un large succès. Mais en raison d'une mise en place tardive et d'une enveloppe insuffisante par rapport à la demande (l'enveloppe globale de 3 milliards de F.CFP allouée en septembre 2010 a été consommée en un mois, et a été complétée de 3 autres milliards de F.CFP à fin décembre 2010), ces mesures ont produit des effets limités sur le secteur. Ainsi, la production de **prêts à l'habitat** a connu un net fléchissement en 2010 : 1 306 prêts ont été octroyés par les banques de la place en 2010 (-22 %) représentant un encours de 14,2 milliards de F.CFP (-8 %). Dans ces conditions, l'**encours des crédits à l'habitat**, s'élevant à 164,8 milliards de F.CFP au 31 décembre 2010, n'a progressé que de 2,5 % en un an, soit un rythme nettement inférieur à sa moyenne de longue période.

Le Prêt d'Accès à la Propriété (PAP) a pour but de faciliter l'accession à la propriété des ménages aux revenus modestes par un prêt bonifié de 20 millions de F.CFP maximum sur une durée de 25 ans, le Prêt Incitatif au Logement (PIL) vise, par la bonification du taux de l'emprunt, à inciter les ménages à mobiliser leur épargne afin de l'investir dans des constructions nouvelles. Quant à la Prime à l'Investissement des Ménages (PIM), elle correspond à une subvention versée directement à tout emprunteur réalisant un projet d'acquisition ou d'aménagement de l'habitat existant, dont le montant est équivalent à 10 % du prêt, plafonné à 1 million de F.CFP.

Prêts immobiliers accordés par les établissements de crédits locaux



Source : ISPF

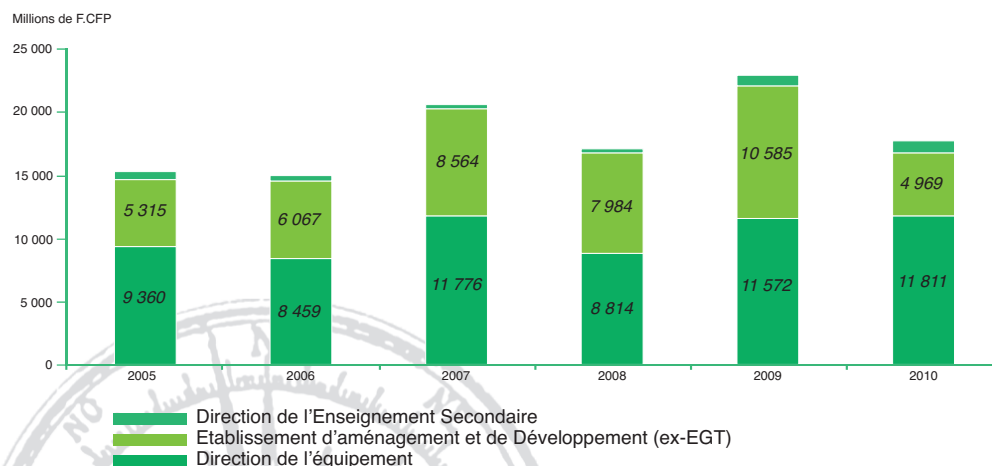
2.2 • La demande des entreprises est atone

Du côté des opérateurs privés, les investisseurs ont semblé faire preuve d'un certain attentisme, inhibés par le manque de visibilité à moyen terme. Cette crise de confiance des investisseurs est illustrée par le report du lancement de certains projets immobiliers malgré l'obtention de l'agrément de défiscalisation locale. Dans ce contexte, les perspectives de relance du bâtiment sont demeurées incertaines.

2.3 • La commande publique est insuffisante

L'ensemble des dépenses liquidées par le territoire est en deçà des années précédentes -25 %. L'Etablissement d'Aménagement et de Développement

Dépenses liquidées par la commande publique



Sources : Service des Finances, IEOM, ISPF

(ex-EGT) a diminué ses dépenses tandis que l'équipement et l'enseignement secondaire ont augmenté les leurs. Le nombre de marchés publics attribués aux entreprises augmentent de 11 % (soit 182 appels d'offre) mais leur valeur totale a été divisée par deux, à 5 milliards de F.CFP, car ils concernent des projets moins importants (majoritairement des travaux spécifiques).

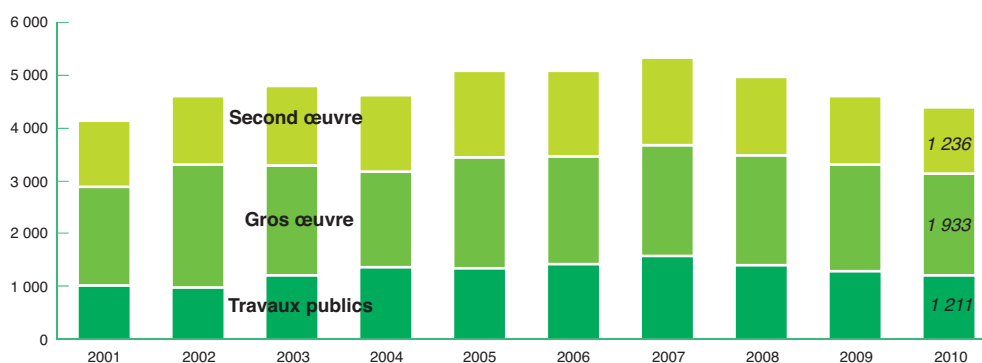
3 • L'emploi revient à son niveau d'il y a dix ans

3.1 • Les effectifs salariés en baisse depuis trois ans

L'**emploi** dans le BTP suit l'activité du secteur et enregistre sa troisième année consécutive de retrait : avec 5 000 postes fin 2010 (-8,6 %), ses effectifs se retrouvent au niveau du début de 2001. Les deux tiers des postes supprimés l'ont été dans le gros œuvre, le second œuvre et les travaux publics se partageant le reste. La baisse de la masse salariale (-6 %), conjuguée à un salaire moyen en progression (+2 %) tend à montrer que ce sont essentiellement les postes à bas salaires qui sont supprimés ; les postes dont les salaires sont inférieurs à 200 000 F.CFP représentent 85 % des suppressions. Les cabinets d'architecture sont eux aussi touchés par cette crise ; ils ont diminué leurs effectifs d'un tiers en cinq ans.

Au regard de l'évolution du chiffre d'affaires et de l'emploi, les employeurs estiment autour de 10 millions de F.CFP le chiffre d'affaires annuel supplémentaire nécessaire (en moyenne) à l'embauche d'un salarié.

Effectifs salariés déclarés à la CPS



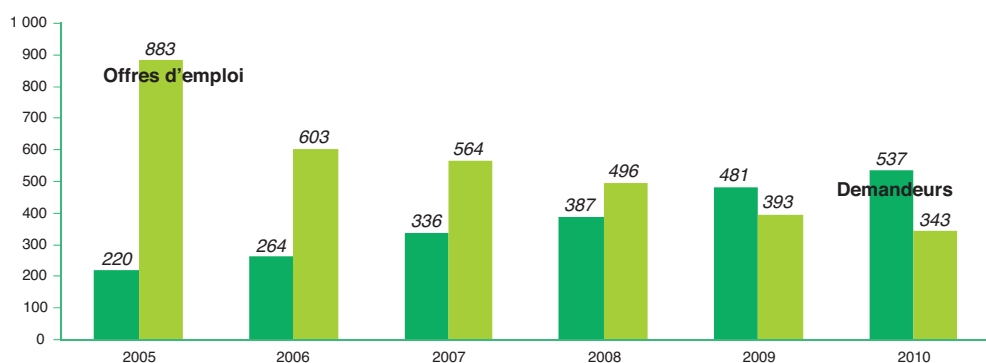
Sources : CPS, ISPF

3.2 • Un marché du travail tendu

Parallèlement, le **marché du travail** est peu favorable. Les offres d'emploi s'établissent à 343 postes offerts en 2010, un niveau extrêmement faible pour ce secteur qui a longtemps été le premier offreur avec 500 à 800 postes offerts par an. Inversement, les demandeurs déclarant avoir un diplôme dans les

activités du BTP et de l'architecture n'ont jamais été aussi nombreux : en 2010, ils sont 537 en moyenne à chaque fin de mois (deux fois plus qu'il y a cinq ans). Le BTP est le secteur où le nombre de demandeurs face à une offre est le plus élevé, d'autant que beaucoup de postes exigent peu ou pas de diplôme.

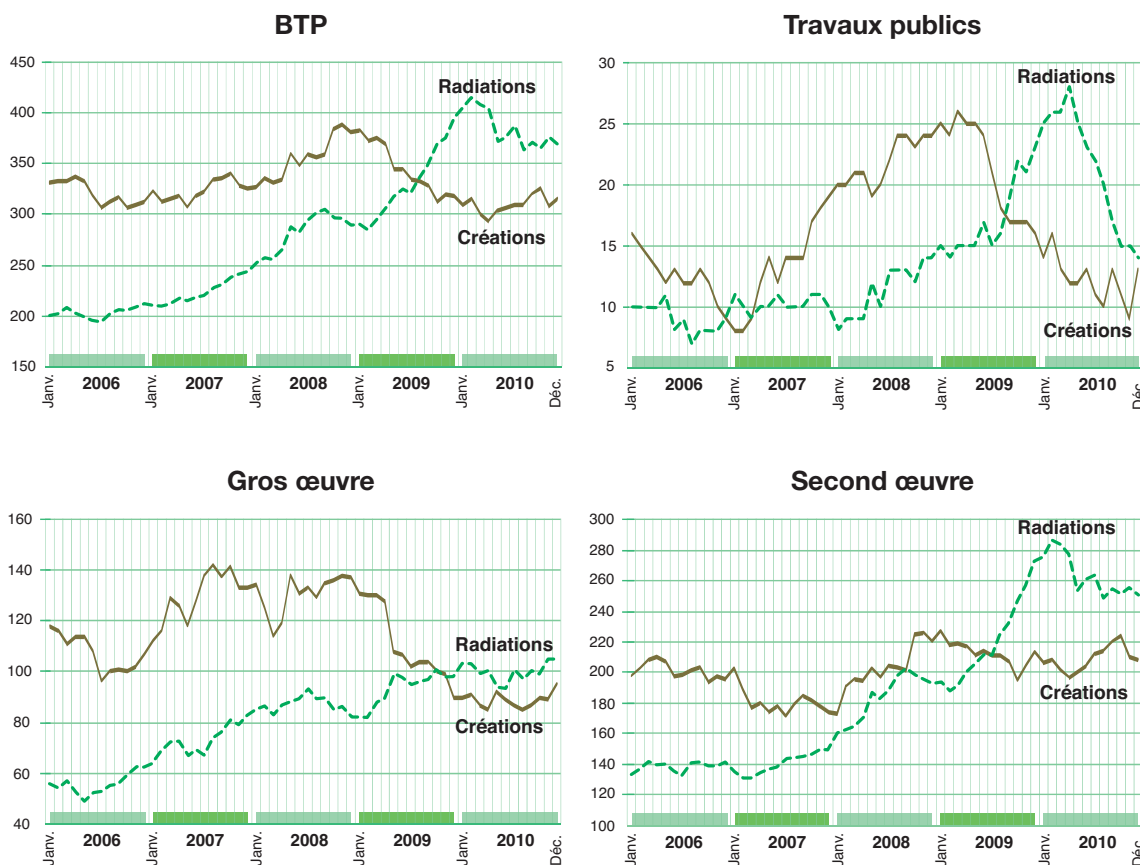
Offres et demandes d'emploi dans le BTP



Sources : SEFI, ISPF

En l'absence d'une offre d'emploi adéquate, certains travailleurs créent leur propre activité, et le plus fréquemment dans le domaine des travaux de construction spécialisés (+2 %). Ce sont principalement des petites entreprises artisanales, de 1 ou 2 personnes, et dont le chiffre d'affaires n'est pas soumis à la TVA (moins de 2 millions de F.CFP). Ces entreprises connaissent un fort taux de rotation, surtout en période de baisse de l'emploi. Le nombre de créations nettes d'entreprises s'établit à 29 unités en 2010, soit 3 490 entreprises.

Créations et radiations d'entreprises



Source : ISPF

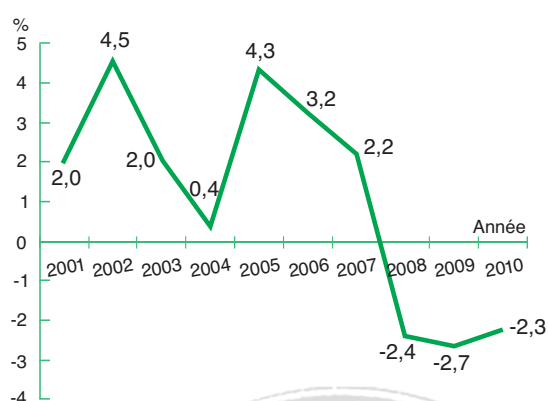
L'emploi salarié déclaré à la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS) diminue pour la troisième année consécutive en 2010 (-2,3 %). Les effectifs s'établissent à 64 800 postes, soit 1 500 en moins sur un an, dont 1 000 perdus dans le tertiaire. Le secteur de la construction est en proportion le plus touché.

Parallèlement, les demandeurs d'emploi n'ont jamais été aussi nombreux, face à des offres d'emploi qui progressent beaucoup moins vite. Le nombre de demandes reste à 4 pour une offre d'emploi (toutes offres confondues), et à 13 pour les offres d'emploi normal.

1 • Effectifs salariés : 1 500 postes en moins

Au 31 décembre 2010, 64 800 emplois salariés sont déclarés à la CPS, soit une baisse de 2,3 % sur un an (-1 500 postes). Les effectifs salariés de la Polynésie française diminuent pour la troisième année consécutive, après 20 ans de hausse. Les entreprises ont dû en effet se restructurer pour dégager des gains de productivité et résister à la crise : elles n'ont offert que 10 000 nouveaux postes en 2010 pour 11 500 postes fermés. Le secteur de la construction est en proportion le plus touché par la baisse de l'emploi salarié.

Taux de croissance des effectifs salariés déclarés à la CPS



Évolution du nombre de créations et destructions d'emplois



1.1 • Évolution par secteur d'activité

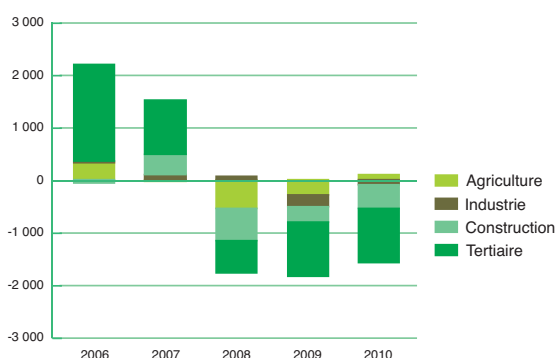
Le secteur **tertiaire** est le premier pourvoyeur d'emplois salariés, avec 81 % des emplois. Il est le premier contributeur absolu à la baisse des effectifs avec 1 030 postes en moins en 2010 (-2 % par rapport à 2009, soit 68 % de la baisse globale). La principale composante du secteur tertiaire, l'administration publique, perd 675 postes (-4,5 %), les hôtels et restaurants 320 (-4,6 %), le commerce 200 (-2 %), et les transports et communications 130 (-2 %). Quelques activités ont tout de même réussi à créer des postes : les services aux entreprises en ont créé 190, les activités auprès des ménages 184, et la santé, action sociale 53 postes. Les activités auprès des ménages ont été dynamisées par la mise en place du « Chèque Service aux particuliers ». Ce chèque a pour but d'inciter les particuliers à déclarer leurs travailleurs tout en leur garantissant une couverture sociale.

Le secteur de la **construction** poursuit la baisse de ses effectifs entamée il y a trois ans (-8,6 % en 2010), si bien qu'il ne représente plus que 7,7 % des effectifs salariés déclarés à la CPS, contre 9 % en 2007. Les activités du gros œuvre (46 % des emplois du secteur) perdent 250 postes (-10 %), celles du second œuvre 120 (-7,8 %), et celles des travaux publics 100 (-7 %).

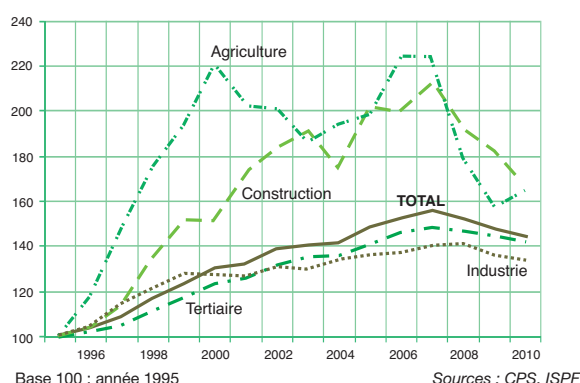
Les effectifs de l'**industrie** ont diminué de 2 % en 2010 (-90 postes), soit à un rythme moins rapide qu'en 2009. Les industries manufacturières ont supprimé 110 postes nets, tandis que les activités de production et distribution d'électricité, gaz et eau ont créé 20 postes. Les effectifs sont stables dans les industries extractives.

L'**agriculture** augmente ses effectifs de 86 postes grâce aux activités de pêche, aquaculture (+133 postes) tandis que les autres activités agricoles perdent 47 postes.

Contribution à la création d'emploi
par grand secteur



Évolution de l'emploi salarié



Évolution du nombre de postes par secteur

Secteur d'activité	Année 2010	Année 2009	Variation 2010 / 2009	
			absolue	relative
Unité :	nombre	nombre	nombre	%
Administration publique	14 221	14 895	-674	-4,5
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	9 799	9 993	-194	-1,9
Hôtels et restaurants	6 582	6 900	-318	-4,6
Transports et communications	6 356	6 484	-128	-2,0
Immobilier, locations et services aux entreprises	5 044	4 931	113	2,3
Construction	4 993	5 464	-471	-8,6
Industrie manufacturière	4 365	4 475	-110	-2,5
Santé et action sociale	3 623	3 570	53	1,5
Services collectifs, sociaux et personnels	3 072	3 066	6	0,2
Activités financières	1 627	1 638	-11	-0,7
Activités des ménages	1 584	1 400	184	13,1
Pêche, aquaculture, services annexes	1 336	1 203	133	11,1
Agriculture, chasse, sylviculture	727	774	-47	-6,1
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	700	678	22	3,2
Éducation	573	633	-60	-9,5
Industries extractives	170	170	-	0,0
Total	64 772	66 274	-1 502	-2,3

Sources : CPS, ISPF

1.2 Évolution du secteur privé et du secteur public

En 2010, le **secteur public** a supprimé presque autant de postes (-674 postes nets) que le **secteur privé** (-800) qui représente les trois quarts de l'emploi salarié. La baisse relative est donc bien plus forte pour le secteur public (-4 %, contre -1,7 % pour le privé), confronté à une situation financière particulièrement difficile. L'administration territoriale (15 % de l'emploi salarié global) a supprimé 470 postes (-4,6 %), sa plus grosse réduction d'effectifs après celle de 2003 (-335 postes), et l'administration communale 180 postes (-3,5 %).

Dans le secteur privé, les effectifs des Sociétés Anonymes continuent de diminuer (-580 postes) pour une perte cumulée de 2 600 postes sur les cinq dernières années). Cette évolution est le fait de modifications de statut des entreprises qui voient dans les Sociétés Anonymes Simplifiées, une forme juridique plus attrayante ; ainsi les effectifs des S.A.S augmentent de 300 postes (+7,2 %) ; pour représenter 4 400 postes au 31 décembre 2010.

En 2010, l'ensemble du personnel d'état présent en Polynésie française¹ augmente de 2,1 % sur un an, soit 11 520 personnes, dont 80 % est du personnel civil.

¹ : Comprend le personnel d'État déclaré à la CPS et celui non déclaré à la CPS (le plus souvent déclarés à la sécurité sociale).

Le personnel d'État en Polynésie française (incluant le personnel enseignant du primaire et du secondaire)

Année	2006	2007	2008	2009	2010*
Unité :	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Forces armées (Militaires uniquement)	2 455	2 485	2 217	2 290	2 272
Personnel civil (y compris personnels civils des Forces Armées)	9 351	9 503	8 873	8 995	9 248
Total	11 806	11 988	11 090	11 285	11 520

* : Chiffres provisoires (y compris les auxiliaires de l'enseignement).

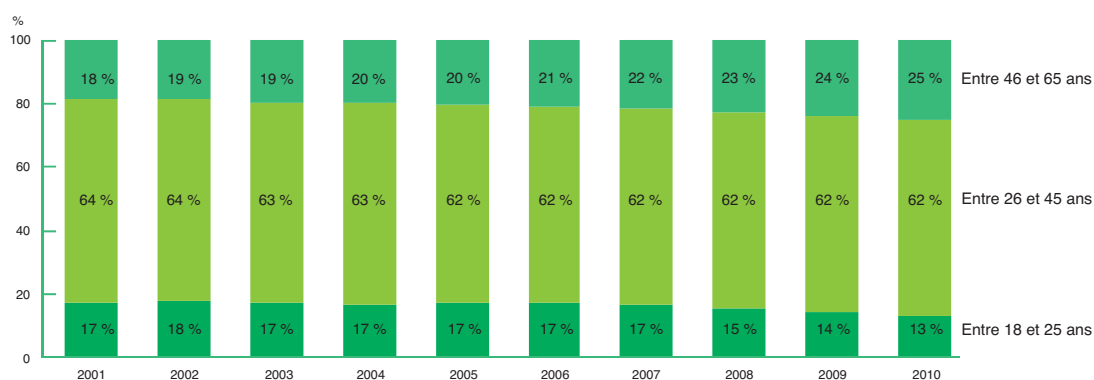
Source : Haut Commissariat de la République en Polynésie française

1.3 Évolution de la structure des effectifs salariés

Dans l'ensemble, la structure des emplois salariés reste inchangée avec 56 % des emplois occupés par des hommes, une majorité d'emplois salariés occupés par des hommes âgés entre 26 et 45 ans (62 %), et un emploi principalement déclaré aux Îles Du Vent (89 % des emplois).

En revanche, dans un contexte économique difficile, où les embauches se font plus rares, et où les petits salaires sont les premiers à être débauchés (bien souvent de jeunes employés), la part des moins de 35 ans tend à diminuer parmi les postes occupés, tandis que celle des plus de 35 ans progresse au fil des ans.

Structure des effectifs salariés par tranche d'âge



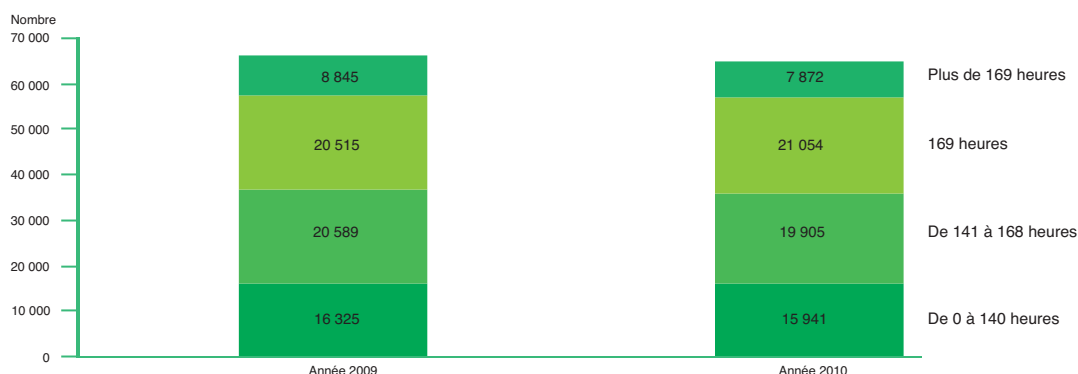
Sources : SEFI, ISPF

2 • La durée moyenne du travail salarié

Le nombre d'emplois de moins de 169 heures par mois recule de 3 % et représente 55 % des salariés polynésiens. Le nombre de salariés travaillant 169 heures et plus baisse quant à lui de 1 %. Ces deux effets se traduisent par une diminution de 2 % de la durée globale de travail en 2010 (114 millions d'heures). La durée moyenne de travail pour un salarié polynésien reste stable à 147 heures par mois.

Cependant, ramené en équivalent temps plein (169 h/mois), le nombre de postes diminue de 1,7 % par rapport à 2009 (56 200). Ces mouvements significatifs autour de la durée mensuelle du travail s'expliquent pour partie par les difficultés économiques que traversent les entreprises polynésiennes. Ces dernières sont souvent poussées à revoir le temps de travail de leurs salariés à la baisse plutôt que de licencier, s'appuyant sur l'Incitation au Maintien de l'Emploi (I.M.E.) mise en place en juin 2009. L'objectif de ce dispositif est d'éviter les licenciements pour motif économique dans les entreprises qui sont contraintes de réduire leur activité compte tenu de la conjoncture économique ou d'un sinistre de caractère exceptionnel, en prenant en charge une partie de la perte de salaire subie par le salarié du fait de la réduction de son temps de travail. En 2009 (7 mois de l'année) elle a concerné 4 100 salariés, puis 7 100 en 2010.

Nombre d'emplois salariés par tranche d'heures travaillées mensuellement



Sources : CPS, ISPF

Durée moyenne mensuelle du travail

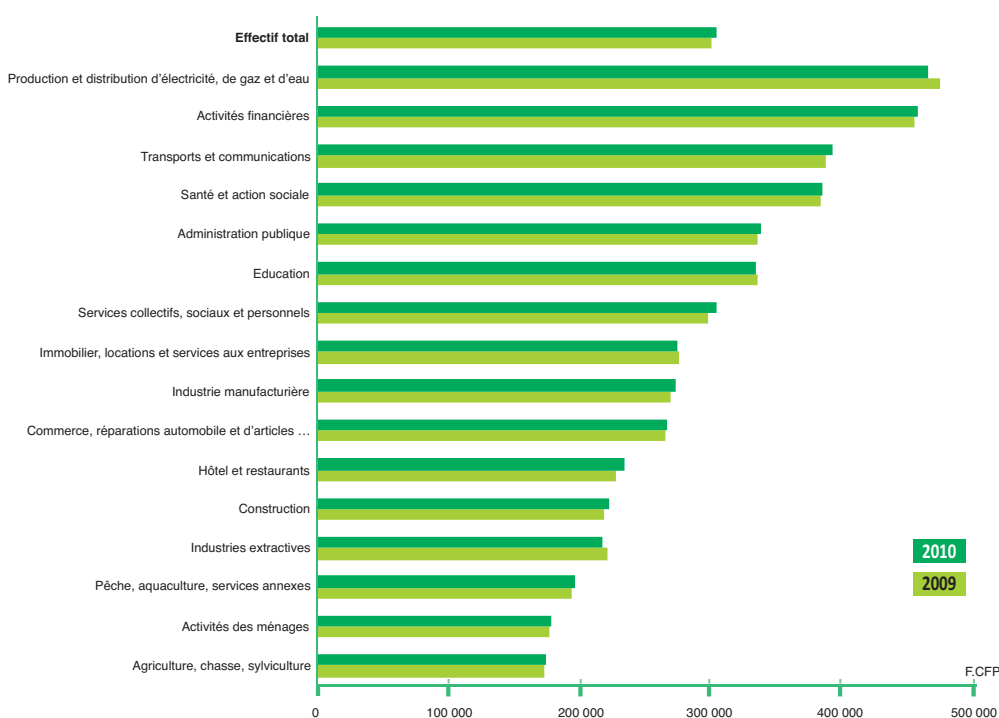
	Année	2006	2007	2008	2009	2010	Var. 2010/2009
<i>Unité :</i>					<i>nombre d'heures</i>	<i>%</i>	
Agriculture		144,6	144,7	140,5	127,6	127,6	0,0
Agriculture, chasse, sylviculture		134,0	135,9	134,6	130,9	130,5	-0,3
Pêche, aquaculture		148,9	148,2	143,1	125,4	125,9	0,3
Industrie		158,3	159,2	159,5	158,5	158,1	-0,2
Industries extractives		149,6	152,0	152,2	151,6	151,8	0,1
Industrie manufacturière		157,4	158,2	158,4	157,0	156,6	-0,3
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau		168,4	169,2	170,3	170,0	169,5	-0,3
Construction		146,8	146,7	148,0	145,2	145,3	0,1
Tertiaire		147,6	147,0	147,2	146,2	146,8	0,4
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques		155,2	155,3	155,6	155,0	154,2	-0,5
Hôtels et restaurants		140,3	141,3	141,6	137,9	135,6	-1,7
Transports et communications		145,1	144,9	145,7	144,8	145,0	0,1
Activités financières		160,7	160,6	161,1	160,9	161,0	0,0
Immobilier, locations et services aux entreprises		134,3	133,6	134,2	133,4	134,5	0,8
Administration publique		159,1	157,0	157,3	156,4	160,4	2,6
Éducation		139,2	131,0	133,1	134,1	139,7	4,2
Santé et action sociale		151,0	151,9	150,7	149,8	149,8	0,0
Services collectifs, sociaux et personnels		137,7	136,6	136,7	136,6	135,2	-1,1
Services domestiques		64,4	62,8	63,6	63,7	61,1	-4,1
Total général		148,2	147,8	148,0	146,6	147,0	0,3

Sources : CPS, ISPF

3 • Les bas salaires victimes de la crise

En 2010, la masse salariale versée aux travailleurs inscrits au Régime Général des Salariés est en baisse pour la deuxième année consécutive. Elle s'élève à 206 milliards de F.CFP fin 2010 (-1 %). Cette baisse de la masse salariale, conjuguée à une baisse plus importante des effectifs salariés, provoque mécaniquement une hausse du salaire moyen. Ce sont les postes à temps partiel et ceux offrant des niveaux de rémunération inférieurs à 150 000 F.CFP qui ont été supprimés (80 % des suppressions), alors que le nombre de postes rémunérés au-delà de 400 000 F.CFP progresse. Le salaire moyen en équivalent temps plein augmente ainsi de 1,2 % à 305 500 F.CFP, avec un SMIG (brut) qui reste stable à 145 306 F.CFP en 2010, et ce, depuis septembre 2008.

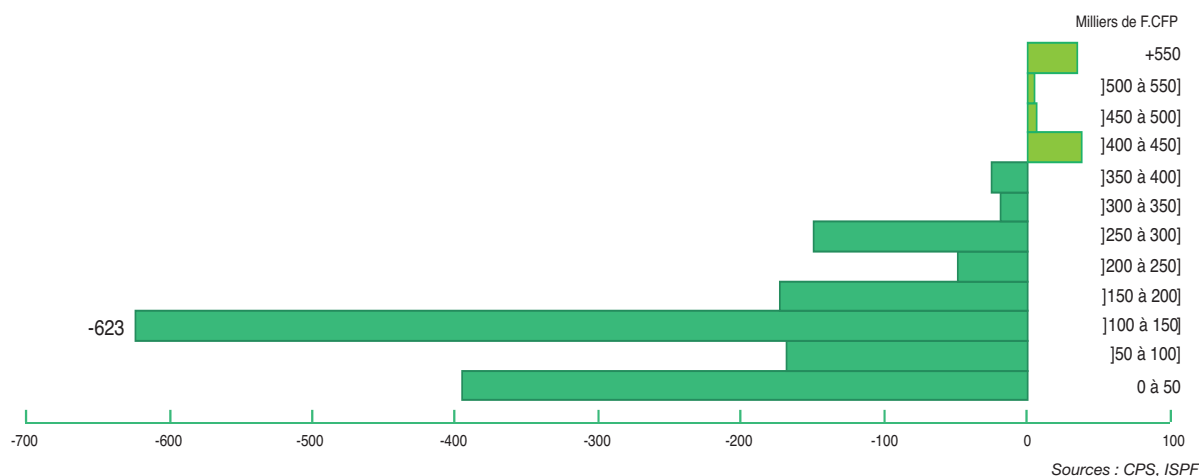
Salaire moyen (équivalent temps plein) par secteur d'activité



Sources : CPS, ISPF

Ces différences dans le temps de travail, les qualifications et les secteurs d'activité des salariés amènent de fortes disparités en terme de rémunération. En 2010, 80 % des suppressions d'emplois ont eu lieu pour des postes payés moins de 150 000 F.CFP par mois, alors que ces postes à faible rémunération ne représentent que 27 % des emplois. Ainsi, ce sont surtout des postes à bas salaires ou faible quantité de travail qui ont été supprimés. Seuls les postes étant rémunérés entre 250 et 300 000 F.CFP (8 % des postes) ont connu une baisse aussi importante

Évolution du nombre d'emplois annuel moyen par tranche de salaire



4 • L'emploi non salarié

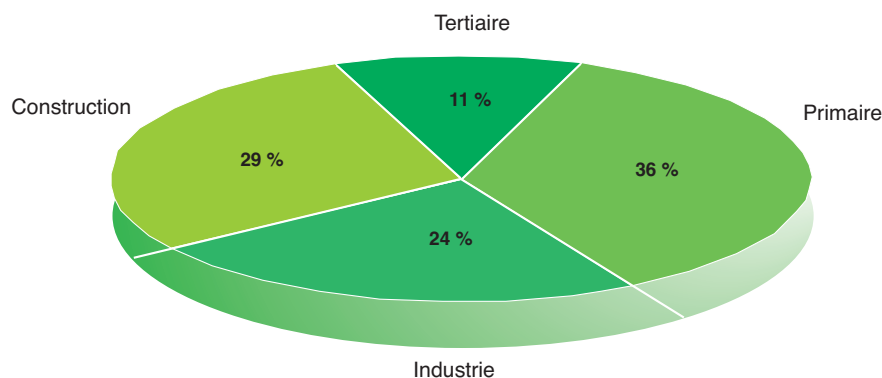
En Polynésie française, le marché de l'emploi reflète encore la coexistence de deux modèles de développement : un secteur moderne et structuré avec l'emploi salarié à destination des entreprises et des administrations ; un secteur traditionnel avec l'emploi non salarié encore largement tourné vers l'autosubsistance, où vies domestique et économique sont étroitement mêlées l'une à l'autre.

Il y a ainsi 10 450 personnes déclarées au Régime des Non Salariés² à la CPS au 31 décembre 2010, soit la troisième baisse annuelle consécutive (-2,2 %) qui fait revenir ses effectifs au niveau de 2006. Ce type d'activité, qui correspond souvent à de la sous-traitance, est le premier amortisseur de crise pour les entreprises. Ces personnes, à leur compte, sont majoritairement des hommes (63 %) et travaillent principalement dans le secteur tertiaire (66 % des non salariés).

Au global, en cumulant les salariés et les non salariés, ce sont 75 000 personnes qui sont concernées par le ralentissement de l'économie. Même si 66 % des non salariés sont dans le secteur tertiaire, ces postes non-salariés ne représentent que 9 % des emplois du tertiaire, alors que dans le secteur primaire les non salariés représentent 29 % des emplois.

² : Il s'agit du régime social auquel sont notamment obligatoirement affiliées les personnes résidant depuis plus de 6 mois de manière continue en Polynésie française, - ne remplissant pas les conditions d'assujettissement ou d'ouverture effective des droits auprès de l'un des régimes obligatoires (régime des salariés ou sécurité sociale), en qualité d'ouvreur droit ou d'ayant droit, - et dont les revenus bruts mensuels individuels ou du couple, déclarés sur une base annuelle sont supérieurs ou égaux à 87 346 F.CFP.

Part des emplois non salariés dans les emplois globaux par secteur d'activité

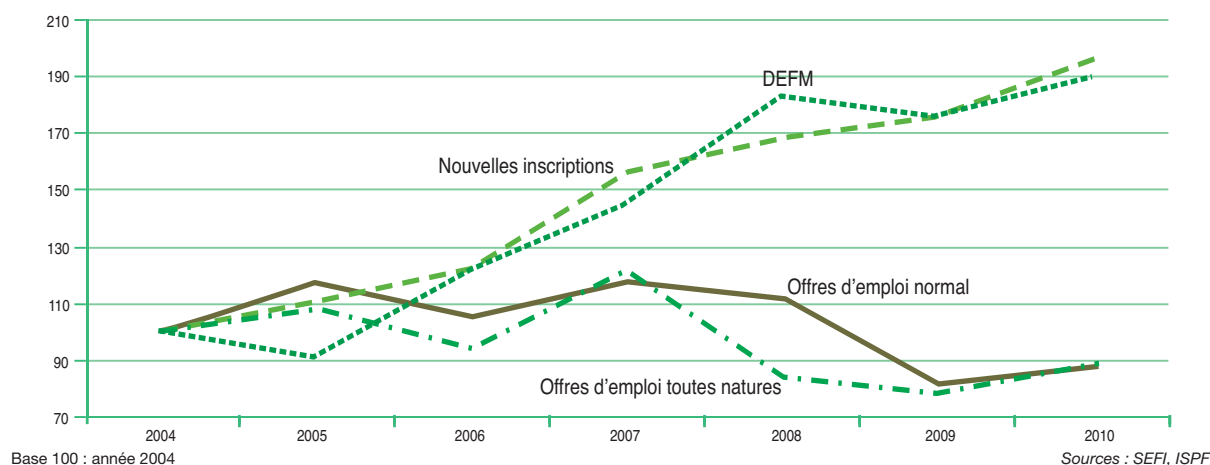


Sources : CPS, ISPF

5 • Marché du travail : peu d'offres, plus de demandes

La baisse de l'emploi salarié s'accorde avec des indicateurs du marché du travail qui restent mal orientés. Les demandeurs d'emploi sont de plus en plus nombreux à s'inscrire au Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelles (S.E.F.I.), alors que les offres d'emploi sont en baisse.

Indice sur l'évolution des offres et demandes d'emploi enregistrées au SEFI



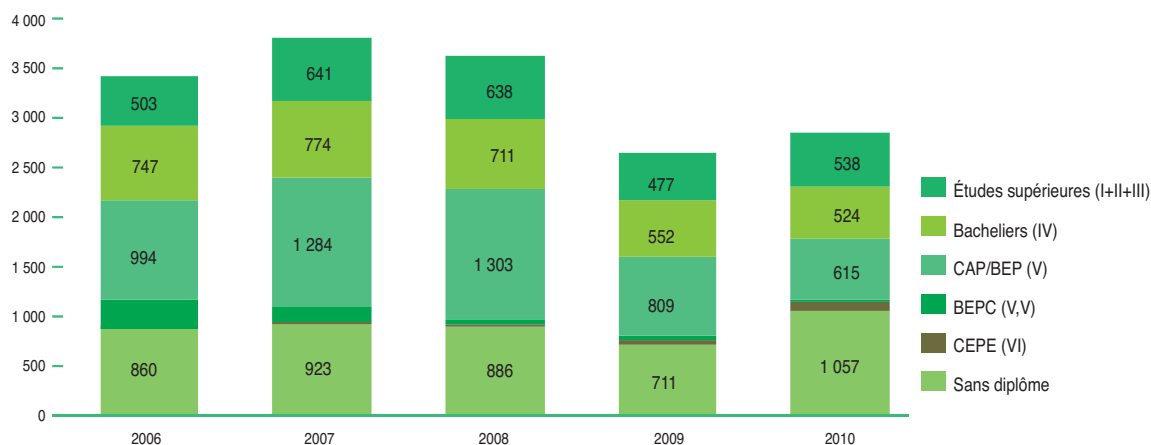
5.1 Des offres d'emploi normales en hausse mais insuffisantes

En 2010, 2 800 offres d'emploi normal ont été déposées au Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion, soit 200 offres supplémentaires par rapport à 2009 (+7,6 %). Ce volume d'offre demeure pourtant à un niveau bien

inférieur à la moyenne des dix dernières années (3 400). Quotidiennement, le S.E.F.I. maintient ainsi un stock d'environ 200 à 250 offres d'emploi normal à pourvoir, contre environ 300 à 350 quand la conjoncture est favorable (années 2000).

Les offres d'emploi normal des employeurs se sont réorientées vers les demandeurs d'emploi non diplômés : le nombre de d'offres d'emploi non qualifié (39 % des offres) est en hausse³ de 50 % sur un an, hausse dopée pour moitié par le tournage du film « l'ordre et la morale ». Les offres d'emploi à destination des diplômés d'études supérieures sont elles aussi en hausse (+13 %), concentrant ainsi 19 % des offres totales d'emploi normal. Les postes offerts pour les titulaires de diplômes intermédiaires de niveau CAP/BEP ou Baccalauréat demeurent prépondérants (40 %), malgré une baisse de 16 %.

Offres d'emploi normal - Niveau scolaire requis



Sources : SEFI, ISPF

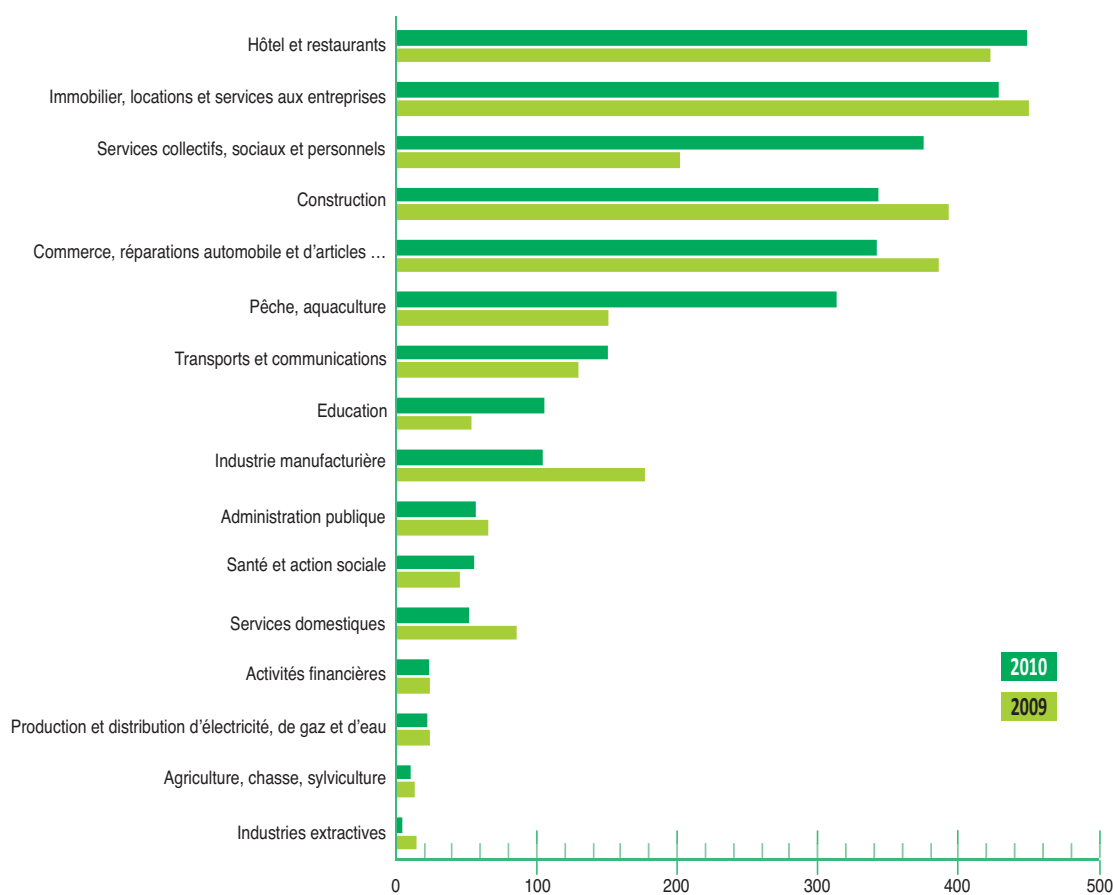
Parmi les diplômés, les domaines de formation les plus recherchés en 2010 par les employeurs sont toujours les mêmes : l'hôtellerie, restauration, tourisme ont eu le plus de propositions d'embauche (10,5 %), suivis par le commerce (10 %), les secteurs du BTP, architecture et économie, gestion, finances (8 %).

Les contrats à durée déterminée représentent 56 % des offres d'emploi normal (1 580 postes, -2 % par rapport à 2009) alors que les offres en CDI progressent de 22 % à 1 150 postes et représentent 41 % des offres. Sans les offres exceptionnelles liées au tournage du film, les offres en CDD auraient baissé de 15 % en 2010. La hausse du nombre de CDI offerts s'explique en partie par les raisons d'embauche des entreprises. En 2010, un quart des offres d'emploi correspond à des créations de postes, alors que le reste des offres traduit un « turn over » important. Ces offres destinées à remplacer des départs sont en hausse de 25 %, pour dépasser, pour la première fois depuis 2006, les 2 000 offres.

³ : +23 % si l'on enlève les 200 postes offerts (en CDD) dans le cadre exceptionnel du film l'Ordre et la Morale.

Le secteur d'activité qui propose le plus de postes demeure celui des hôtels et restaurants à l'origine de 15 % des offres d'emploi normal, ce qui s'explique par une forte rotation de la main-d'œuvre. Les activités des services aux entreprises ont connu une forte croissance de leurs offres depuis deux ans suite à une recrudescence d'activité dans les agences de travail temporaire tout comme pour les services collectifs sociaux et personnels avec la création de nombreuses associations. Les offres d'emploi issues des deux secteurs historiquement les plus offreurs, la construction et le commerce sont en retrait respectifs de 13 % et 11 %.

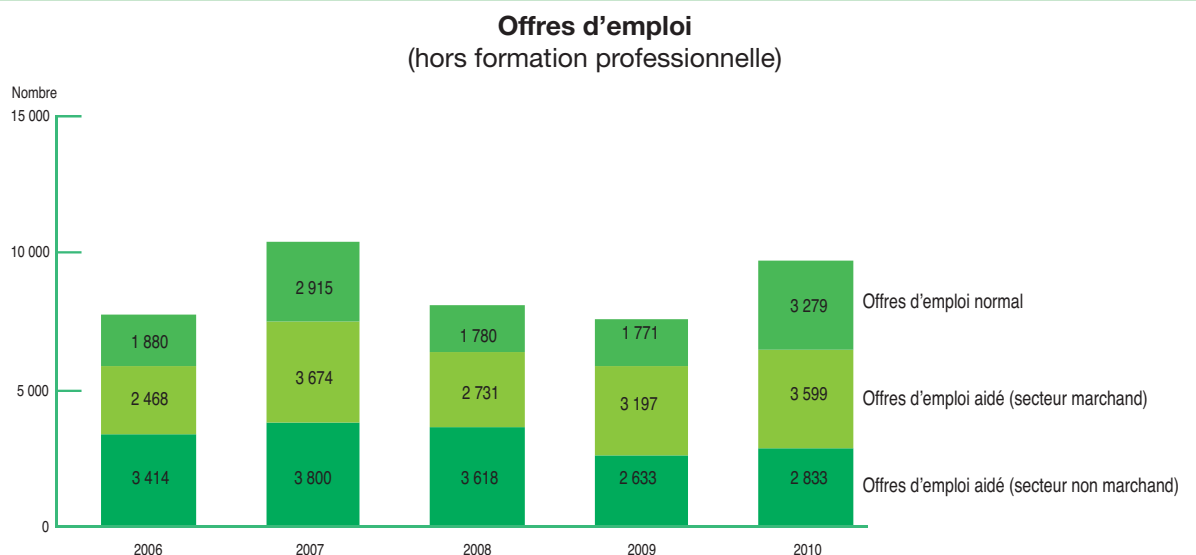
Offres d'emploi normal par secteur d'activité



Sources : SEFI, ISPF

Dans la continuité de l'année 2009, les **offres d'emploi aidé dans le secteur marchand** (qui sont essentiellement des contrats à durée déterminée) sont en hausse (+12 %, 3 600 postes) ce qui traduit un besoin des entreprises. Les offres du type « stage en entreprise » représentent les deux tiers de l'offre aidée du secteur marchand, tandis que les contrats aidés (apprentissage, contrat pour l'emploi durable...) n'en représentent qu'un tiers. Les aides à la création d'activité sont moins fréquentes avec 32 aides en 2010 contre 364 en 2007. Cette baisse est liée aux modifications, en 2008 des critères de sélection afin de ne retenir que les dossiers pour lesquels les porteurs de projet ont mobilisé des moyens réels (emprunt bancaire, micro-crédit ou demande d'A.C.D.E.).

Au total, le nombre d'**offres d'emploi de toutes natures** proposées par le S.E.F.I. en 2010 s'établit à 11 350 offres (+20 % sur un an), un niveau équivalent à la moyenne des 10 dernières années grâce à une recrudescence des offres d'emploi aidé.



Sources : SEFI, ISPF

5.2 • Des demandeurs toujours plus nombreux

En moyenne en 2010, 9 075 personnes étaient en recherche d'emploi chaque fin de mois (+10 % sur un an, soit +560 personnes en moyenne). Ce stock est en constante augmentation depuis 5 ans, et a doublé sa valeur sur cette période. Il est alimenté tout au long de l'année par les nouvelles inscriptions qui continuent de croître, et enregistrent leur 6ème année de hausse pour atteindre deux fois le niveau de 2004, soit 34 200 nouvelles demandes d'emploi (+11 % sur un an, +3 500 inscriptions). Ces demandes, plus nombreuses, ont concerné un nombre de demandeurs différents plus élevé également (un demandeur peut s'inscrire plusieurs fois, mais une seule inscription est active). Ils étaient 28 200 en 2010, soit une hausse de 25 % (+5 600 personnes). Le nombre de primo-demandeurs progresse aussi pour s'établir à 6 800 personnes (+4 %, +230).

Les caractéristiques des demandeurs évoluent peu : ce sont majoritairement des femmes, avec moins de deux ans d'expérience, inscrites au S.E.F.I. depuis moins de 3 mois (80 % des DEFM, en hausse de 11 %). En revanche, le niveau scolaire moyen du demandeur diminue sous l'impulsion d'une baisse du nombre de diplômés d'études supérieures (-32 %, soit 800 demandes non satisfaites en moyenne à chaque fin de mois), tandis que les non diplômés (niveau primaire) sont plus nombreux (3 200 demandeurs, soit +28 %).

Nouvelles inscriptions - Motif d'inscription

	Année	2006	2007	2008	2009	2010	Variations	
							Poids 2010	2010/2009
Unité :		nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%	%
Motif d'inscription		21 289	27 469	29 440	30 735	34 208	100	11,3
Fin de contrat/chantier/stage		5 298	6 425	7 067	7 814	8 047	23,5	3,0
Cherche à faire un stage de formation professionnelle		4 092	7 571	6 950	7 217	10 179	29,8	41,0
Reprise d'activité		3 461	4 723	5 249	5 797	5 326	15,6	-8,1
Première demande d'emploi		4 737	4 116	5 060	5 580	6 136	17,9	10,0
Travaille actuellement mais cherche un autre emploi		1 562	1 883	2 109	1 974	2 091	6,1	5,9
Démission		1 236	1 002	861	829	820	2,4	-1,1
Création d'entreprise		-	708	611	508	357	1,0	-29,7
Licenciement économique		275	258	270	418	597	1,7	42,8
Fin d'activité indépendante		481	566	1 003	378	393	1,1	4,0
Licenciement pour autre motif		147	158	153	118	151	0,4	28,0
Autres		-	59	107	102	111	0,3	8,8

Sources : SEFI, ISPF

Le premier motif d'inscription est le stage de formation professionnelle en 2010 (30 % des inscriptions, +40 % par rapport à 2009), en corrélation avec une hausse de l'offre correspondante. La recherche d'un emploi suite à la fin d'un contrat regroupe toujours un quart de la demande (+3 % par rapport à 2009). Les premières demandes d'emploi (18 % de la demande) augmentent de 10 %, les personnes cherchant à reprendre une activité après une période d'inactivité (16 % de la demande) sont moins nombreuses (-8 %). On notera une tendance lourde sur les cinq dernières années à la reprise d'activité (demandes multipliées par trois), et à la recherche d'un complément de formation professionnelle. La forte hausse des personnes venant s'inscrire suite à une fin de contrat confirme la prédominance des contrats temporaires. Le nombre de personnes en poste cherchant un autre emploi est en hausse assez inattendue depuis 2007 (+6 % en 2010).

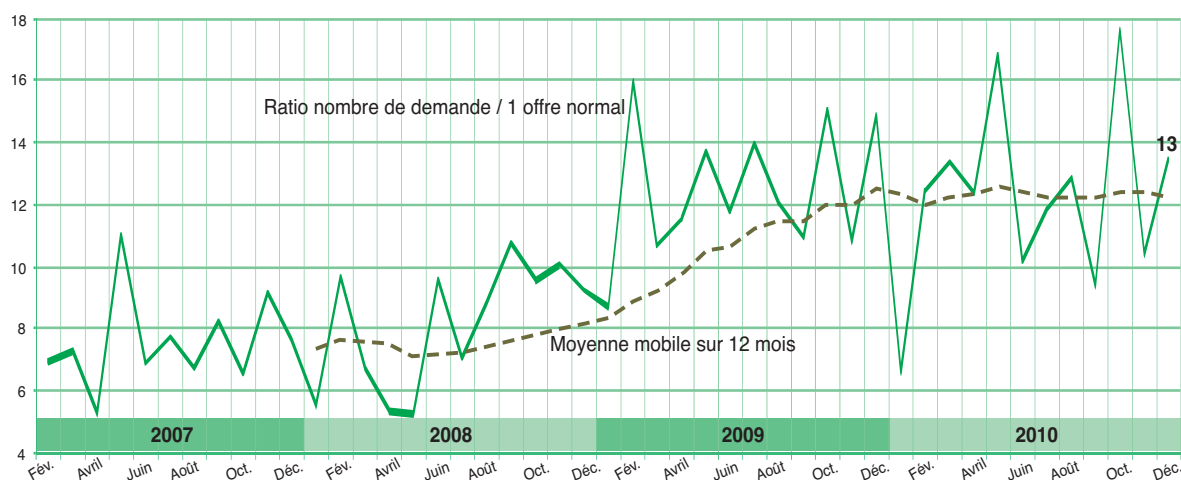
Parallèlement, les inscriptions suite à une démission sont moins nombreuses (-1,1 %), tandis que celles suite à un licenciement économique augmentent de 43 %, et celles suite à un licenciement pour un autre motif de 28 %.

Enfin, les personnes en fin d'activité indépendante augmentent de 4 %, tandis que celles cherchant à créer une entreprise diminuent de 30 %.



5.3 • Un marché du travail toujours très tendu

Ratio nombre de demande(s) pour 1 offre d'emploi normal*



* : différent du nombre de postulants sur une offre d'emploi normal. Ce ratio est un indicateur permettant d'appréhender les déséquilibres sur le marché du travail (trop de demandes, pas assez d'offres...). Ici l'analyse est faite par rapport aux offres d'emploi normal, qui sont des offres spontanées de la part des employeurs, reflétant ainsi au mieux l'état du marché du travail.

Sources : SEFI, ISPF

En 2010, le nombre moyen de demandes pour une offre d'emploi est stable par rapport à 2009. Il s'élève à 3 pour l'ensemble des offres, à 4 pour l'ensemble des offres hors formation professionnelle, et à 13 pour les offres d'emploi normal.

Le ratio varie en fonction du niveau scolaire et du domaine de formation. Le marché du travail a été particulièrement tendu pour les non ou peu diplômés en 2010 ; avec un diplôme inférieur ou équivalent au brevet des collèges, on dénombre 75 demandes pour 1 offre de même type (4 fois plus qu'en 2009). Ce ratio n'est plus que de 13 pour les CAP/BEP (+4) et les bacheliers (+2), et enfin 5 pour les diplômés du supérieur (stable).

Suivant le domaine de formation choisi, la concurrence est aussi plus ou moins rude. Les domaines de formation les plus proches de l'équilibre entre l'offre et la demande de travail sont ceux formant aux métiers de la construction, de la Sécurité et surveillance, du transport et logistique, de la coiffure et esthétique, du commerce, de l'hôtellerie, restauration, tourisme, du droit, et de l'informatique. En revanche, les tensions sont plus fortes pour les titulaires d'un diplôme dans les métiers d'art, dans l'économie, gestion ou finance, dans l'information et communication, dans les sciences ou encore dans le secrétariat, en raison d'une forte demande face à des offres insuffisantes.

Nouvelles offres d'emplois proposées par le SEFI

		Année	2006	2007	2008	2009	2010	Var. 2010/2009
Unité :			nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
I. Offres d'emploi			5 882	7 474	6 349	5 830	6 432	10
dont	Offres d'emploi normal		3 414	3 800	3 618	2 633	2 833	8
	Offres d'emploi aidé (secteur marchand)		2 468	3 674	2 731	3 197	3 599	13
	dont : 1. Contrats en entreprise		767	730	829	1 058	1 308	24
	Offres CED		720	664	747	745	678	-9
	Offres APP		28	12	11	9	8	-11
	Offres CTH		19	54	71	36	569	1 481
	Offres CRE		-	-	-	268	53	-80
	2. Stages en entreprise		1 448	2 580	1 779	2 054	2 259	10
	Offres CPIA		1 063	1 919	1 387	1 510	1 744	15
	Offres SIE		148	355	192	292	247	-15
	Offres STH		237	306	200	252	268	6
	3. Aides à la création d'entreprise		253	364	123	85	32	-62
	Offres ICRA		253	364	123	85	32	-62
II. Offres de stage de formation			4 767	4 230	2 016	1 881	1 636	-13
dont	Demandeurs		1 140	1 162	1 376	1 016	1 578	55
	Accompagnements (CPIA, CDL, STH, APP)		127	366	281	782	25	-97
	Formation et Accompagnements ICRA		478	901	299	83	33	-60
III. Offres d'insertion (secteur non marchand)			1 880	2 915	1 780	1 771	3 279	85
dont	Offres de stages CPIA		804	2 003	1 388	1 771	2 840	60
	Offres de stages CDL		1 076	912	392	0	439	-
Offres d'emploi de toutes natures (I+II+III)			12 529	14 619	10 145	9 482	11 347	20
Offres d'emploi de toutes natures - Hors Formation Salariés *			9 507	12 818	10 085	9 482	11 347	20

* : la gestion des stages de formation professionnelle pour les salariés a été transférée à la CCISM courant 2008

Sources : SEFI, ISPF



Les prix ont progressé de 1,7 % en Polynésie française en 2010, dans un contexte mondial de reprise de l'inflation. Comme pour la majorité des pays, l'inflation polynésienne est en partie liée aux produits alimentaires et aux hydrocarbures. Cependant, bien que notre économie soit très ouverte, cette inflation n'est pas exclusivement importée. Dans ce contexte, l'indice ouvrier, plus sensible aux variations des produits alimentaires, a progressé plus rapidement que l'indice général, traduisant une plus grande perte de pouvoir d'achat pour les ménages à bas revenus.

1 • Une inflation modérée dans un contexte international tendu

L'année 2010 est celle du retour de l'inflation dans l'ensemble des pays, après la déflation de 2009. La Polynésie française suit cette tendance, mais son inflation reste toutefois sous la barre des 2 % en 2010. Au sein de l'OCDE, l'inflation moyenne a été de 2,1 %. Elle a été plus forte dans les pays émergents dont les économies sont en pleine expansion. Quelle que soit la zone géographique, les principales causes de l'inflation sont relativement semblables : l'augmentation du cours des matières premières alimentaires (+25 %) et du pétrole (+36 %). Une partie de l'inflation mondiale trouve aussi son origine dans la progression des salaires dans les grandes zones de production (+9 % en Chine, +7 % en Inde, +6 % au Brésil). L'augmentation des coûts de production qui en découle se propage alors logiquement dans le reste de l'économie par le biais des échanges internationaux.

Évolutions comparées de l'inflation

Pays ou zone géographique	Inflation		DOM - TOM	Inflation	
	2009	2010		2009	2010
<i>Unité :</i>	%	%	<i>Unité :</i>	%	%
Australie	2,1	2,7	France métropolitaine	1,0	2,0
Brésil	4,2	5,8	Guadeloupe	0,8	3,3
Chine	-0,7	4,6	Martinique	0,6	1,7
Chili	-1,4	3,0	Guyane	-0,2	0,4
États-Unis	2,8	1,4	Réunion	0,3	2,2
Fidji	6,8	5,0	Nouvelle-Calédonie	0,2	2,7
Inde	2,2	9,4			
Japon	-1,7	0,0			
Nouvelle-Zélande	2,0	4,0			
Singapour	0,0	4,6			
Zone Euro	0,9	2,2			
France métropolitaine	1,0	2,0			
Polynésie française	-0,8	1,7	Polynésie française	-0,8	1,7

Source : Instituts statistiques nationaux

Sources : INSEE, ISEE, ISPF

2 • L'alimentaire, vecteur d'inflation en Polynésie française

Taux d'inflations en 2010 par grand groupe de produits (12 divisions COICOP)

Unité :	Année 2010	
	Inflation moyenne annuelle	Inflation annuelle en décembre
	%	%
00 - Indice général	1,30	1,70
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	3,00	3,80
02 - Boissons alcoolisées, tabac	0,60	0,00
03 - Articles d'habillement et articles chaussants	-5,20	-5,00
04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1,80	2,60
05 - Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	-0,10	-1,40
06 - Santé	0,50	0,30
07 - Transports	2,90	2,30
08 - Communications	-4,50	-1,30
09 - Loisirs et culture	-1,80	-3,00
10 - Enseignement, éducation	2,90	1,40
11 - Hôtellerie, cafés, restauration	1,80	2,80
12 - Autres biens et services	0,60	2,40

Source : ISPF (Indice des prix à la consommation)

En Polynésie française, l'inflation touche les mêmes postes de dépenses des ménages que dans le reste du monde. Le poste des produits alimentaires (hors boissons, soit 20 % des dépenses des ménages) est en hausse de 4,7 %. Cette évolution impacte plus fortement les ménages ouvriers dont l'alimentation représente 25 % de leur budget. Cette hausse des prix s'explique par la conjugaison des tensions sur les cours des matières premières alimentaires au niveau mondial et de la hausse de produits locaux. Durant cette année, les prix des poissons de lagon ont presque doublé et la valeur du thon sur les étals a progressé de 13 %. Le prix de la viande a augmenté de 5,1 % (+4,3 % en moyenne), dans un contexte de renchérissement de la devise néo-zélandaise. Par ailleurs, de nombreux petits produits de consommation très courante (surtout dans les îles) tels que le riz, le beurre, de nombreux condiments, biscuits et fromages, ont subi des augmentations allant de 10 à 20 %. Cette inflation sur les produits alimentaires se propage à d'autres secteurs et notamment à celui de la restauration.

La division logement, eau, gaz et électricité qui représente le deuxième poste de dépenses des ménages (18 %) a aussi connu une inflation importante, qui explique pour moitié l'inflation générale en 2010. Cette particularité tient au poids très important de l'électricité dans la consommation des ménages, une

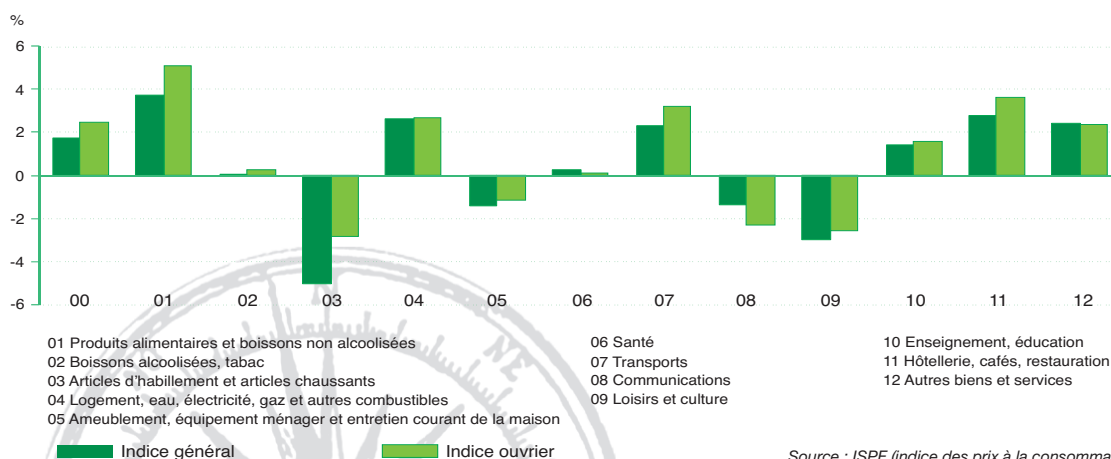
électricité essentiellement produite à partir d'hydrocarbures. Dans cette division, les loyers progressent de 1,9 % en 2010 et les prix de l'électricité et du gaz augmentent respectivement de 5,2 % et 5,4 %.

Les transports représentent la troisième contribution à l'inflation sous l'impulsion des prix des transports aériens (+3,2 % en moyenne annuelle) et indirectement des prix des carburants qui progressent de 7,4 %. Depuis plusieurs années, l'indice général des prix à la consommation est influencé par l'évolution des tarifs de transports de voyageurs par air (transport aériens). D'une part le poids des transports aériens est substantiel dans l'indice, d'autre part, les fluctuations tarifaires sont de grande ampleur. Bien évidemment, comme dans le monde entier, toute période de vacances scolaires donne lieu à un ajustement tarifaire. Ainsi, schématiquement, les tarifs augmentent fortement en juillet et décembre, et ils diminuent en septembre et en février. En mars, ils s'accroissent également, mais moins qu'aux autres périodes. Cette séparation permet de montrer qu'en décembre, les tarifs sont en moyenne 10 % supérieurs à la tendance générale et ce résultat atteint 16 % en juillet.

En 2010, les tarifs des transports aériens ont, en moyenne, été 3,2 % supérieurs à ceux pratiqués en 2009, et ce malgré des prix en décembre 2010 légèrement inférieurs à ceux de décembre 2009 (-0,4 %).

Depuis près de cinq ans, les prix des articles d'habillement et articles chaussants (2,8 % du budget des ménages) diminuent. Cependant, depuis juillet 2007, cette tendance s'accélère. En l'espace de trois ans seulement, les prix des vêtements et des chaussures sont en recul de près de 20 % alors que l'indice général progresse de 4,4 %. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène. Il s'agit d'un secteur où la concurrence est forte, à la fois en provenance de l'étranger par le biais d'une certaine liberté à importer ce type de produit (franchise), mais aussi localement avec le développement d'une offre commerciale qui se diversifie (marchés, brocantes), et un tissu de commerces locaux relativement dense. Pour maintenir cet équilibre, les sources d'approvisionnement se sont modifiées. Même si l'Asie est de longue date un partenaire commercial important, sa position s'est renforcée au détriment de l'Europe. Néanmoins, compte tenu de l'ampleur de la baisse des

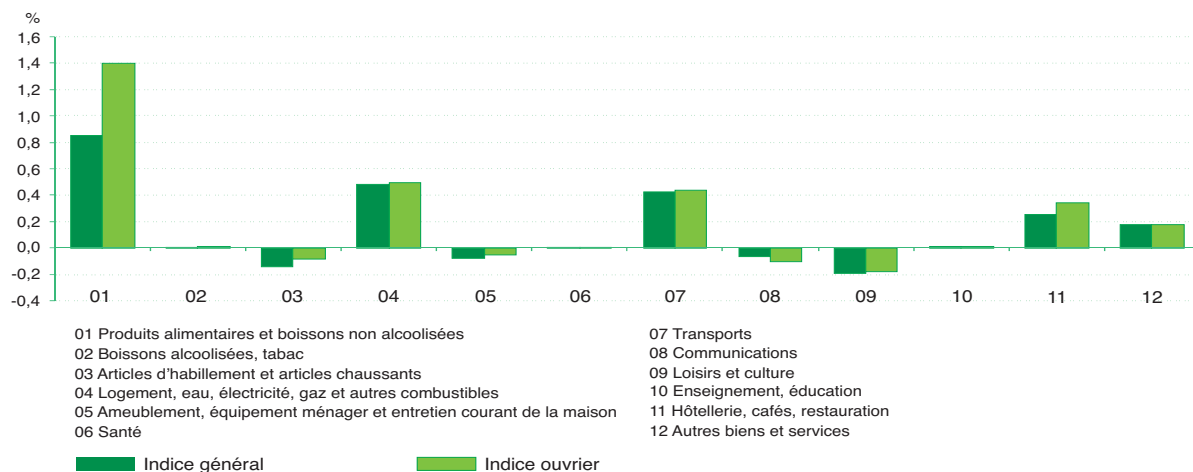
Inflations annuelles : niveau général et 12 divisions de la COICOP en 2010



Source : ISPP (indice des prix à la consommation)

prix (-20 % en trois ans), les marges des intermédiaires du secteur ont été vraisemblablement réduites. Le renforcement de l'Euro, monnaie sur laquelle le franc pacifique est indexé, a sans doute permis d'amortir cette baisse des marges.

Contributions à l'inflation globale des 12 divisions de la COICOP en 2010



Évolution de l'indice des produits alimentaires et de celui de la restauration



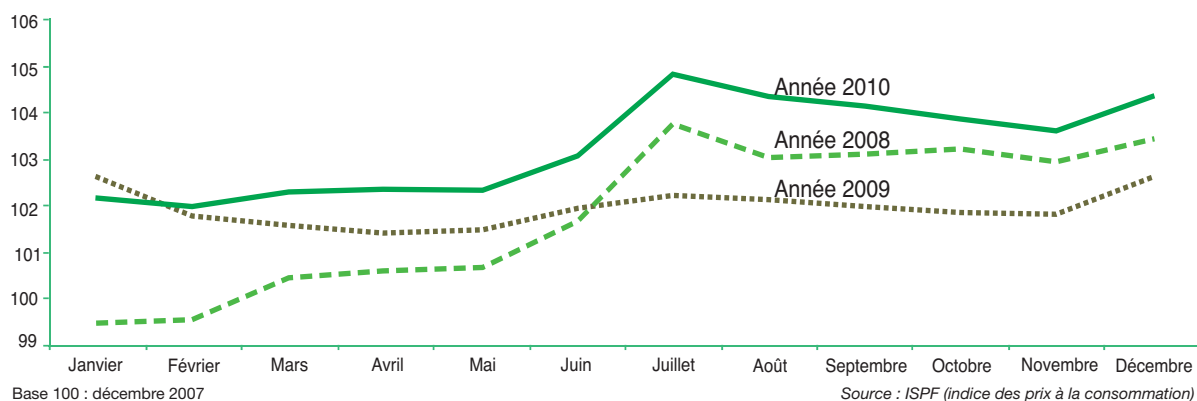
3 • Un rythme mensuel d'inflation conforme aux années passées

L'évolution mensuelle de l'indice retrouve sa forme habituelle, l'année 2009 ayant été atypique. Cette évolution se caractérise par une inflation modérée sur le premier semestre, une poussée saisonnière en juillet, une lente retombée de l'inflation jusqu'en novembre puis une reprise saisonnière en décembre.

En août 2010, le gouvernement a revalorisé les prix des carburants, du gaz et de l'électricité. Cette augmentation répondait à l'envolée des cours du pétrole dont un premier pic intervint en avril. Les fortes tensions qui règnent

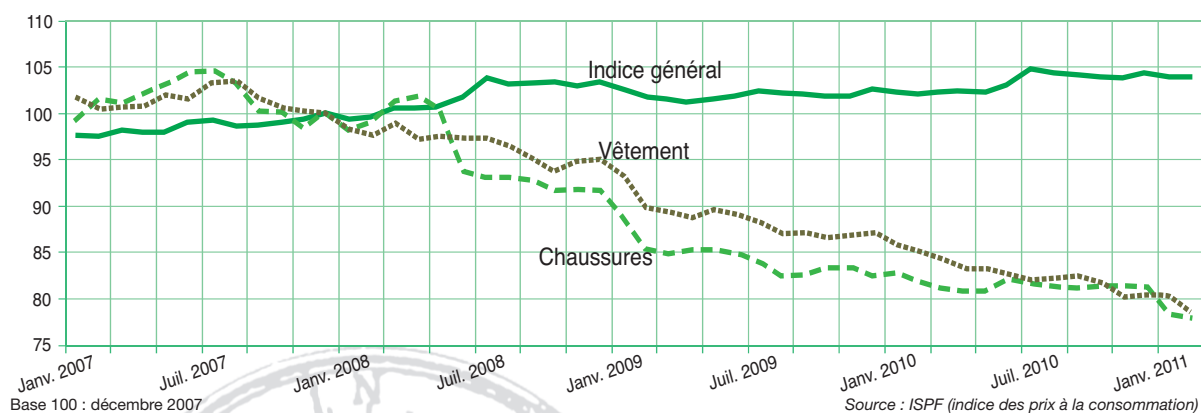
au niveau international, et plus particulièrement dans les pays producteurs, ont commencé à produire leurs effets sur la fin de l'année 2010. Ainsi en décembre le prix du pétrole brut atteignait son plus haut niveau de l'année. La situation géopolitique semblant rentrer dans une crise assez profonde, les cours du pétrole ne devraient pas redescendre rapidement. Cela laisse présager une nouvelle répercussion de ces fluctuations en Polynésie pour 2011. Le fond de stabilisation des hydrocarbures prémunit le consommateur des petites fluctuations qui interviennent à court terme. Il lui est difficile de jouer son rôle d'amortisseur lorsque la crise est de grande ampleur et de longue durée.

Évolution mensuelle de l'indice général depuis 2008

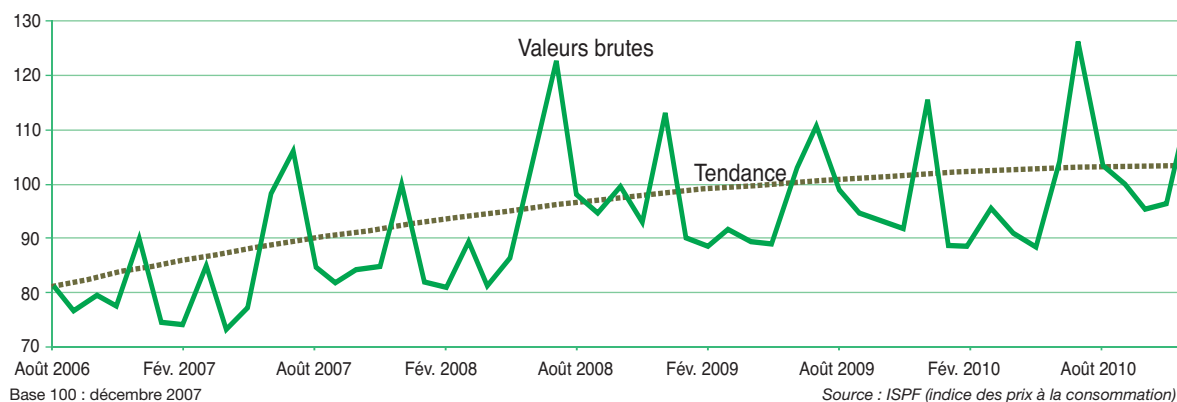


4 • Zoom sur ...

Évolution de l'indice général et des indices relatifs aux vêtements et aux chaussures depuis 2007

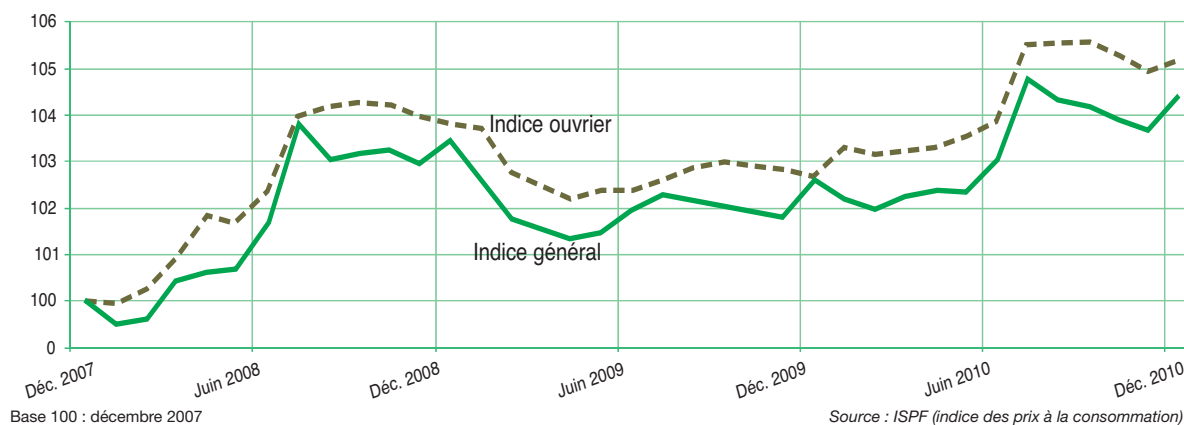


Évolution de l'indice « transport de voyageurs par air »



5 • Indice général et indice ouvrier évoluent à des rythmes différents

Évolution de l'indice général et de l'indice ouvrier de décembre 2007 à décembre 2010

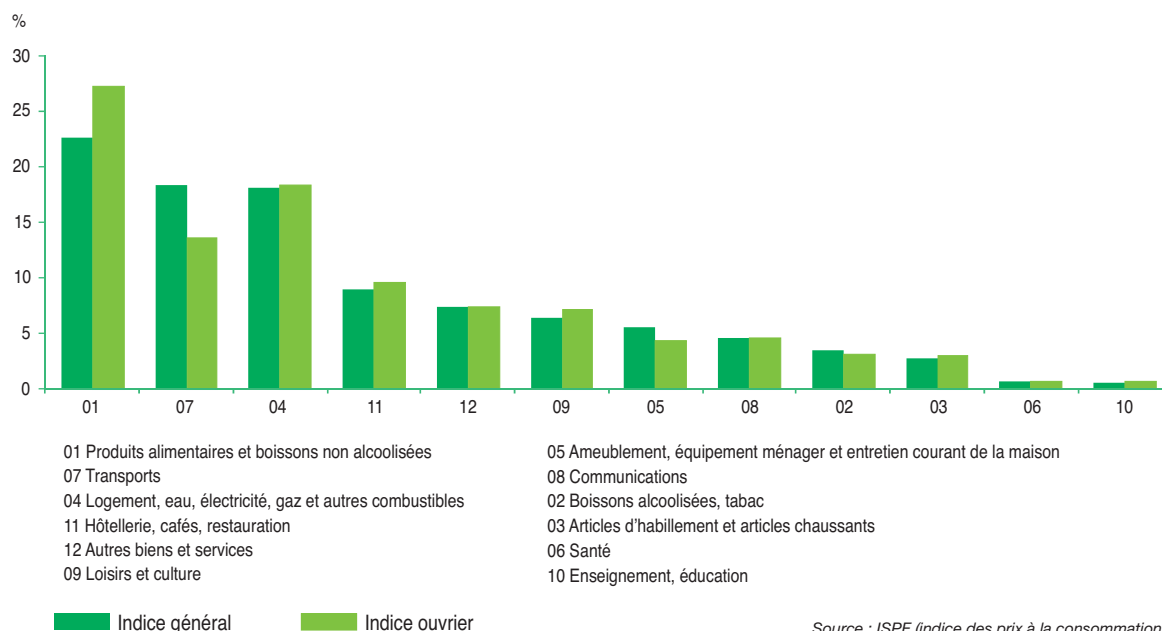


Bien qu'entre 2007 et 2009 l'indice général et l'indice ouvrier aient connu des évolutions légèrement différentes, en décembre 2009, ils étaient finalement très proches l'un de l'autre (102,59 pour l'indice général et 102,66 pour l'indice ouvrier). En 2010, la divergence s'est opérée dès le début de l'année et l'écart entre les deux indices a fluctué entre 0,7 et 1,4 point. Dès le mois de janvier 2010, l'écart s'est creusé en raison de l'augmentation des prix des produits alimentaires et de la baisse des tarifs des transports aériens internationaux. À l'issue du premier semestre, la dérive des deux indices avait été soulignée par l'ISPF, l'indice ouvrier ayant progressé deux fois plus vite que l'indice général. Cet écart s'est encore creusé en août et septembre avec la revalorisation des prix des carburants. En décembre, l'augmentation saisonnière des tarifs des transports aériens internationaux a permis de rapprocher les deux indices. Ainsi pour 2010, l'inflation générale est de 1,7 %, et elle est de 2,4 % pour les ménages ouvriers.

L'indice général est établi sur la base de la consommation moyenne de l'ensemble des ménages vivant en Polynésie française.

L'indice ouvrier se focalise exclusivement sur les familles pour lesquelles le « chef » de ménage est ouvrier. Il s'agit alors d'un sous-ensemble de la population globale. Sa particularité est d'avoir des revenus presque exclusivement salariaux dont les niveaux sont voisins du SMIG. Ainsi, le suivi de l'indice ouvrier permet d'approcher l'érosion du pouvoir d'achat du SMIG. Globalement, les ménages ouvriers sont très sensibles aux variations des prix des produits alimentaires et de l'énergie. En revanche, ils sont beaucoup moins affectés par les fluctuations des tarifs des transports aériens.

Répartition des pondérations selon les 12 divisions de la COICOP



Indice des prix à la consommation par grand groupe et groupe de produits

Division	Évolution mensuelle de l'indice général en 2010 (base 100 décembre 2007)													%
Groupe	Pond.	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Jun.	Jul.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Var. An.
0 - Indice général	1 000 000	102,20	102,00	102,30	102,38	102,32	103,06	104,81	104,34	104,20	103,87	103,63	104,35	1,7
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	226 592	107,52	107,20	107,48	107,50	107,63	107,70	111,14	110,29	110,05	109,45	108,27	108,47	3,8
01.1 - Produits alimentaires	201 424	108,35	108,18	108,56	108,65	108,78	108,83	112,77	111,86	111,60	110,98	109,62	109,83	4,7
01.2 - Boissons non alcoolisées	25 168	101,12	99,55	99,08	98,57	98,70	98,99	98,51	98,11	98,04	97,55	97,82	97,85	-3,6
02 - Boissons alcoolisées, tabac	34 577	102,75	103,02	102,83	103,55	102,88	103,62	103,33	103,41	103,64	103,04	103,08	102,76	0,0
02.1 - Boissons alcoolisées	24 848	104,06	104,73	104,21	104,82	104,18	105,00	104,28	104,09	104,41	103,57	103,76	103,68	-0,3
02.2 - Tabac	9 729	99,55	98,84	99,46	100,46	99,69	100,25	101,00	101,74	101,74	101,74	101,43	100,53	0,9
03 - Articles d'habillement et articles chaussants	28 138	87,34	86,69	85,71	85,12	84,96	84,73	84,30	84,34	85,34	84,81	83,72	83,70	-5,0
03.1 - Articles d'habillement	23 534	88,24	87,64	86,60	85,95	85,76	85,20	84,78	84,93	86,15	85,43	84,12	84,16	-5,7
03.2 - Articles chaussants	4 604	82,76	81,88	81,17	80,86	80,84	82,15	81,71	81,22	81,18	81,54	81,53	81,24	-1,5
04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	181 336	103,53	103,55	103,72	103,86	103,84	103,91	103,92	105,83	105,88	106,23	106,26	106,27	2,6
04.1 - Loyers d'habitation réels	100 015	101,07	101,43	101,77	101,96	101,91	101,99	102,00	102,37	102,39	103,01	103,01	103,03	1,9
04.3 - Entretien et réparation du logement	13 591	102,50	100,01	99,75	100,14	100,24	100,69	100,70	101,35	101,80	101,82	102,20	102,20	-0,2
04.4 - Adduction d'eau et autres services relatifs au logement	12 349	111,73	111,73	111,73	111,73	111,73	111,73	111,73	111,73	111,73	111,73	111,73	111,73	0,0
04.5 - Électricité, gaz et autres combustibles	55 381	106,74	106,75	106,75	106,75	106,75	106,75	106,75	112,32	112,32	112,32	112,32	112,32	5,2
05 - Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	56 173	100,73	100,48	100,39	99,75	99,83	99,93	99,24	99,17	99,16	98,45	99,21	98,41	-1,4
05.1 - Meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements de sol	5 355	78,92	78,98	78,07	76,67	76,27	76,23	73,79	74,00	73,54	75,40	73,43	72,53	-8,9
05.2 - Articles de ménage en textiles	3 100	98,51	98,51	95,98	96,03	96,44	96,62	96,15	96,15	92,75	92,63	91,92	92,64	-6,8
05.3 - Appareils ménagers	8 015	91,71	92,75	92,42	91,84	91,83	91,48	90,92	90,75	91,22	89,46	90,36	88,96	-4,5
05.4 - Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	3 098	96,78	96,78	96,28	96,61	96,51	96,52	97,29	97,25	96,96	97,13	97,13	97,05	0,4
05.5 - Outillage pour la maison et le jardin	5 612	98,48	98,16	97,97	97,81	97,58	97,85	97,51	97,84	97,83	97,52	97,38	97,55	-0,7
05.6 - Biens et services pour l'entretien courant de l'habitation	30 993	109,16	108,43	108,92	108,17	108,44	108,66	108,09	107,90	108,25	107,02	108,77	107,75	0,9
06 - Santé	7 324	101,05	101,05	101,19	101,27	101,27	101,30	101,28	101,33	101,32	101,21	101,17	101,17	0,3
06.1 - Produits et appareils thérapeutiques ; matériel médical	3 462	99,68	99,68	99,68	99,84	99,84	99,90	99,86	99,97	99,95	99,72	99,62	99,62	0,3
06.2 - Services de consultation externe	3 540	102,27	102,27	102,27	102,27	102,27	102,27	102,27	102,27	102,27	102,27	102,27	102,27	0,0
06.3 - Services hospitaliers	322	102,74	102,74	106,13	106,13	106,13	106,13	106,13	106,13	106,13	106,13	106,13	106,13	3,3
07 - Transports	184 248	97,46	96,94	98,16	98,57	98,52	101,77	106,82	103,48	102,75	101,70	101,76	105,71	2,3
07.1 - Véhicules	84 443	99,20	99,07	98,47	101,34	101,49	101,13	101,76	102,32	102,33	102,06	101,85	101,67	2,3
07.2 - Utilisation des véhicules personnels	46 690	97,56	96,04	96,03	96,08	97,79	97,79	97,81	102,60	102,66	102,70	102,77	102,78	5,4
07.3 - Services de transport	53 115	92,43	92,22	98,03	94,28	92,05	105,23	123,51	104,67	101,78	98,16	98,71	114,27	-0,5
08 - Communications	46 536	101,58	101,54	101,47	101,42	101,27	101,29	101,25	101,20	100,33	100,31	100,29	100,24	-1,3
08.1 - Services postaux	1 403	104,99	104,99	105,88	105,88	105,88	106,66	106,66	106,66	109,91	109,91	109,91	109,91	4,7
08.3 - Équipement et service de téléphone et de télécopie	45 133	101,45	101,40	101,31	101,25	101,10	101,09	101,05	101,00	100,01	99,98	99,96	99,92	-1,5
09 - Loisirs et culture	64 149	100,98	100,95	100,98	100,56	99,77	99,49	99,20	98,84	98,33	98,38	98,57	98,36	-3,0
09.1 - Équipements audiovisuels, photographiques et informatiques	8 201	84,67	84,27	83,48	83,16	81,05	77,54	77,19	76,40	74,31	74,42	74,02	72,37	-16,8
09.2 - Autres biens durables importants pour les loisirs et la culture	1 949	89,78	90,33	89,04	89,00	88,98	88,98	86,70	86,84	85,47	85,47	86,04	86,16	-4,0
09.3 - Autres articles et équipement de loisirs, jardins et animaux d'agrément	17 462	103,66	103,84	103,66	102,99	101,36	102,28	101,73	100,64	99,96	99,95	99,35	99,46	-4,6
09.4 - Services récréatifs et culturels	21 090	103,75	103,75	104,24	104,24	104,24	104,18	104,18	104,18	104,32	104,32	104,32	104,32	0,5
09.5 - Édition, presse et papeterie	10 166	105,06	104,88	105,38	105,54	105,23	105,35	105,25	105,51	105,42	105,55	105,63	105,64	1,0
09.6 - Voyages à forfait	5 281	106,24	106,24	106,24	103,52	103,52	103,52	103,52	103,52	103,52	103,74	108,51	108,51	2,1
10 - Enseignement, Éducation	6 223	114,62	114,62	114,62	114,62	114,62	114,62	114,62	114,62	116,26	116,26	116,26	116,26	1,4
10.1 - Enseignement maternel et primaire	1 919	116,07	116,07	116,07	116,07	116,07	116,07	116,07	116,07	119,17	119,17	119,17	119,17	2,7
10.2 - Enseignement secondaire	2 607	109,06	109,06	109,06	109,06	109,06	109,06	109,06	109,06	110,66	110,66	110,66	110,66	1,5
10.3 - Enseignement post-secondaire non supérieur	1 419	125,53	125,53	125,53	125,53	125,53	125,53	125,53	125,53	125,53	125,53	125,53	125,53	0,0
10.4 - Enseignement supérieur	278	108,86	108,86	108,86	108,86	108,86	108,86	108,86	108,86	108,86	108,86	108,86	108,86	0,0
11 - Hôtellerie, cafés, restauration	90 336	105,74	105,73	105,83	106,01	106,07	106,52	108,26	108,36	108,34	108,35	108,37	108,39	2,8
11.1 - Services de restauration	84 480	105,96	105,95	105,98	106,18	106,24	106,64	108,51	108,61	108,74	108,76	108,78	108,80	3,0
11.2 - Services d'hébergement	5 856	102,63	102,63	103,70	103,70	103,70	104,81	104,81	104,81	102,71	102,71	102,71	102,71	0,1
12 - Autres biens et services	74 368	97,67	97,62	97,89	98,08	98,15	99,06	98,96	98,95	99,83	99,92	99,71	100,03	2,4
12.1 - Soins personnels	21 869	102,35	102,18	101,56	102,15	102,43	102,59	102,31	102,27	103,11	103,44	103,49	103,87	1,4
12.3 - Effets personnels non définis ailleurs	5 327	93,05	93,05	91,22	91,52	91,41	93,01	92,79	92,79	92,72	92,70	89,79	92,69	-0,3
12.4 - Protection sociale	1 147	104,84	104,84	108,90	108,90	108,90	108,93	108,93	108,93	108,93	108,93	108,93	108,93	3,9
12.5 - Assurances	42 949	95,65	95,65	96,54	96,54	96,54	97,80	97,80	97,80	98,89	98,89	98,89	98,89	3,4
12.7 - Autres services non définis par ailleurs	3 076	100,62	100,62	100,62	100,62	100,62	100,62	100,62	100,62	100,62	100,62	100,62	100,62	0,0

Source : ISPF (Indice des prix à la consommation)

Note méthodologique

Définitions :

- Déflation
- Désinflation
- Taux d'inflation annuel moyen
- Taux d'inflation annuel en glissement annuel (en décembre)

Une **déflation** est une baisse de l'indice des prix observée sur une période suffisamment longue (plusieurs trimestres). Le phénomène opposé, bien plus fréquent, est l'**inflation** (hausse des prix). La déflation ne doit pas être confondue avec la **désinflation** qui est un ralentissement de l'inflation, donc une diminution du taux d'inflation, c'est-à-dire que le niveau général des prix augmente moins vite.

Le **taux d'inflation annuel en décembre** correspond à la variation de l'indice des prix entre décembre d'une année, et décembre de l'année précédente. En revanche, le **taux d'inflation annuel moyen** correspond à la variation de l'indice des prix moyen pour une année donnée, par rapport à l'indice moyen pour l'année précédente.



Au 1^{er} janvier 2011, 270 000 personnes résident en Polynésie française.

Par rapport au 1^{er} janvier 2010, la population a augmenté de 3 000 personnes, soit +1,1 %. L'accroissement de la population demeure régulier depuis 2004, toujours tiré par une structure par âges favorable à la natalité. Il est en revanche beaucoup plus faible qu'au cours des années 90 ; la croissance était alors de 1,9 % par an en moyenne.

Au cours de cette année, 4 579 personnes sont nées et 1 261 sont décédées.

L'accroissement naturel, c'est-à-dire le solde entre les naissances et des décès, est donc de 3 318 personnes. Sous l'hypothèse d'un prolongement de la tendance observée entre les deux recensements de 2002 et 2007, le déficit migratoire annuel (-300 personnes) pèse peu sur le nombre d'habitants.

1 • Mortalité – Espérance de vie

En 2010, 1 261 personnes sont décédées. Ce nombre est au plus haut depuis les dix dernières années, avec un niveau bas de 1 023 en 1999.

L'espérance de vie à la naissance atteint 73,2 ans pour les hommes et 78,3 ans pour les femmes, soit une moyenne de 75,6 ans pour les résidents de Polynésie française. Globalement la durée de vie moyenne augmente régulièrement, de 4,4 mois par an sur les 10 dernières années. Elle demeure inférieure à l'espérance de vie observée en France métropolitaine (respectivement 78,1 et 84,8 ans en 2010, selon l'INSEE).

Avec 25 décès d'enfants de moins d'un an, la mortalité infantile reste globalement stable (5,5 décès pour 1 000 naissances). Après avoir fortement diminué jusqu'en 2000, elle semble avoir atteint un palier qui demeure supérieur à celui de France métropolitaine (3,8 décès pour 1 000 naissances).

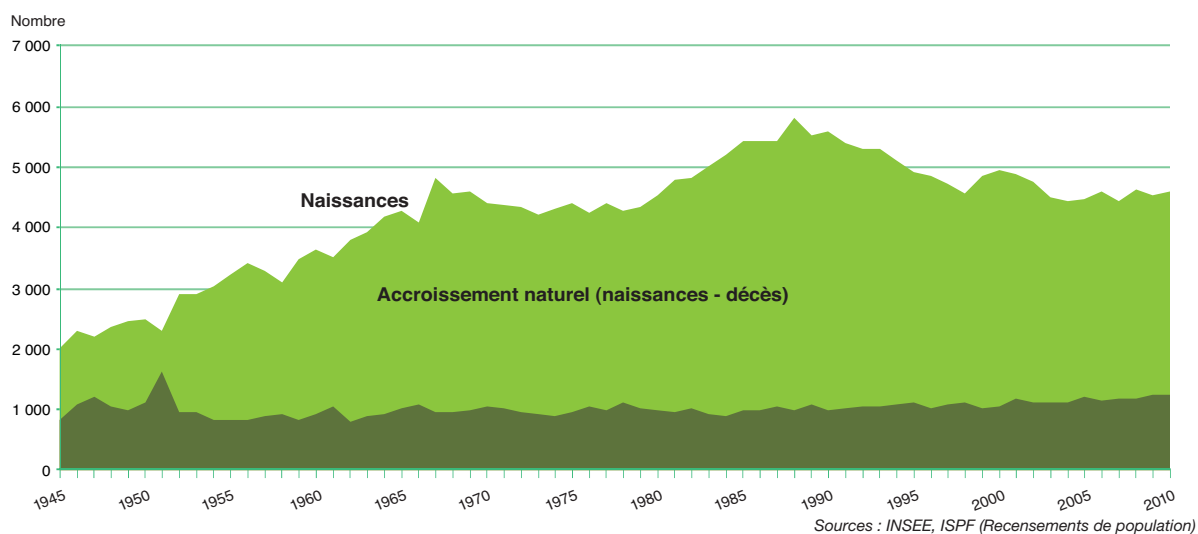
2 • Natalité – Fécondité

En 2010, 4 579 bébés sont nés en Polynésie française, soit 28 de plus qu'en 2009. Le nombre de naissances est relativement stable depuis 2003, au dessus de 4 500 naissances par an. Ce maintien des naissances s'explique par l'augmentation de la population féminine de 15 à 49 ans alors que la fécondité globale se stabilise autour de 2,1 enfants par femme. Le nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans augmente de 1,2 %, rythme plus faible que celui du début des années 2000 (+2,7 % en 2000). La fécondité rejoint ainsi progressivement celle de la métropole où en 2009, l'indicateur conjoncturel de fécondité atteignait 2 enfants par femme.

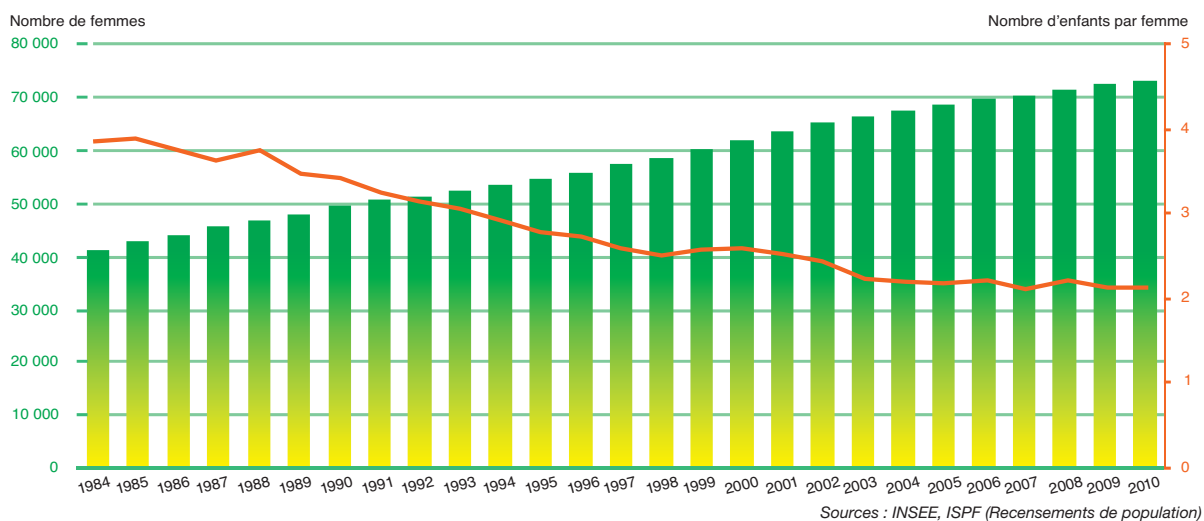
La fécondité remonte légèrement chez les femmes âgées de 20 à 24 ans, alors qu'elle avait fortement baissé jusqu'à 2009. Elle reste stable à un niveau élevé chez les très jeunes femmes âgées de moins de 20 ans. Elle diminue dans les autres classes d'âge.

L'âge moyen à l'accouchement continue d'augmenter. Il est de 27,5 ans en 2010 contre 27 ans en 2000 et 26 ans en 1990.

Nombre de naissances et de décès en Polynésie française



Nombre d'enfants par femme âgée de 15 à 49 ans (Indicateur conjoncturel de fécondité)



3 • Mariage – Nuptialité

1 330 mariages ont été célébrés en 2010, soit 100 de plus qu'en 2009. Le taux de nuptialité est de 4 ‰. En baisse constante jusqu'à 2001, le nombre de mariages est resté stable depuis cette date. Le mariage intervient de plus en plus tard dans la vie des couples. En 2009, les femmes se marient à 33 ans en moyenne et les hommes à 37 ans, contre respectivement 31 et 35 ans en 1999.

Sources

État civil : les statistiques sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Isfpf.

Recensement de la population : le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en Polynésie française et la connaissance de leurs principales caractéristiques (sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement). Depuis 1983, cinq recensements ont été réalisés en partenariat avec l'Insee. Le dernier recensement date du 20 août 2007.

Estimations annuelles de la population : elles ont pour objectif d'estimer la population de Polynésie française par sexe, âge au 1^{er} janvier de chaque année. Elles sont notamment utilisées pour le calcul des différents indicateurs démographiques : taux de natalité, taux de mortalité, indicateur conjoncturel de fécondité, quotients de mortalité, espérance de vie. Leur calcul repose sur une synthèse des résultats du recensement, des statistiques d'état civil sur les naissances et les décès et sur une hypothèse d'évolution des migrations depuis le dernier recensement.

Définitions

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

• Définitions relatives aux naissances

Naissance : toute naissance survenue en Polynésie française fait l'objet d'une déclaration à l'état civil. Les naissances sont localisées au lieu de résidence de la mère. Les statistiques sont limitées aux naissances de mères résidant en Polynésie française (99,96 % des naissances).

Indicateur conjoncturel de fécondité : somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il est équivalent au nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération de femmes qui, tout au long de leur vie, auraient à chaque âge les taux de fécondité observés l'année considérée. L'évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité donne une mesure synthétique de l'évolution des taux de fécondité, indépendamment de la structure par âge de la population.

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Taux de fécondité : le taux de fécondité à un âge donné (ou pour une tranche d'âge) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge. Par extension, le taux de fécondité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de 15 à 50 ans sur l'année).

• Définitions relatives aux décès

Espérance de vie à la naissance : l'espérance de vie à la naissance (ou à l'âge 0) représente la durée de vie moyenne, autrement dit l'âge moyen au décès, d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge. Elle est un cas particulier de l'espérance de vie à l'âge x. Cette espérance représente, pour une année donnée, l'âge moyen au décès des individus d'une génération fictive d'âge x qui auraient, à chaque âge, la probabilité de décéder observée cette année-là au même âge. Autrement dit, elle est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge x (ou durée de survie moyenne à l'âge x), dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Taux de mortalité : rapport des décès à la population moyenne.

Taux de mortinatalité : rapport des mortinaissances aux naissances totales (vivantes + mort-nés).

Taux de mortalité infantile : rapport des décès d'enfants âgés de moins d'un an aux naissances vivantes.

Taux de mortalité foeto-infantile : rapport des mortinaissances et des décès de moins d'un an aux naissances totales (vivantes + mort-nés).

Taux de mortalité néonatale précoce : rapport des décès d'enfants âgés de moins de 7 jours aux naissances vivantes.

Taux de mortalité périnatale : rapport des mortinaissances et des décès d'enfants âgés de moins de 7 jours aux naissances totales (vivantes + mort-nés).

Taux de mortalité néonatale : rapport des décès d'enfants âgés de moins de 28 jours aux naissances vivantes.

Taux de mortalité post-néonatale : rapport des décès d'enfants survenus entre le 28^{ème} et le 365^{ème} jour aux naissances vivantes.

• Définitions relatives aux mariages

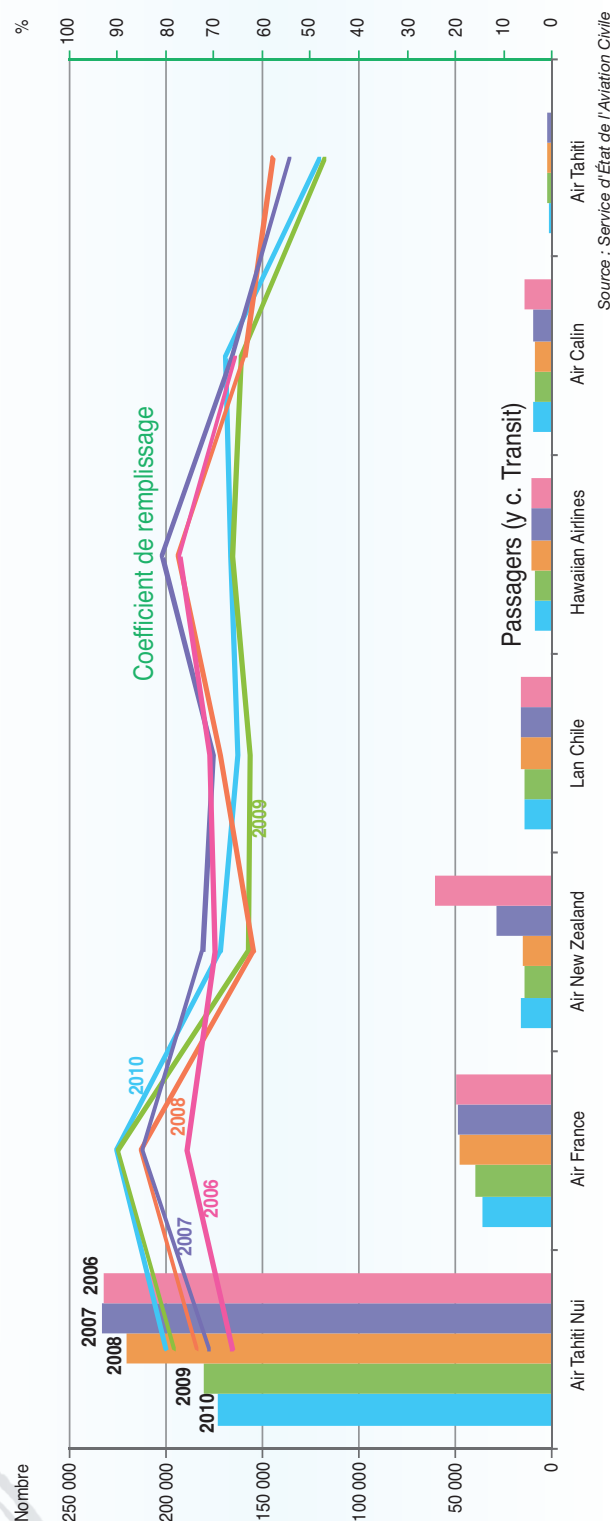
Taux de nuptialité : rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

2- TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Trafic international de passagers (vols réguliers)											
Vols au départ de Tahiti-Faa'a			Sièges offerts			Passagers (y compris transit)			Coefficient moyen de remplissage		
2010	2009	Variation 2010 / 2009	2010	2009	Variation 2010 / 2009	2010	2009	Variation 2010 / 2009	2010	2009	Variation 2010 / 2009
nombre	nombre	%	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%	%	%	%
Unité :											
Air Tahiti Nui	736	-6,1	216 595	230 819	-6,2	173 210	180 329	-3,9	80,0	78,1	2,4
Air France	157	-4,8	39 612	43 821	-9,6	35 680	39 243	-9,1	90,1	89,6	0,6
Air New Zealand	102	0,0	22 994	22 932	0,3	15 795	14 403	9,7	68,7	62,8	9,4
Lan Chile	99	-5,7	21 689	22 991	-5,7	14 143	14 360	-1,5	65,2	62,5	4,4
Hawaiian Airlines	52	0,0	13 612	13 547	0,5	9 031	8 953	0,9	66,3	66,1	0,4
Air Calin	52	0,0	14 184	14 228	-0,3	9 585	9 158	4,7	67,6	64,4	5,0
Air Tahiti	61	-26,5	3 349	4 558	-26,5	1 610	2 143	-24,9	48,1	47,0	2,2
Total	1 259	-6,3	332 035	352 896	-5,9	259 054	268 589	-3,6	78,0	76,1	2,5
										100,0	100,0
										-	

Source : Service d'État de l'Aviation Civile

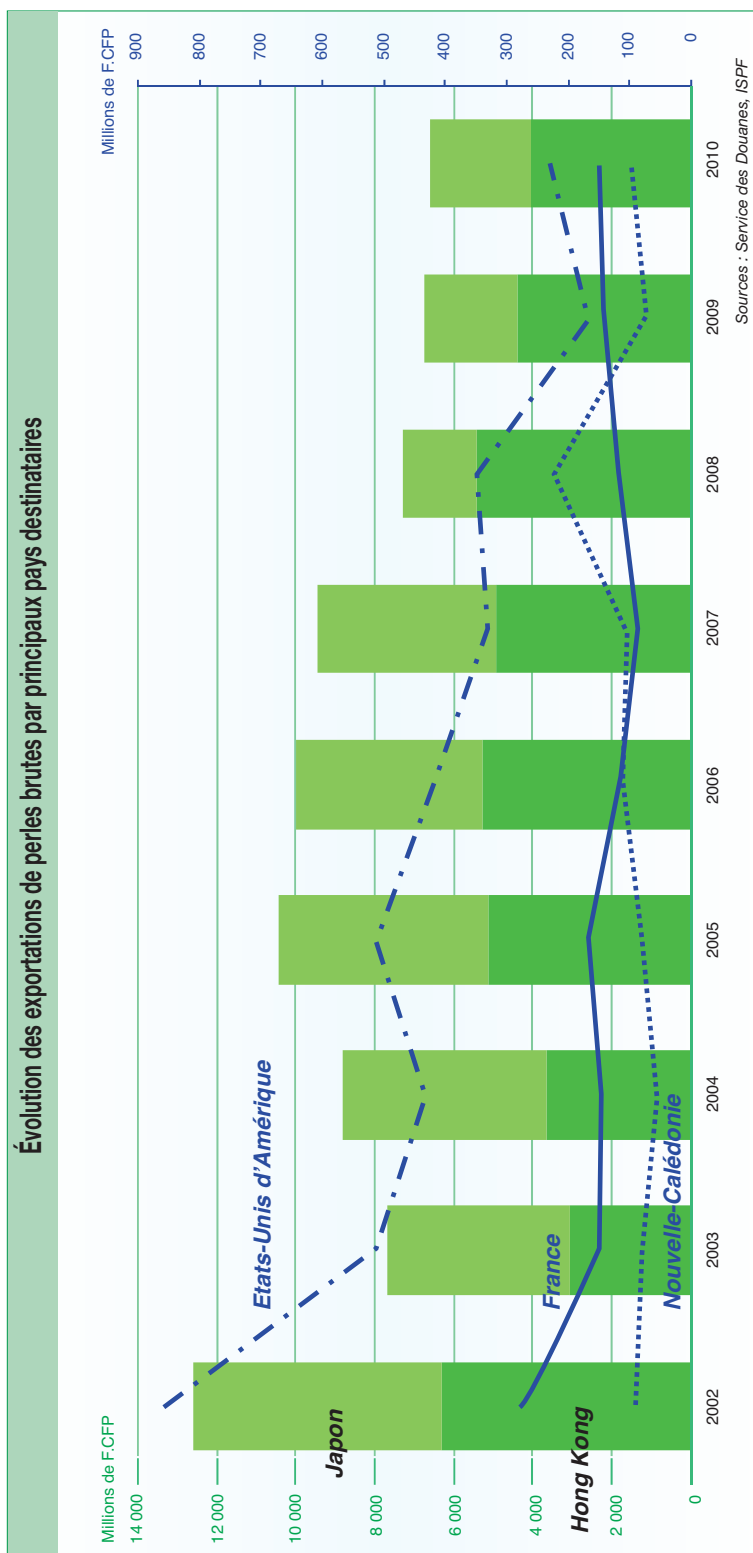
Trafic international de passagers par compagnie au départ de Tahiti-Faa'a (vols réguliers)



Source : Service d'État de l'Aviation Civile

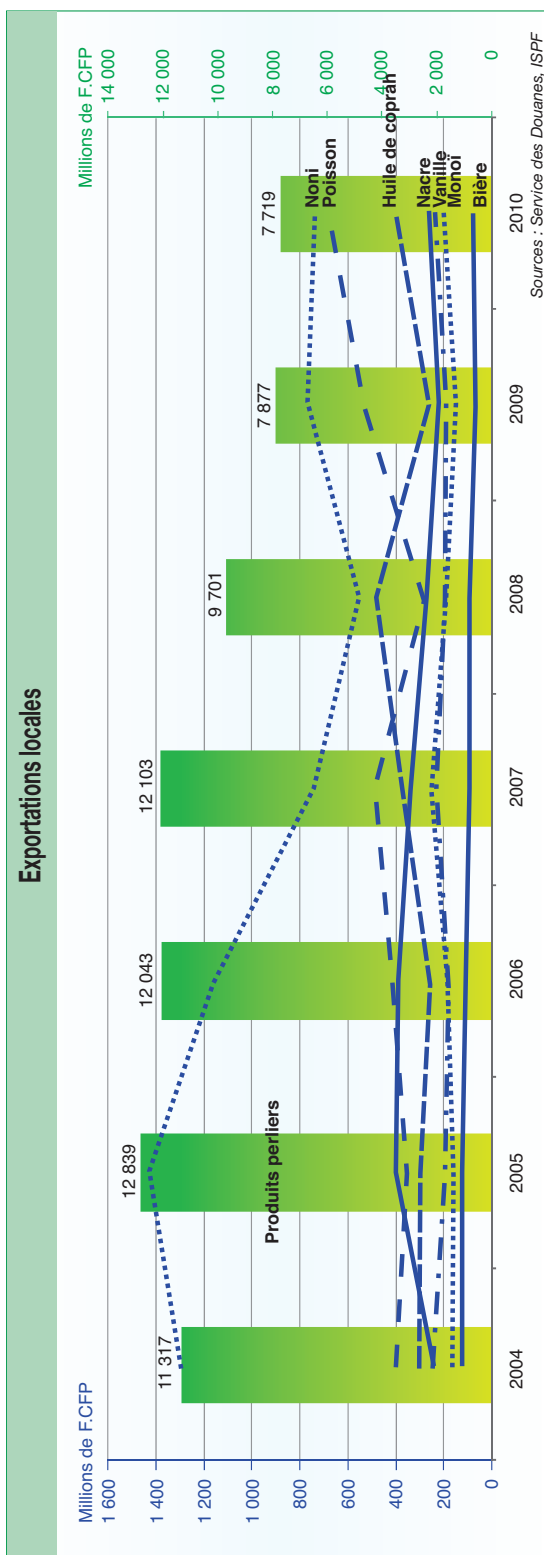
Exportations de perles brutes par pays destinataire												
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010				
<i>Unité : Millions de F.CFP</i>												
Hong Kong	3 083	3 637	5 151	5 276	4 930	5 438	4 373	4 032				
Japon	4 586	5 166	5 282	4 697	4 547	1 861	2 373	2 575				
États-Unis d'Amérique	515	435	511	419	332	351	167	232				
France	148	146	167	115	85	117	137	149				
Chine	82	53	72	108	101	222	74	98				
Nouvelle-Zélande	35	5	90	20	28	61	134	68				
Nouvelle-Calédonie	37	28	35	50	151	29	62	67				
Australie	54	66	50	27	20	41	84	67				
Espagne	86	65	35	24	9	34	13	24				
Total	10 107	10 960	12 156	10 943	10 577	8 316	7 471	7 357				
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0				

Sources : Service des Douanes, ISPF



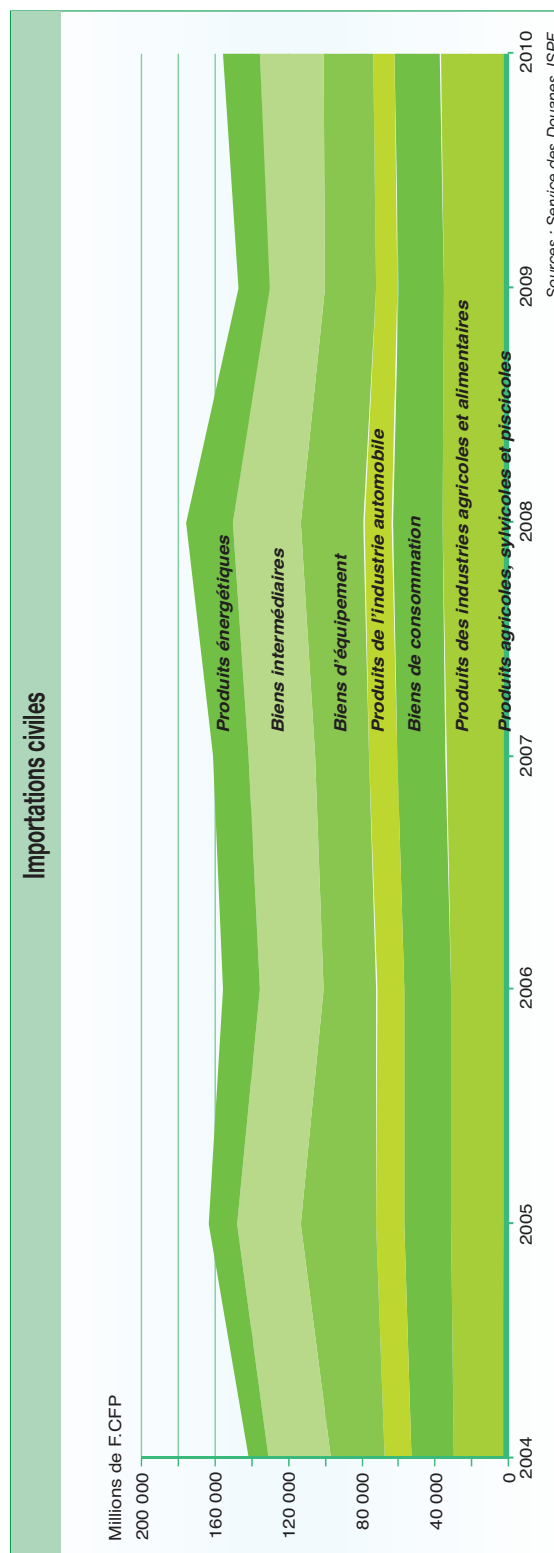
Exportations locales									
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Variation 2010 / 2009 %	Part relative en 2010 %
Unité : Millions de F.CFP									
Total exportations locales	15 177	17 204	15 789	15 612	13 187	10 738	11 051	3	100
Produits perliers	11 317	12 839	12 043	12 103	9 701	7 877	7 719	-2	70
dont perles de culture brutes	10 960	12 156	10 943	10 577	8 316	7 471	7 357	-2	67
dont ouvrages en perles	157	444	945	1 422	1 228	202	241	19	2
Poissons	395	358	416	488	276	535	674	26	6
Nono	1 298	1 424	1 161	751	559	768	743	-3	7
Huile de coprah	298	292	257	371	481	261	395	52	4
Nacre	239	395	398	335	269	214	255	19	2
Vanille	255	202	182	229	196	198	229	16	2
Monoi	165	164	191	256	194	147	203	39	2
Bière	130	123	113	94	92	68	74	8	1
Autres produits	1 080	1 407	1 028	984	1 419	671	758	13	7
Unité : Tonnes									
Total exportations locales	19 609	21 488	21 239	18 959	14 951	15 607	22 456	44	100
Produits perliers	9	9	9	9	11	16	17	2	0
dont perles de culture brutes	9	8	7	8	9	15	16	5	0
dont ouvrages en perles	0,2	0,7	1,5	1,7	1,6	,5	,4	-18	0
Poissons	778	588	635	857	440	828	1 012	22	5
Nono	6 042	6 955	4 208	2 578	1 924	2 834	2 546	-3	11
Huile de coprah	5 366	5 703	5 262	5 640	5 094	4 793	6 491	35	29
Nacre	1 827	2 878	2 410	2 200	1 891	1 850	2 129	15	9
Vanille	8	10	9	11	9	11	13	17	0
Monoi	127	108	134	188	145	57	88	55	0
Bière	793	711	636	552	539	390	423	8	2
Autres produits	4 660	4 526	7 934	6 923	4 898	5 028	9 737	94	43

Sources : Service des Douanes, ISPF



Importations civiles									
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Variation 2010 / 2009 %	Part relative en 2010 %
<i>Unité : Millions de F.CFP</i>									
Total importations régulières	141 788	163 594	155 462	160 638	175 871	147 126	155 333	5,6	100,0
Biens intermédiaires	34 098	35 736	35 769	36 969	37 635	31 417	34 941	11,2	22,5
Produits des industries agricoles et alimentaires	27 381	28 642	28 203	30 985	32 888	32 209	34 089	5,8	21,9
Biens d'équipement	29 157	40 651	28 306	29 000	34 299	27 335	27 034	-1,1	17,4
Biens de consommation non alimentaires	23 026	25 045	25 605	26 385	27 478	24 918	25 038	0,5	16,1
Produits énergétiques	11 024	15 504	19 843	18 907	25 391	16 617	20 073	20,8	12,9
Produits de l'industrie automobile	14 723	15 402	15 056	15 650	15 415	11 881	11 332	-4,6	7,3
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	2 378	2 614	2 680	2 742	2 766	2 749	2 827	2,9	1,8
<i>Unité : Tonnes</i>									
Total importations régulières	876 933	874 627	849 277	892 864	867 002	774 460	773 543	-0,1	100,0
Produits énergétiques	313 107	334 059	330 301	338 302	333 489	320 530	311 237	-2,9	40,2
Biens intermédiaires	335 959	306 599	297 287	318 999	294 963	233 100	239 822	2,9	31,0
Produits des industries agricoles et alimentaires	149 449	151 541	145 234	151 642	155 509	151 249	153 440	1,4	19,8
Biens de consommation non alimentaires	25 528	26 905	25 762	28 050	28 027	24 754	23 414	-5,4	3,0
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	18 351	18 343	19 593	20 605	20 130	19 130	18 604	-2,7	2,4
Biens d'équipement	19 677	21 752	16 158	19 410	19 037	13 691	16 074	17,4	2,1
Produits de l'industrie automobile	14 863	15 429	14 943	15 857	15 846	12 006	10 951	-8,8	1,4

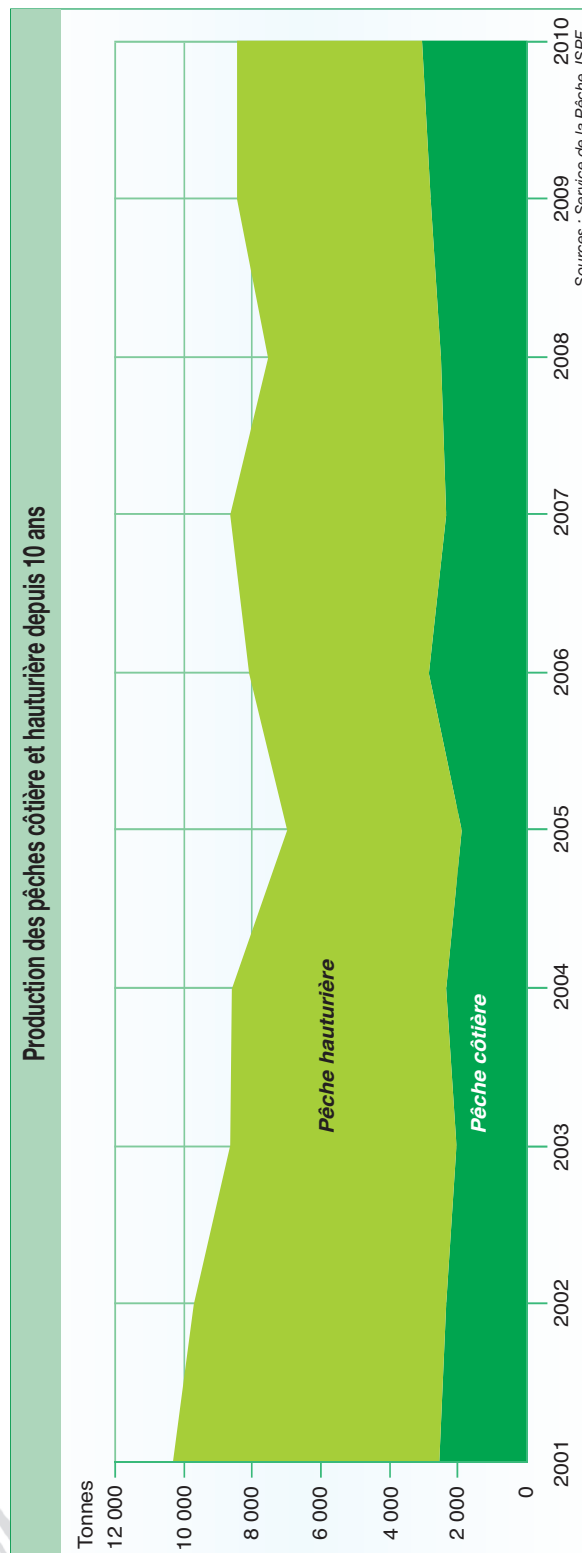
Sources : Service des Douanes, ISPF



Pêche des professionnels polynésiens											
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<i>Unité : nombre</i>											
Flottille professionnelle active	400	368	346	353	368	355	398	394	406	429	429
Pêche côtière	343	310	292	289	293	289	327	330	338	360	368
Bonitiers	63	60	55	54	52	49	52	50	47	47	48
Poti marara	280	250	237	235	241	234	275	280	291	313	320
Pêche hauturière	57	58	54	64	75	72	71	64	68	69	61
Bonitiers palangriers	11	10	6	5	3	0	0	0	0	0	0
Thoniers de pêche fraîche	30	31	30	37	42	40	39	35	34	34	30
Thoniers mixtes et congélateurs	16	17	18	22	30	32	32	29	34	35	31
<i>Unité : tonnes</i>											
Production (poids vifs)	8 761	10 317	9 703	8 646	8 573	6 968	8 068	8 641	7 537	8 433	8 426
Pêche côtière	1 924	2 506	2 301	2 035	2 294	1 883	2 810	2 332	2 480	2 773	3 034
Bonitiers	631	891	711	682	737	580	901	667	772	855	691
Poti marara	1 397	1 615	1 590	1 353	1 557	1 303	1 909	1 665	1 708	1 918	2 343
Pêche hauturière	6 837	7 811	7 401	6 611	6 279	5 085	5 258	6 309	5 057	5 660	5 392
Bonitiers palangriers	216	228	102	81							
Thoniers de pêche fraîche	2 713	3 228	3 409	3 248	3 449	2 238	2 728	2 966	2 421	2 681	2 589
Thoniers mixtes et congélateurs	3 908	4 355	3 890	3 282	2 830	2 847	2 530	3 343	2 636	2 979	2 823

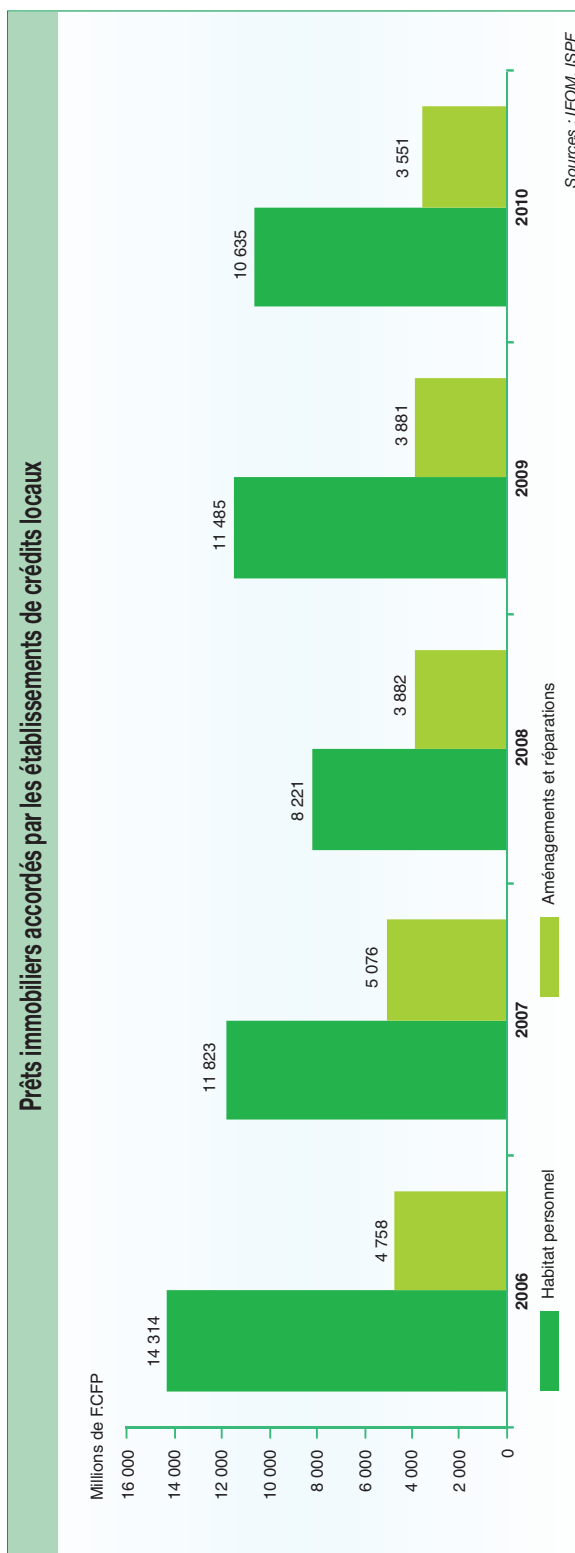
* : à partir de 2005, thoniers mixtes et congélateurs sont regroupés

Sources : Service de la Pêche, ISPF



Prêts immobiliers accordés par les établissements de crédits locaux									
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Unité : millions de F.C.F.P.									
Habitat personnel	9 684	8 695	8 559	9 133	14 314	11 823	8 221	11 485	10 635
Aménagements et réparations	2 618	2 827	2 168	6 909	4 758	5 076	3 882	3 881	3 551

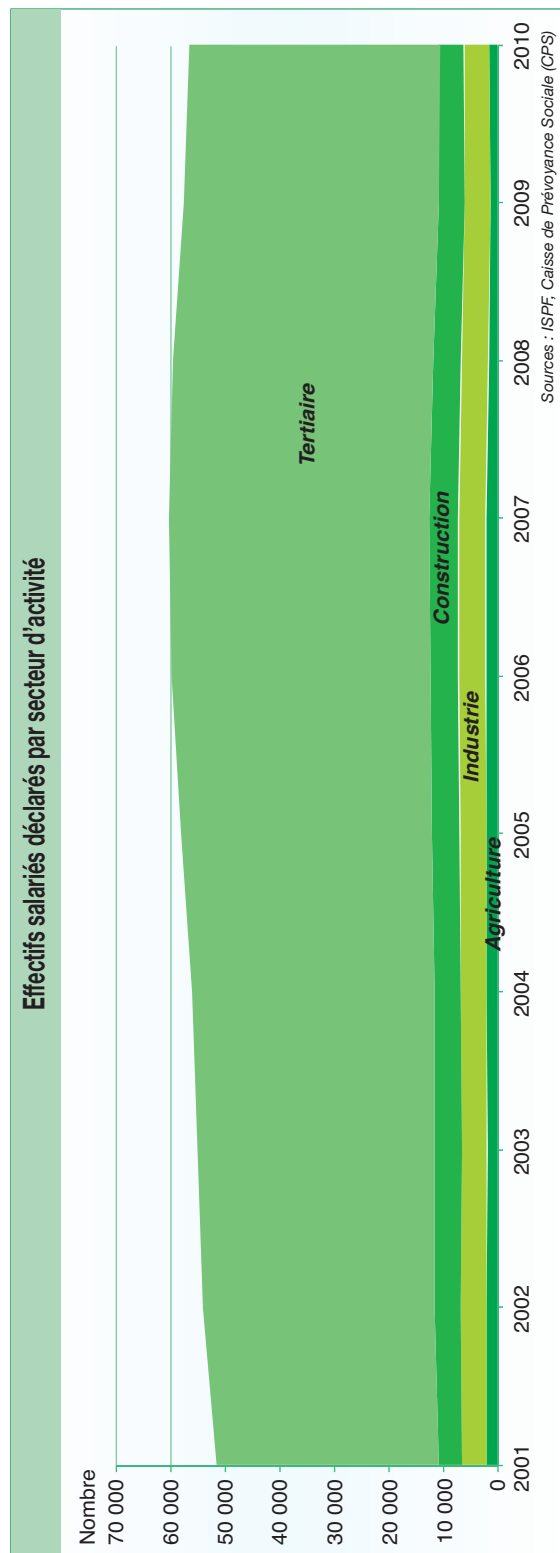
Source : IEOM



Effectifs salariés déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale								
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Unité :	Nombre							
1 Primaire	1 771	1 880	1 909	2 121	2 078	1 534	1 215	1 349
. Agriculture, sylviculture et pêche	1 771	1 880	1 909	2 121	2 078	1 534	1 215	1 349
2 Industrie	4 725	4 965	4 973	5 005	5 115	5 115	4 885	4 812
. Industries extractives	138	147	160	140	147	136	161	154
. Industrie manufacturière	3 928	4 130	4 079	4 089	4 114	4 072	3 802	3 702
. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	417	431	432	442	477	512	523	543
. Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	243	257	302	334	376	395	398	414
3 Construction	4 910	4 734	5 156	5 174	5 408	5 034	4 684	4 468
. Construction	4 910	4 734	5 156	5 174	5 408	5 034	4 684	4 468
4 Tertiaire	43 661	44 497	45 936	47 441	47 736	47 853	46 716	45 917
. Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	8 841	9 093	9 366	9 463	9 609	9 447	9 153	8 984
. Transports et entreposage	4 590	4 795	5 024	5 129	5 082	5 151	5 061	4 950
. Hébergement et restauration	5 470	5 673	5 697	6 216	6 257	6 109	5 553	5 467
. Information et communication	765	752	793	839	884	1 037	1 036	1 028
. Activités financières et d'assurance	1 486	1 532	1 556	1 603	1 655	1 675	1 642	1 673
. Activités immobilières	364	408	383	383	399	379	364	340
. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 441	1 448	1 480	1 563	1 575	1 553	1 520	1 464
. Activités de services administratifs et de soutien	1 905	1 920	2 042	2 046	2 209	2 322	2 209	2 321
. Administration publique	13 191	13 151	13 504	14 257	14 021	14 002	14 026	13 620
. Enseignement	582	649	759	493	508	508	490	467
. Santé humaine et action sociale	2 723	2 791	2 889	2 971	3 042	3 108	3 129	3 176
. Arts, spectacles et activités récréatives	348	348	413	439	433	447	428	415
. Autres activités de services	1 456	1 439	1 483	1 525	1 572	1 547	1 578	1 483
. Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	498	498	547	514	489	567	528	530
. Activités extra-territoriales	0	1	1	-	-	-	-	-
Total général	55 068	56 077	57 974	59 741	60 337	59 535	57 500	56 546

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)



Salaires moyens* déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale								
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Unité :	FCFP							
1 Primaire	152 150	154 004	163 996	170 414	175 015	184 311	188 837	191 618
. Agriculture, sylviculture et pêche	152 150	154 004	163 996	170 414	175 015	184 311	188 837	191 618
2 Industrie	238 547	243 352	247 372	257 949	261 831	280 554	295 113	298 476
. Industries extractives	187 866	189 455	192 282	197 928	202 303	215 758	222 048	218 324
. Industrie manufacturière	220 528	225 727	229 403	239 229	242 716	256 912	266 554	270 195
. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	397 464	402 642	408 628	425 654	427 826	485 373	518 617	505 976
. Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	285 653	288 884	292 887	295 237	289 530	301 668	311 521	315 832
3 Construction	181 461	184 037	191 302	197 576	201 276	212 588	222 272	225 300
. Construction	181 461	184 037	191 302	197 576	201 276	212 588	222 272	225 300
4 Tertiaire	258 270	262 972	267 631	278 142	284 683	307 788	314 268	317 816
. Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	217 358	221 514	226 692	235 075	239 627	262 684	265 906	267 754
. Transports et entreposage	305 218	312 494	321 439	337 739	348 504	393 310	395 821	398 487
. Hébergement et restauration	180 544	185 102	189 888	199 747	205 461	217 795	228 674	235 123
. Information et communication	367 204	368 634	375 044	384 218	387 759	440 159	424 347	429 343
. Activités financières et d'assurance	370 353	375 618	388 945	399 776	399 792	440 699	455 869	459 258
. Activités immobilières	161 455	165 106	172 989	179 853	189 081	197 280	201 434	209 621
. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	304 823	314 955	325 657	330 881	339 397	370 988	367 740	367 353
. Activités de services administratifs et de soutien	168 096	172 447	179 420	187 224	191 181	199 358	203 182	202 681
. Administration publique	291 692	296 962	296 408	309 109	315 455	332 370	336 341	340 290
. Enseignement	276 206	280 760	282 414	284 206	305 944	319 459	339 284	339 585
. Santé humaine et action sociale	310 158	315 980	322 080	334 032	342 390	382 797	387 655	388 467
. Arts, spectacles et activités récréatives	227 951	228 421	225 452	231 842	240 690	254 122	264 537	271 448
. Autres activités de services	207 945	211 545	222 996	233 063	237 770	250 438	259 071	261 638
. Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	124 480	128 031	143 459	154 244	162 765	170 249	177 261	178 457
. Activités extra-territoriales	164 925	164 591	185 548	-	-	-	-	-
Total général	246 049	250 290	255 393	265 234	271 072	292 762	302 030	305 825
* : salaire moyen calculé sur la base d'un équivalent temps plein								
Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)								

Sources : ISPP, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

* : salaire moyen calculé sur la base d'un équivalent temps plein

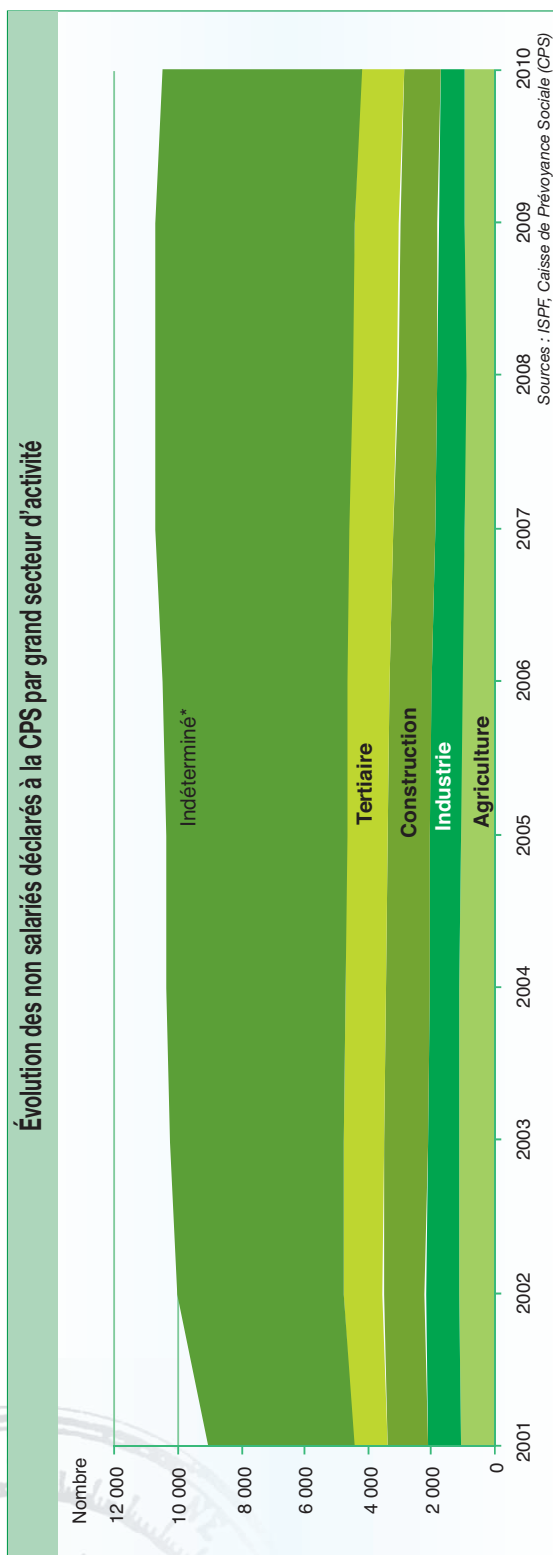
Personnel d'État en Polynésie française (incluant le personnel enseignant du primaire et secondaire)



1 : Militaires uniquement
 2 : Y compris personnels civils des Formées
 3 : Chiffres provisoires, y compris les auxiliaires de l'enseignement

Source : Haut Commissariat de la République en Polynésie française

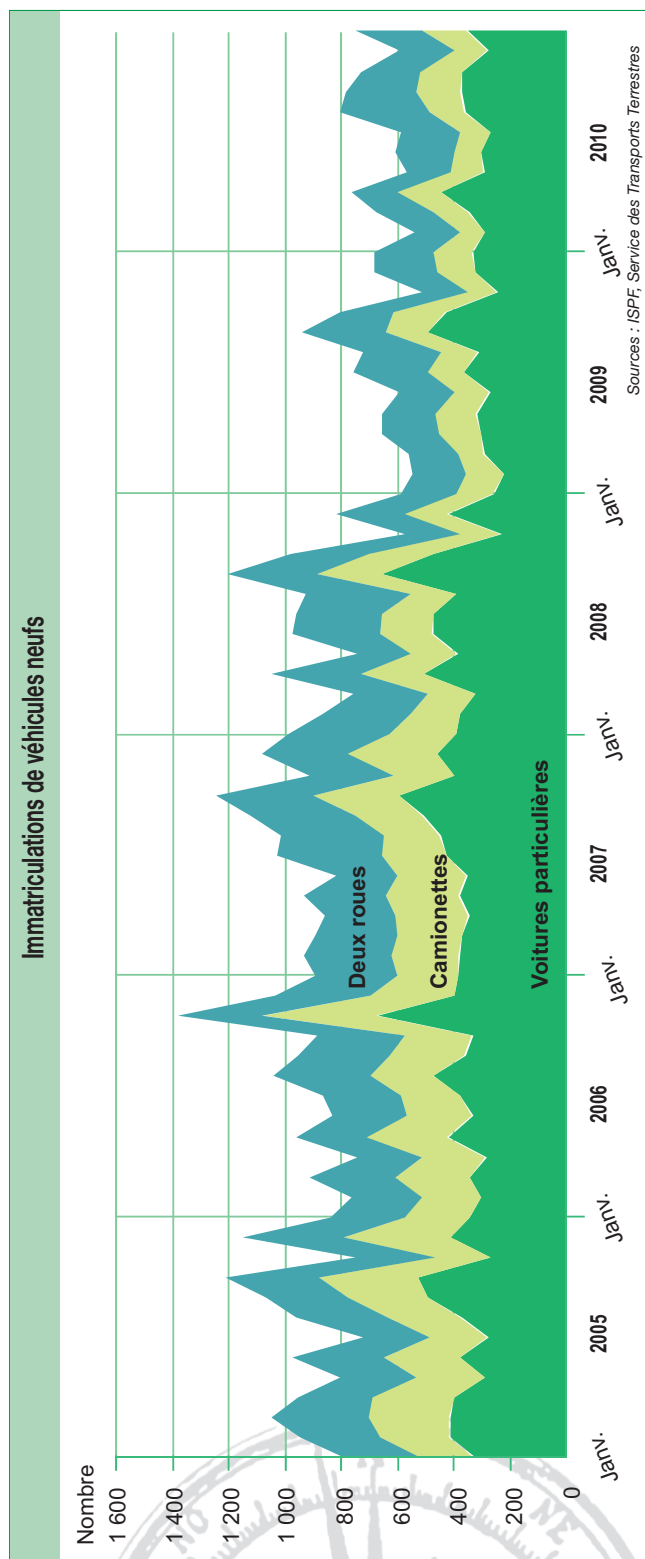
Évolution des non salariés déclarés à la CPS par grand secteur d'activité											
Au 31 décembre	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
Unité : Nombre											
Agriculture	1 072	1 145	1 106	1 098	1 076	1 032	958	919	959	945	
Industrie	1 051	1 037	1 015	966	945	932	925	873	824	776	
Construction	1 207	1 306	1 324	1 335	1 318	1 317	1 293	1 234	1 194	1 126	
Tertiaire	1 085	1 248	1 311	1 283	1 326	1 370	1 422	1 450	1 433	1 365	
Indéterminé	4 614	5 294	5 484	5 686	5 691	5 836	6 141	6 235	6 283	6 250	
Total	9 029	10 030	10 240	10 368	10 356	10 487	10 739	10 711	10 693	10 462	
Au 31 décembre de chaque année											
Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)											



Évolution des non salariés déclarés à la CPS par sexe											
Au 31 décembre	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
Unité : Nombre											
Masculin	5 684	6 392	6 512	6 587	6 604	6 646	6 852	6 829	6 806	6 604	
Féminin	3 345	3 638	3 728	3 781	3 752	3 841	3 887	3 882	3 887	3 858	
Total	9 029	10 030	10 240	10 368	10 356	10 487	10 739	10 711	10 693	10 462	
Au 31 décembre de chaque année											
Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)											

Évolution des non salariés déclarés à la CPS par tranche d'âge											
Au 31 décembre	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
<i>Unité : Nombre</i>											
18 ans et moins	15	18	9	5	9	4	2	2	6	3	
Entre 19 et 25 ans	421	417	417	396	349	340	326	296	301	242	
Entre 26 et 35 ans	2 233	2 409	2 342	2 237	2 113	2 051	1 966	1 875	1 778	1 673	
Entre 36 et 45 ans	2 863	3 220	3 383	3 435	3 497	3 597	3 745	3 691	3 656	3 562	
Entre 46 et 55 ans	1 967	2 255	2 308	2 463	2 517	2 590	2 730	2 847	2 895	2 923	
Entre 56 et 65 ans	902	1 031	1 084	1 099	1 132	1 161	1 192	1 194	1 240	1 227	
Entre 66 et 70 ans	259	281	273	276	256	251	263	279	284	293	
Plus de 70 ans	369	399	424	457	483	493	515	527	533	539	
Total	9 029	10 030	10 240	10 368	10 356	10 487	10 739	10 711	10 693	10 462	
Au 31 décembre de chaque année											
Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)											

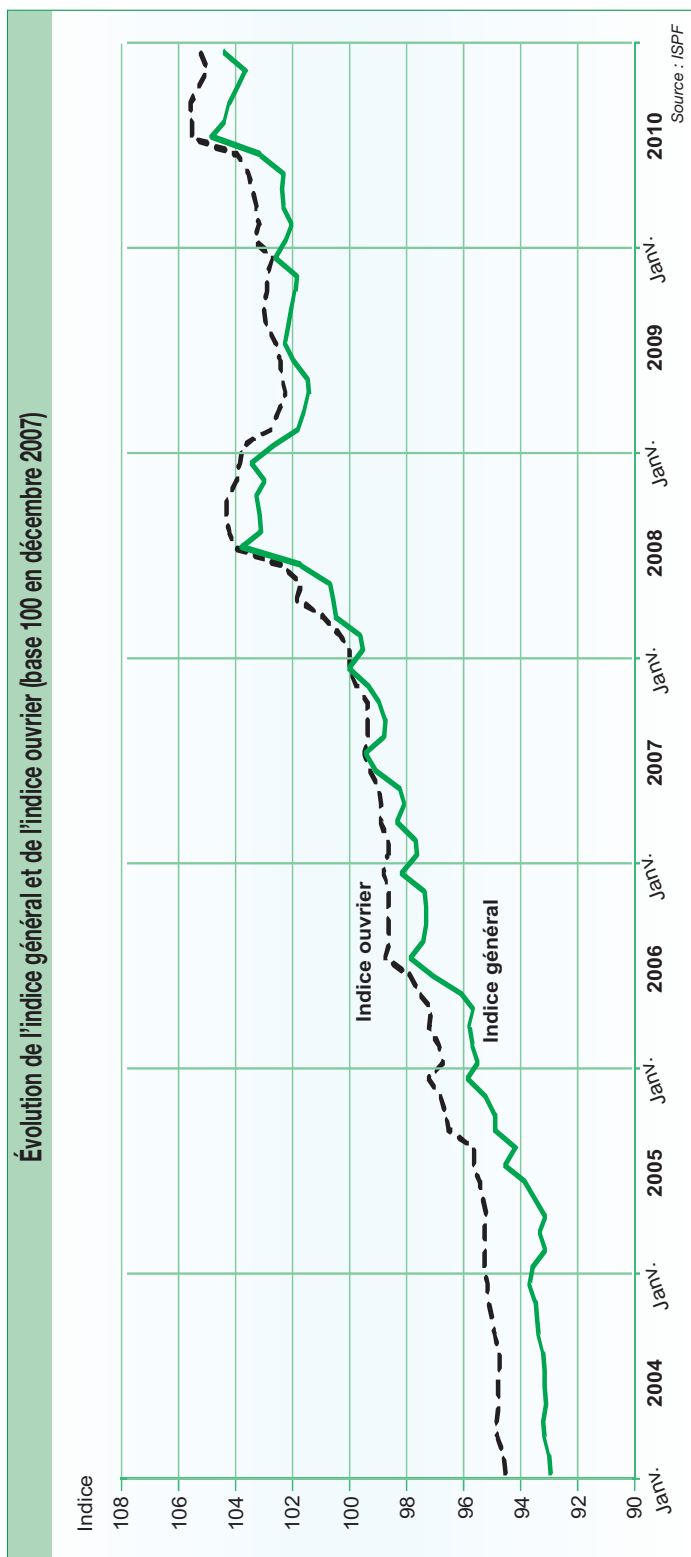




Immatriculations de véhicules neufs

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	Total
Unité :													
Voitures particulières	388	375	319	502	385	472	467	386	652	466	228	418	5 058
2008													
2009	256	218	289	300	316	267	361	310	489	423	242	318	3 789
2010	331	285	344	441	290	298	266	356	369	367	276	349	3 972
Camionnettes	237	174	170	225	169	185	185	164	232	237	150	156	2 284
2008													
2009	136	136	92	151	150	128	131	130	150	189	109	139	1 641
2010	136	87	124	159	122	98	107	126	162	152	118	162	1 553
Deux roues	358	311	267	316	186	312	306	372	317	272	194	241	3 452
2008													
2009	193	193	179	200	189	197	264	282	301	188	160	226	2 572
2010	211	163	206	163	156	207	213	318	248	209	198	235	2 527
TOTAL	1 001	873	768	1 061	753	980	975	934	1 218	995	582	831	10 971
2008													
2009	593	560	568	659	672	610	762	728	955	812	522	693	8 134
2010	682	538	680	776	583	617	593	819	791	736	607	761	8 183

Sources : ISPF, Service des Transports Terrestres



Évolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation général et ouvrier en 2010

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Indice base 100 décembre 2007												
Indice général	102,20	102,00	102,30	102,38	102,32	103,06	104,81	104,34	104,20	103,87	103,63	104,35
Indice ouvrier	103,27	103,15	103,26	103,36	103,53	103,85	105,52	105,52	105,57	105,26	104,92	105,18

Source : ISPF





BP 395 - 98713 Papeete - Tahiti - Polynésie française
Tél. : (689) 47 34 34 - Fax : 42 72 52
E.Mail : ispf@ispf.pf - site web : www.ispf.pf



INSTITUT
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE
FRANÇAISE